

Commune d'Oron

# Rapport de gestion 2015



# Préavis n° 10/2016 – Rapport de gestion 2015

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>Introduction du Syndic</b> .....	<b>9</b>
<b>2</b>	<b>Autorités</b> .....	<b>10</b>
2.1	Section 1 Conseil communal.....	10
2.1.1	Préambule.....	10
2.1.2	Composition.....	10
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal.....	11
2.1.4	Commissions thématiques.....	12
2.1.5	Règlement du Conseil communal.....	12
2.1.6	Séances du Conseil communal.....	12
2.1.7	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	14
2.1.8	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	15
2.2	Section 2 Municipalité.....	16
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	16
2.2.2	Séances de la Municipalité.....	17
2.2.3	Activités de la Municipalité.....	17
2.2.4	Représentation de la Municipalité.....	18
2.2.5	Rencontres intermunicipalités.....	23
2.2.6	Réception de M. Guy Parmelin, Conseiller fédéral.....	23
2.2.7	Participation à une Association régionale.....	23
2.2.8	Elections communales 2016.....	24
<b>3</b>	<b>Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes</b> .....	<b>25</b>
3.1	Section 1 Administration générale.....	25
3.1.1	Organisation.....	25
3.1.2	Personnel communal.....	25
3.1.2.1	Postes de travail (situation au 31.12.2015).....	25
3.1.2.2	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2015).....	27
3.1.2.3	Formation.....	28
3.1.2.4	Jubilés.....	28
3.1.2.5	Apprentissage.....	28
3.1.3	Situation des règlements communaux.....	29
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration.....	30
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	30
3.1.6	Information à la population.....	30
3.1.7	Archives communales.....	30
3.1.8	Office communal de la population.....	31
3.1.8.1	Bureau vaudois des adresses - Communication d'adresses.....	31
3.1.8.2	Statistique de la population.....	31
3.1.9	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.10	Naturalisations.....	33
3.1.10.1	Demandes de naturalisation.....	33

3.1.10.2	Commission communale des naturalisations.....	33
3.1.10.3	Naturalisations ordinaires .....	33
3.1.10.4	Naturalisations facilitées cantonales .....	33
3.1.11	Initiatives et référendums .....	33
3.1.12	Votations fédérales 2015.....	34
3.1.13	Elections fédérales .....	35
3.1.14	Participation au système Easyvote.....	36
3.1.15	Inspection de la Préfecture.....	36
3.1.16	Réception des nouveaux habitants .....	36
3.1.17	Réception des jeunes citoyens.....	36
3.1.18	Jubilaires .....	37
3.1.19	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts .....	37
3.1.20	Transports .....	38
3.1.21	Cartes journalières CFF .....	38
3.1.22	Cinéma d'Oron .....	38
3.1.23	Ecoles de musique .....	39
3.1.24	Règlement sur les subventions aux études musicales .....	39
3.1.25	Sociétés locales .....	39
3.1.26	Comptoir Région Oron.....	44
3.1.27	Fête nationale.....	45
3.1.28	La Poste .....	45
3.1.29	Boite à livres.....	45
3.1.30	Porcherie - Projet de porcherie régionale .....	46
3.1.31	Abattoir - Projet d'abattoir régional .....	46
3.2	Section 2 Finances.....	47
3.2.1	Rapport des comptes .....	47
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	47
3.2.3	Plafond d'endettement .....	47
3.2.4	Succession .....	47
3.2.5	Facturation de l'eau .....	47
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	48
3.3.1	Chômage.....	48
3.3.2	Accueil de jour des enfants .....	48
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	48
3.3.4	Facture sociale .....	49
3.3.5	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	49
3.4	Section 4 Cultes.....	50
3.4.1	Recensement .....	50
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron .....	50
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	50
<b>4</b>	<b>Services industriels - Assainissement.....</b>	<b>51</b>
4.1	Section 1 Services industriels .....	51
4.1.1	Approvisionnement en eau potable .....	51
4.1.1.1	Production d'eau communale .....	51
4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions .....	51

4.1.1.3	Ventes d'eau .....	52
4.1.2	Qualité de l'eau .....	53
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau PDDE.....	53
4.1.4	Etat des ouvrages (autocontrôle) .....	54
4.1.4.1	Renouvellement de conduites.....	54
4.1.4.2	Fuites .....	55
4.1.4.3	Compteurs .....	55
4.1.4.4	Captage de la Longive et du Bois de Mont à Oron-la-Ville .....	55
4.1.4.5	Bornes hydrantes.....	56
4.1.4.6	Règlement communal de la distribution d'eau potable .....	56
4.1.5	Biogaz - Palézieux Bio-énergie SA.....	56
4.1.6	Réseau haut débit de Swisscom .....	56
4.1.7	Télé-réseau Oronvision SA.....	56
4.2	Section 2 Assainissement .....	57
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux PGEE.....	57
4.2.2	STEP VOG .....	57
4.2.3	STEP d'Ecoteaux .....	58
4.2.4	Convention avec Forel (Lavaux).....	58
4.2.5	Convention avec Puidoux.....	58
4.2.6	Entretien du réseau .....	58
4.2.7	Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz .....	58
4.2.8	Chesalles - Chemin de Bellevue - Collecteur EC .....	59
4.2.9	Ecoteaux - Chemin du Saut - Collecteur EC .....	59
4.2.10	Vidange obligatoire des installations particulières .....	59
<b>5</b>	<b>Ecoles - Sports.....</b>	<b>60</b>
5.1	Section 1 Ecoles .....	60
5.1.1	Etablissement scolaire Oron-Palézieux.....	60
5.1.2	Transports scolaires .....	60
5.1.3	Dentiste scolaire .....	60
5.2	Section 2 Sports.....	61
5.2.1	Mérite sportif ou culturel .....	61
<b>6</b>	<b>Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux .....</b>	<b>62</b>
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	62
6.1.1	Liste des immeubles.....	62
6.1.1.1	Patrimoine financier au 31.12.2015 .....	62
6.1.1.2	Patrimoine administratif au 31.12.2015.....	63
6.1.2	Entretien des immeubles .....	64
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron.....	66
6.1.2.2	Châtillens .....	66
6.1.2.3	Chesalles-sur-Oron.....	67
6.1.2.4	Ecoteaux.....	68
6.1.2.5	Les Tavernes .....	69
6.1.2.6	Les Thioleyres .....	70
6.1.2.7	Oron-la-Ville.....	70
6.1.2.8	Oron-le-Châtel .....	73

6.1.2.9	Palézieux .....	74
6.1.2.10	Vuibroye.....	76
6.1.3	Vente d'immeubles.....	76
6.1.4	Patinoire .....	77
6.2	Section 2 Forêts .....	78
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier .....	78
6.3	Section 3 Vignes .....	80
6.3.1	Production .....	80
6.3.2	Vente.....	80
6.3.3	Confrérie du Guillon .....	81
6.4	Section 4 Travaux.....	82
6.4.1	Réseau routier et places.....	82
6.4.1.1	Entretien 2015 .....	82
6.4.1.1.1	Châtillens - Réfection du passage à niveau .....	82
6.4.1.1.2	Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers.....	82
6.4.1.1.3	Ecoteaux - Mise en conformité des servitudes du Chemin de Fochaux.....	83
6.4.1.1.4	Ecoteaux - Clôture du chantier de l'aménagement du centre du village.....	83
6.4.1.1.5	Oron-la-Ville - Reprise au domaine public des accès des bâtiments COOP .....	83
6.4.1.1.6	Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle.....	83
6.4.1.1.7	Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Palézieux .....	84
6.4.1.1.8	Oron-la-Ville - Réfection de la passerelle du Chemin des chômeurs .....	84
6.4.1.1.9	Oron-le-Châtel - Réfection de la Route de Romont.....	84
6.4.1.1.10	Oron-le-Châtel - Réfection du Chemin de l'Etraz .....	84
6.4.1.1.11	Palézieux - Réfection du « Pont jaune » à Serix .....	85
6.4.1.1.12	Palézieux - Rte de Granges - Projet d'arrêt de bus.....	85
6.4.1.1.13	Palézieux-Village - Réfection du passage à niveau .....	85
6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers.....	85
6.4.1.2.1	Châtillens - Places de parc.....	86
6.4.1.2.2	Châtillens - Temple - Places de parc.....	86
6.4.1.2.3	Oron-la-Ville - Mise en place du 30 km/h à la Route du Flon .....	86
6.4.1.2.4	Oron-la-Ville - Pavillons scolaires - Place de la biscuiterie et du centre sportif - Places de parc .. .....	87
6.4.1.2.5	Oron-le-Châtel - Cimetière - Création de places de parc .....	87
6.4.1.2.6	Palézieux - Maison de commune - Places de parc.....	87
6.4.1.2.7	Palézieux - Halte CFF - Places de parc .....	88
6.4.1.2.8	Palézieux - Mise en place du 30 km/h au Chemin de l'Orée-des-Bois.....	88
6.4.1.3	Campagnes Inforadar .....	88
6.4.1.4	Contrôles radar .....	88
6.4.1.5	Déneigement .....	88
6.4.2	Trottoirs .....	89
6.4.2.1	Oron-la-Ville - Palézieux - Trottoir et piste cyclable .....	89
6.4.3	Eclairage public.....	90
6.4.3.1	Oron-la-Ville - Secteur de la COOP .....	90
6.4.3.2	Oron-la-Ville - Route de Palézieux et Chemin de la Paisible .....	90

6.4.4	Chemin privés - Etude pour réfection .....	90
6.4.5	Places de jeux .....	90
6.4.6	Cimetières .....	91
6.4.7	Entretien des espaces verts .....	91
6.4.8	Palézieux - Biotope des Léchaies .....	91
6.4.9	Revitalisation de la Biorde .....	92
6.4.10	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels .....	92
6.4.11	Entretien des fossés .....	92
6.4.12	Véhicules et machines du service de la voirie .....	93
6.4.13	Déchets .....	93
6.4.13.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères .....	93
6.4.13.2	Statistique des déchets .....	95
6.4.13.3	Application de la Loi sur les déchets .....	95
6.4.13.4	Récupération des plastiques des balles-rondes .....	95
<b>7</b>	<b>Urbanisme - Police - Protection civile .....</b>	<b>96</b>
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions .....	96
7.1.1	Etudes en cours .....	96
7.1.1.1	Plan directeur régional (PDR) .....	96
7.1.1.2	Planification générale d'Oron .....	96
7.1.1.3	PGA Chesalles .....	97
7.1.1.4	PGA Ecoteaux .....	97
7.1.1.5	PGA Les Tavernes .....	97
7.1.1.6	PGA Les Thioleyres .....	97
7.1.1.7	Palézieux - MPGA - En Grivaz .....	98
7.1.1.8	Palézieux - PPA En Moreau .....	98
7.1.1.9	Palézieux - MPGA En Cramoux (Modification du PGA) - NORBA .....	99
7.1.1.10	Palézieux + - Etude Gare et Sous-Gare - PQ Praz Bourgeois .....	99
7.1.1.11	Palézieux + - PQ « A La Sauge » .....	99
7.1.1.12	Etude Paysagère .....	100
7.1.1.13	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR) .....	100
7.1.1.14	Surfaces d'assollement (SDA) .....	101
7.1.1.15	Détermination du périmètre centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux .....	101
7.1.1.16	Collège d'Oron-la-Ville .....	101
7.1.1.17	Master Plan d'Oron-la-Ville .....	102
7.1.1.18	Détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB et assainissement des routes .....	103
7.1.1.19	Réhabilitation de la voie romaine .....	103
7.1.2	Prévention des dangers naturels .....	103
7.1.3	Plan de classement des arbres .....	104
7.1.4	Règlement sur les émoluments en matière d'aménagement du territoire et de constructions .....	104
7.1.5	Règlement et tarifs sur les anticipations sur le domaine public .....	105
7.1.6	Bureau technique (BTO) .....	105
7.1.7	Police des constructions (liste des permis) .....	106
7.1.8	Commission technique .....	107
7.1.9	Commission de salubrité .....	107
7.1.10	Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO) .....	108

7.2	Section 2 Police .....	109
7.2.1	Gendarmerie .....	109
7.2.2	Commission de police .....	109
7.2.3	Police de proximité .....	110
7.2.4	Actes de vandalisme .....	110
7.2.5	Règlement sur la circulation et le stationnement .....	110
7.2.6	Surveillance des parkings.....	110
7.2.7	Amendes et ordonnances pénales .....	110
7.2.8	Police du commerce .....	111
7.2.8.1	Patentes.....	111
7.2.8.2	Registre communal des commerçants.....	111
7.2.8.3	Autorisations communales.....	111
7.2.8.4	Règlement sur les heures d'ouverture des commerces .....	111
7.2.9	Plan canicule .....	112
7.2.10	Association intercommunale SDIS Oron - Jorat .....	112
7.2.11	Assemblée cantonale des sapeurs-pompiers.....	113
7.3	Section 3 Protection civile .....	114
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPCi) .....	114
<b>8</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>116</b>

# Préavis n° 10/2016 – Rapport de gestion 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



## 1 Introduction du Syndic

Ce 4<sup>ème</sup> rapport de gestion correspond à la fin de la législature. Pratiquement l'ensemble des règlements, indispensables au bon fonctionnement de la Commune, sont sous toit. Seul le règlement sur la distribution de l'eau a été présenté fin 2015 et accepté par le Conseil communal début 2016.

Oron a passé son baptême avec succès, la fusion n'est plus qu'un souvenir. L'âge adulte est arrivé. Avec ses 5'297 habitants au 31 décembre 2015, Oron se situe au 30<sup>ème</sup> rang en terme de population et au 20<sup>ème</sup> rang en superficie sur l'ensemble des 318 communes vaudoises.

L'avantage d'une fusion est de représenter une masse importante de population et d'avoir ainsi une influence dans l'échiquier politique vaudois. Nos autorités cantonales l'ont bien compris et c'est naturellement que nous avons accueilli récemment sur notre Commune 4 Conseillers d'Etat, à savoir pour l'inauguration du Comptoir d'Oron, M. Philippe Leuba, pour l'Assemblée cantonale des sapeur-pompiers, M<sup>me</sup> Jacqueline de Quattro, lors du 1<sup>er</sup> Aout, nous avons reçu le Président du gouvernement vaudois, M. Pierre-Yves Maillard et, finalement, pour l'inauguration de la piste cyclable entre Oron et Palézieux, symbole physique d'une fusion réussie, M<sup>me</sup> Nuria Gorrite.

Cerise sur le gâteau, nous avons eu la chance d'accueillir à Oron-le-Chatel, 1<sup>ère</sup> gare vaudoise sur le trajet Berne-Lausanne, Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin.

Une année bien remplie en manifestations auxquelles nos nombreuses sociétés locales, très dynamiques, ont grandement contribué ; c'est dans ces rencontres entre population et instances communales, cantonales, voire fédérales, que nous pouvons faire passer des messages souvent plus efficaces que les plus beaux écrits ...

Une législature se termine ! Un grand merci à tous les acteurs qui ont contribué à sa réussite et permis ainsi à la belle Commune d'Oron de faire sa place dans le Canton de Vaud !

Philippe Modoux, Syndic

## 2 Autorités

### 2.1 Section 1 Conseil communal

#### 2.1.1 Préambule

---

En raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la législature s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2016.

#### 2.1.2 Composition

---

Il était constitué au 31 décembre 2015 de :

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Bays	Christian	1607	Palézieux	
Bellon	Laurence	1610	Oron-la-Ville	Commission Education et social
Besnier	Olivier	1610	Oron-la-Ville	
Birchmeier	Eric	1607	Les Thioleyres	Commission de recours en matière de taxes + suppléant VOG
Birchmeier	Patrick	1607	Les Thioleyres	Suppléant Commission des finances
Bize	Daniel	1610	Oron-la-Ville	Délégué des produits carnés
Bovet	Hubert	1608	Oron-le-Châtel	Commission des finances
Bouvier	Danielle	1610	Oron-la-Ville	
Bovy	Michel	1610	Oron-la-Ville	Commissions Energie et développement durable + Education et social
Budry	Christian	1608	Chesalles-sur-Oron	Commission des finances
Carruzzo	James	1607	Palézieux	
Chamot	Alain	1607	Palézieux	
Chamot	Etienne	1607	Palézieux	Commission des finances
Chenevard	Frédéric	1612	Ecoteaux	Commission de gestion
Cherpillod	Roland	1610	Oron-la-Ville	
Chollet	Fabrice	1610	Oron-la-Ville	Commission des finances
Cuénoud	Thierry	1607	Palézieux	Président Commission des finances + Commission Urbanisme, aménagement et mobilité
Daepfen	Nicolas	1607	Palézieux	
De Bourgues	Loïc	1610	Oron-la-Ville	
Décastel	Antoinette	1607	Les Thioleyres	Suppléant Commission de gestion
Delavy	Michel	1610	Châtillens	Suppléant Commission de recours en matière de taxes
Demierre	Philippe	1610	Oron-la-Ville	Commission Urbanisme, aménagement et mobilité
Demiéville	Abel	1607	Palézieux	Commission de recours en matière de taxes
Demiéville	Daniel	1607	Palézieux	
Dind	Jean-Daniel	1607	Palézieux	Commission Energie et développement durable
Dovat	Sylvain	1607	Palézieux	Délégué VOG
Dovat	Céline	1607	Palézieux	
Escher	Eléonore	1607	Les Tavernes	Scrutatrice 2015-2016 + Commission Education et social
Etter	Frédéric	1610	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion
Ferreira	Gabriel	1610	Châtillens	
Fonjallaz	Edouard	1612	Ecoteaux	Délégué VOG
Gallaz	Philippe	1608	Oron-le-Châtel	

Nom	Prénom	NP	Localité	Fonction dans le Conseil
Gremaud	Jean-Paul	1608	Oron-le-Châtel	
Grossglauser	Patricia	1608	Bussigny-sur-Oron	Commission Education et social
Herminjard	Sandrine	1610	Oron-la-Ville	
Imhof	Isabelle	1607	Palézieux	
Jordil	Daniel	1607	Palézieux	
Kissling	Jean-Luc	1610	Oron-la-Ville	Commission Urbanisme, aménagement et mobilité
Locher	Georges	1608	Oron-le-Châtel	Commission Energie et développement durable
Maibach	Alain	1610	Oron-la-Ville	Vice-Président 2015-2016
Maillard	Albert	1608	Chesalles-sur-Oron	
Maillefer	Pierre-André	1607	Palézieux	Scrutateur suppléant 2015-2016
Martin	Eric	1610	Oron-la-Ville	Délégué VOG
Mayor	Jacques	1608	Oron-le-Châtel	
Mercanton	Steve	1607	Palézieux	
Meyer	Florian	1610	Oron-la-Ville	
Moulet	Rosemarie	1610	Châtillens	Scrutatrice suppléante 2015-2016
Neyret	Isabelle	1612	Ecoteaux	
Pechin	Emmanuel	1610	Oron-la-Ville	Suppléant Commission Education et social
Pichard	Jean-Paul	1610	Oron-la-Ville	Délégué DMEX - Commission Energie et développement durable + Commission Urbanisme, aménagement et mobilité
Pichler	Markus	1610	Oron-la-Ville	Commission Education et social
Platel	David	1610	Oron-la-Ville	Commission de gestion
Ramseyer	Eric	1607	Palézieux	Suppléant Commission de gestion
Raynaud	Pierre-André	1610	Oron-la-Ville	
Rebetez	Christophe	1610	Oron-la-Ville	Commission Urbanisme, aménagement et mobilité
Rubattel	Jean-Paul	1610	Vuibroye	
Schmuki	Anton	1612	Ecoteaux	Commission Energie et développement durable
Schwaar	Jean-Luc	1607	Palézieux	PRESIDENT 2015-2016
Serex	Bernard	1608	Chesalles-sur-Oron	
Sonnay	Vincent	1607	Les Tavernes	Commission de gestion
Stauffer	Christophe	1607	Palézieux	
Stuby	Rémy	1612	Ecoteaux	Scrutateur 2015-2016
Taillens	Philippe	1612	Ecoteaux	Commission de gestion
Tonacini	Philippe	1610	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes
Uldry	Anne-Cécile	1610	Vuibroye	Suppléant Commission des finances
Van de Maele	Cedric	1610	Châtillens	
Zutter	Fabien	1607	Palézieux	
Bard	Lorraine	1608	Chesalles-sur-Oron	SECRETAIRE 2012 - 2016

Pour la législature 2016 - 2021, le Conseil communal a pris la décision de réduire le nombre de ses membres de 70 à 60.

### 2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

En date du 16 mars 2015, suite à la démission de M. Jean-Pierre Mathieu pour raison de santé, M<sup>me</sup> Danielle Bouvier a été assermentée et M<sup>me</sup> Rosemarie Moulet nommée scrutatrice suppléante. Malheureusement, M. Mathieu a été emporté par la maladie, le 11 septembre 2015.

M<sup>me</sup> Christelle Dutoit a démissionné et ne sera pas remplacée car il n'y a plus de suppléant dans son arrondissement électoral (Châtillens).

En date du 5 octobre 2015, M<sup>me</sup> Isabelle Imhof a été assermentée, suite à la démission de M. Alain Widmann.

#### 2.1.4 Commissions thématiques

---

En date du 29 juin 2015, le Conseil communal a décidé de créer différentes commissions thématiques et en a élu ses membres :

**Urbanisme, aménagement et mobilité :**

Thierry Cuénoud  
Philippe Demierre  
Jean-Luc Kissling  
Jean-Paul Pichard  
Christophe Rebetez

**Education et social :**

Laurence Bellon  
Michel Bovy  
Eléonore Escher  
Patricia Grossglauser  
Markus Pichler  
Suppléant : Emmanuel Pechin

**Energie et développement durable :**

Michel Bovy  
Jean-Daniel Dind  
Georges Locher  
Jean-Paul Pichard  
Anton Schmuki

La Commission thématique « Culture, sports et loisirs » a été abandonnée, faute de candidats.

#### 2.1.5 Règlement du Conseil communal

---

Le Règlement du Conseil communal du 4 mars 2013 a été adapté et approuvé le 11 mai 2015 dans sa nouvelle version, laquelle fixait notamment le nombre de conseillers à 60 et la création des commissions thématiques.

Malheureusement, sans remettre en cause les décisions prises, le Service des communes et du logement (SCL) a refusé le règlement approuvé le 11 mai 2015 et a demandé quelques adaptations du document afin qu'il soit parfaitement en adéquation avec la Loi sur les communes.

Une nouvelle version du règlement a été rédigée et a été définitivement approuvée lors de la séance du 7 décembre 2015 (préavis 19/2015).

#### 2.1.6 Séances du Conseil communal

---

Le Conseil communal a délibéré à 6 reprises en 2015, tout d'abord sous la Présidence de M. Alain Maibach jusqu'au 30 juin 2015, puis sous celle de M. Jean-Luc Schwaar, Président dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Séance du 16 mars 2015**

Préavis 01/2015	Crédit d'étude pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Route de Bulle (RC 701B) et de la Route de Palézieux (RC 749B) à Oron-la-Ville.
Préavis 02/2015	Règlement des sépultures et des cimetières.
Proposition J-L- Schwaar	Proposition de modification du Règlement du Conseil communal.
Proposition du Bureau	Proposition de création de commissions thématiques.

### Séance du 11 mai 2015

Rapport périodique de la Commission de gestion.

Rapport de la Commission d'étude concernant le projet de modification du règlement du Conseil communal.

Rapport de la Commission d'étude de la proposition du Bureau du Conseil au Conseil communal pour la création de commissions thématiques.

### Séance du 29 juin 2015

Préavis 03/2015 Rapport de gestion 2014.

Préavis 04/2015 Comptes 2014.

Préavis 05/2015 Arrêté d'imposition 2016.

Préavis 06/2015 Crédit pour la réfection du chauffage de la grande salle et du collège d'Ecoteaux.

Préavis 07/2015 Demande de crédits d'investissement pour :

- Le remplacement d'une conduite d'eau potable entre Oron-la-Ville et Palézieux-Village
- Le remplacement de l'éclairage public à la Route de Palézieux à Oron-la-Ville
- La réfection de l'enrobé de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville.

Délégué DMEX Rapport de M. Jean-Paul Pichard concernant le projet de dépôt pour matériaux d'excavation de « Moreau » à Palézieux-Gare.

### Séance du 14 septembre 2015

Préavis 10/2015 Règlement communal sur les subventions aux études musicales.

Préavis 12/2015 Modification du plan des zones approuvé le 24 mai 1985 (Commune de Palézieux) au lieu-dit « Z.I. Au Grivaz » à Palézieux ainsi que le plan de constatation de la nature forestière.

Préavis 13/2015 Plan partiel d'affectation « En Moreau » concernant le dépôt pour matériaux d'excavation de « Moreau » et son règlement.

Préavis 14/2015 Vente de l'ancienne laiterie de Les Thioleyres.

**Séance du 5 octobre 2015**

Préavis 15/2015	Règlement sur les émoluments en matière d'aménagement du territoire et de constructions.
Préavis 16/2015	Règlement sur la protection des arbres.
Préavis 17/2015	Demande de crédits complémentaires au budget de la caisse communale pour 2015.

**Séance du 7 décembre 2015**

Préavis 18/2015	Budget 2016.
Préavis 19/2015	Règlement du Conseil communal d'Oron.
Préavis 08/2015	Demande de crédit d'investissement de CHF 295'000.-- concernant le remplacement d'une conduite d'eau potable à l'Ancienne Route à Châtillens.
Préavis 09/2015	Règlement communal de distribution de l'eau.
Préavis 11/2015	Demande de crédit de CHF 26'000.-- pour l'étude d'un projet de protection des parcelles RF n <sup>os</sup> 3223 et 3278 à Châtillens.

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal, à l'exception du préavis 09/2015 – Règlement communal de distribution de l'eau, qui a été reporté à la prochaine séance du Conseil communal, soit en 2016.

### 2.1.7 Communications de la Municipalité au Conseil communal

---

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté sur :

- La signature de la convention d'exploitation avec Palézieux Bio-énergies SA et la mise en route de l'exploitation de biogaz chez les frères Ramseyer.
- Le Comptoir d'Oron.
- La Cantonale des pompiers.
- Le label « Terravin » obtenu par le Clos d'Oron.
- La fête nationale célébrée le 1<sup>er</sup> août 2015 à Oron-la-Ville avec M. Pierre-Yves Maillard (Président du Conseil d'Etat) en tant qu'orateur officiel.
- La vente du Clos d'Oron les 11 et 12 septembre 2015 à Châtillens.
- Les élections communales, et notamment le fait que la Municipalité d'Oron se représente in corpore pour la prochaine législature.
- La fermeture de la route entre Oron-la-Ville et Palézieux du 22 septembre au 2 octobre 2015 pour la pose du revêtement.
- Les travaux de renouvellement des conduites d'eau qui ont débuté à Les Thioleyres.
- Le Clean Up Day qui a réuni environ 45 personnes le 12 septembre 2015.

- Les vendanges du vin rouge du « Clos d'Oron », quantité faible, mais de qualité.
- La participation de la Municipalité au Tir des Municipalités où elle a terminé 3<sup>ème</sup>, et au concours de rames du Challenge du Préfet à Cully.
- Le giratoire de la Concorde à Oron-la-Ville, où un essai sera fait durant l'hiver, pour une durée de 6 mois.
- La réception des jeunes citoyens.
- L'intronisation de la Commune d'Oron en tant que commune combourgeoise de la Confrérie du Guillon.
- Le repas des nouveaux habitants au Téléthon.
- Les remerciements à M. Maillefer pour ses 27 ans passés au VOG.
- La mise en ligne du nouveau site internet communal.
- La distribution des sapins de Noël qui a eu lieu les 15 et 17 décembre 2015, au local de la voirie.

#### 2.1.8 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

Avec l'introduction du nouveau règlement sur l'élimination des déchets, la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts a traité une vingtaine de recours formulés par divers citoyens de la Commune.

Par contre, concernant le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, la situation est maintenant stabilisée par rapport à 2014.

## 2.2 Section 2 Municipalité



### 2.2.1 Dicastères de la Municipalité

<b>M. Philippe Modoux, Syndic</b>	Remplaçant : M. Olivier Sonnay
Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes	
<b>M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic</b>	Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey
Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique	
<b>M. Frédéric Isoz, Municipal</b>	Remplaçant : M. Daniel Sonnay
Services industriels - Eclairage public	
<b>M. Thierry-Vania Menétrey, Municipal</b>	Remplaçante : M <sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier
Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports - Culture	
<b>M<sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier, Municipale</b>	Remplaçant : M. Gérald Wist
Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme	
<b>M. Daniel Sonnay, Municipal</b>	Remplaçant : M. Frédéric Isoz
Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Promotion du territoire	
<b>M. Gérald Wist, Municipal</b>	Remplaçant : M. Philippe Modoux
Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets	

## 2.2.2 Séances de la Municipalité

---

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2015, elle s'est réunie à 48 reprises, traitant 3'465 sujets représentant 516 pages de procès-verbaux et environ 147 heures de séances.

Par ailleurs, les Municipaux ont effectué 2'475.25 heures de vacations.

		2012	2013	2014	2015
Isoz	Frédéric	344.00	367.75	355.50	306.00
Menétrey	Thierry	302.75	248.75	267.75	202.00
Modoux	Philippe	349.00	285.00	359.50	331.00
Richard	Danielle	191.50	229.00	228.50	264.25
Sonnay	Daniel	222.00	191.00	319.00	228.50
Sonnay	Olivier	991.75	790.25	851.75	848.50
Wist	Gérald	342.00	228.00	335.50	295.00
<b>Total</b>		<b>2'743.00</b>	<b>2'339.75</b>	<b>2'717.50</b>	<b>2'475.25</b>

## 2.2.3 Activités de la Municipalité

---

Quatre ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron, la Municipalité estime que la vitesse de croisière est maintenant atteinte au niveau de son organisation et notamment, à part le règlement sur la distribution de l'eau, des bases légales sur lesquelles elle peut se référer.

Cela dit, son attention a été plus particulièrement portée sur de nombreux sujets qui ont été traités durant l'année, soit (liste non exhaustive) :

- La poursuite de la mise à jour de règlements communaux.
- L'établissement de 18 préavis municipaux à l'intention du Conseil communal.
- L'exploitation des vignes et la vente du « Clos d'Oron ».
- La mise à jour des archives des anciennes communes.
- La gestion du personnel communal.
- La poursuite des travaux d'étude urbanistique « Palézieux + », les PGA des localités de Chesalles-sur-Oron, Ecoteaux, Les Tavernes et Les Thioleyres, ainsi que du périmètre centre d'Oron-la-Ville.
- La réalisation d'études sectorielles et d'implantation à Oron-la-Ville, notamment pour la réalisation de l'agrandissement du collège d'Oron-la-Ville.
- La mise en application de la Loi sur l'aménagement du territoire et de son ordonnance ainsi que la méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR).
- La mise en place du plan de classement des arbres et de son règlement.
- La participation à l'étude du plan directeur régional.
- L'élaboration du budget 2016.
- Le traitement de dossiers de naturalisation.
- La Régie de la paroisse Oron-Palézieux.

- La Paroisse catholique d'Oron.
- La mise en place d'un règlement sur les heures d'ouverture des commerces.
- L'étude et le traitement de dossiers de construction et des nombreuses oppositions qui en ont découlé.
- L'entretien des bâtiments communaux.
- La patinoire provisoire avec la recherche d'une solution pour la couvrir.
- La réalisation de l'agrandissement des pavillons scolaires à Oron-la-Ville et la création de locaux pour la garderie Liloane.
- La réalisation de la piste cyclable mixte entre Oron-la-Ville et Palézieux, ainsi que la réfection de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville.
- La réfection de la Route de Romont à Oron-le-Châtel.
- L'étude d'un giratoire provisoire à la Route de Bulle à Oron-la-Ville.
- La poursuite de l'étude du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE).
- La poursuite de l'étude du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- La location et l'exploitation des locaux communaux ainsi que des terrains de sports.
- La poursuite de l'étude du PPA « En Moreau » pour l'aménagement d'une décharge de matériaux inertes.

#### 2.2.4 Représentation de la Municipalité

---

La Municipalité tient à être présente dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés. Comme de coutume et dans la mesure du possible, elle tente de répondre positivement aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit.

La Commune d'Oron dispose d'un siège au Conseil d'administration de la Coopérative Cité-Derrière, occupé par M. Gérald Wist, Municipal. Celui-ci se réunit 4 fois par année.

La Municipalité a toujours à cœur de tenir un stand Point-info lors des marchés du terroir. C'est un excellent moyen d'avoir un contact direct avec la population.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

UCV	Tour des districts	21.01.2015
Légeret Lucas	Repas de soutien	22.01.2015
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Assemblée générale	02.02.2015
Abbaye de la Haute-Broye	Assemblée générale	05.02.2015
USL Palézieux	Assemblée générale	10.02.2015
Corps des JSP de Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	11.02.2015
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Invitation de la soirée d'information des futurs élèves 1P	11.02.2015
Distributeurs d'eau romands	Journée technique	12.02.2015
Hutter SA	Exposition	12.02.2015
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	13.02.2015

Duvoisin-Groux SA	Départ à la retraite de M. Bucher	18.02.2015
Jumelage de Vers-Pont du Gard	Assemblée générale	22.02.2015
Cully Classique	Conférence de presse	03.03.2015
UCV	Soirée d'information sur LAT	12.03.2015
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale extraordinaire	18.03.2015
Association vaudoise des parents d'élèves	Assemblée générale	19.03.2015
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron	Assemblée générale	19.03.2015
Gym Oron	Assemblée générale	20.03.2015
Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA)	Assemblée générale	25.03.2015
Paroisse Notre-Dame	Assemblée générale	26.03.2015
Cully Jazz	Apéritif	14.04.2015
APROMAD	Assemblée générale	15.04.2015
Comptoir d'Oron	Soirée officielle d'inauguration	15.04.2015
PPE L'Ochette	Assemblée générale	20.04.2015
USL Palézieux	Assemblée générale extraordinaire	22.04.2015
Association VOG	Assemblée des délégués	23.04.2015
ORPCi Oron	Assemblée de printemps	29.04.2015
Minergie Suisse	Séminaire "Energie & bâtiments"	07.05.2015
Ludothèque La Place de Jeux	Assemblée générale	08.05.2015
CES complete electronic systems AG	Exposition des produits traffic-observer	12.05.2015
EauSud SA	Assemblée générale des actionnaires	20.05.2015
Développement économique Canton de Vaud DEV	Assemblée générale	21.05.2015
Fil d'argent	Repas annuel	21.05.2015
Fondation de Serix	Conseil de fondation	21.05.2015
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale extraordinaire	26.05.2015
Association pour la conservation du Château d'Oron	Assemblée générale	27.05.2015
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	28.05.2015
Entreprise Aeschlimann	Inauguration de la halle	05.06.2015
UCV	Assemblée générale des délégués	06.06.2015
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	10.06.2015
APERO	Assemblée générale	11.06.2015
CRIDEC SA	Assemblée générale	20.06.2015
Marche Romande du Général Guisan 2015	Partie officielle	20.06.2015
Association régionale RAS	Assemblée générale	25.06.2015
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Fermeture du pavillon scolaire à Palézieux	25.06.2015
Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	25.06.2015
SATOM SA	Assemblée générale	02.07.2015
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Souper de fin d'année	03.07.2015
Passeport-Vacances	Apéritif de clôture	10.07.2015

Amicale des pompiers de Chesalles-Bussigny	Fête nationale	31.07.2015
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2015
Club de pétanque L'Oronaise	Championnat populaire	23.08.2015
UCV	Forum sur les marchés publics	28.08.2015
VBC Haute-Broye	Match entre Lausanne Université Club LNA et Vérone A1, Italie	02.09.2015
USLO Oron	Assemblée extraordinaire de dissolution	03.09.2015
Maison des Jeunes d'Ecoteaux	Assemblée générale	08.09.2015
La Forestière	Séance d'information	09.09.2015
Fédération vaudoise des entrepreneurs	Première édition de "L'Initiale"	10.09.2015
UCV	Forum parascolaire	10.09.2015
Comptoir suisse	Journée officielle	12.09.2015
Fondation Le Relais	Etats Généraux du Travail Social de Proximité	17.09.2015
Société des commerçants et artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée	17.09.2015
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	22.09.2015
Fondation vaudoise de probation	Rencontre des organismes TIG du Canton de Vaud	24.09.2015
Métraux Béatrice, Conseillère d'Etat	Forum vaudois du logement	24.09.2015
Fondation vaudoise pour la culture	Distribution des prix	26.09.2015
Société des Eaux des Barussels	Sortie annuelle	26.09.2015
Lignum Vaud	Visite d'un bâtiment scolaire à Rueyres-les-Prés	30.09.2015
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée d'automne	01.10.2015
Signal SA	20 ans	01.10.2015
Pôle muséal	Vernissage de l'exposition du concours d'architecture	05.10.2015
Groupement forestier Broye-Jorat	Séance d'information sur la "chalarose" du frêne	07.10.2015
USL Palézieux	Assemblée d'automne	07.10.2015
Comptoir de la Veveyse	Inauguration officielle	21.10.2015
Service de protection de la jeunesse	Soutien aux activités de la jeunesse	29.10.2015
ASHB	Assemblée générale	30.10.2015
Compenswiss	Conférence	30.10.2015
Jumelage Oron - Bussac	Brisolée	30.10.2015
ASHB	Dîner d'automne	01.11.2015
SIA Vaud	Débat concernant la loi sur l'aménagement du territoire	02.11.2015
Région Glâne-Veveyse	Rencontre inter-entreprises	04.11.2015
Journal « Le Courrier »	Présentation des comptes 2014-2015	05.11.2015
UCV	Collaborations intercommunales	05.11.2015
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	11.11.2015
Faucherre Environnement SA	Comptoir broyard	12.11.2015
Syndicat AF d'Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	12.11.2015

Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers	Repas de remerciements de la 108ème assemblée et concours cantonal	14.11.2015
Association VOG	Présentation de l'avant-projet de revitalisation de la Biorde	17.11.2015
La Forestière	Assemblée générale	19.11.2015
Plan directeur forestier des 5 <sup>ème</sup> et 22 <sup>ème</sup> arrondissements	Séance participative	19.11.2015
UCV	Quartiers et villages solidaires Pro Senectute	19.11.2015
Groupe d'intérêt pour l'information professionnelle	Inauguration du Salon des Métiers et de la Formation	24.11.2015
Gym Oron	Soirée annuelle	28.11.2015
Association régionale RAS	Assemblée générale	01.12.2015
Société Coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	Inauguration d'un hangar à plaquettes à Moudon	03.12.2015
Réseau Santé Région Lausanne	Assemblée générale	03.12.2015
Paroisse catholique d'Oron-la-Ville	Inauguration de la salle de paroisse rénovée	06.12.2015
CARO	Assemblée générale	09.12.2015
Société d'artillerie et soldats du train de la Haute-Broye et du Jorat	Fête de Sainte-Barbe	13.12.2015
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron	Apéritif de Noël	15.12.2015
EMS Le Flon	Noël des familles	16.12.2015
ORPCi	Rapport annuel	16.12.2015
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	18.12.2015
USL Palézieux / SDP	Noël villageois	18.12.2015

**Tir villageois :**

La Municipalité a participé avec succès au Tir villageois 2015, au cours duquel elle a terminé au 7<sup>ème</sup> rang. Le groupe des employés de la Commune d'Oron a quant à lui, obtenu le 11<sup>ème</sup> rang en catégorie « Hors sociétés ».

**Tir des Municipalités :**

Tradition oblige, la Municipalité s'est rendue en petite délégation au Tir des Municipalités organisé par la Commune de Maraçon. Lors de cette compétition, elle a obtenu le 3<sup>ème</sup> rang, derrière Saint-Saphorin, qui aura le plaisir d'organiser l'édition 2016 et Montpreveyres.

**Rame – Challenge du Préfet :**

Renforcée par quelques citoyens, la Municipalité a participé le 22 août 2015 à une manche du Challenge intercommunal du Préfet du district Lavaux-Oron organisée par la Société internationale de sauvetage du Léman à Cully. Cette course réunit des équipes de 8 rameurs sur une distance de 800 mètres avec deux virages.

Pour cette édition 2015, l'équipe de la Commune d'Oron a terminé au bas du classement, mais l'important n'est-il pas de participer ?



Nos vaillants rameurs en plein effort

## 2.2.5 Rencontres intermunicipalités

---

Souhaitant entretenir des relations avec les communes voisines, la Municipalité a eu le plaisir de rencontrer, en 2015, les exécutifs des Communes de Châtel-Saint-Denis, Forel (Lavaux), Le Flon, Rue et Saint-Martin.

## 2.2.6 Réception de M. Guy Parmelin, Conseiller fédéral

---

Avec l'élection de M. Guy Parmelin au Conseil fédéral, c'était l'occasion de renouer avec la tradition qui veut que le train officiel s'arrête dans la première commune vaudoise. Fanfare, bannières communales, Clos d'Oron et petits fours, tout était prêt, le 17 décembre 2015, pour accueillir le héros de la journée pendant une dizaine de minutes.

A cette occasion, après avoir souhaité la bienvenue à M. Parmelin, une meule de fromage, sponsorisée par l'Interprofession du gruyère, lui a été remise par deux jeunes lutteurs de la Haute-Broye.

Malgré le court laps de temps à disposition, la fête fût belle et restera un souvenir inoubliable pour les nombreuses personnes présentes.



## 2.2.7 Participation à une Association régionale

---

Depuis la disparition de l'Association régionale Oron (ARO), la Commune d'Oron devra tôt ou tard se rapprocher d'une association, notamment pour pouvoir bénéficier de subventions découlant de la Loi sur le développement économique.

A cet effet, sans qu'une décision formelle ne soit prise à ce jour, la Municipalité a entretenu des contacts avec la ProMove et Lausanne région afin de se renseigner sur leurs activités respectives et les coûts d'une éventuelle participation.

Cet objet reste ouvert et la question sera reprise dès qu'une adhésion à une association sera nécessaire.

## 2.2.8 Elections communales 2016

---

Sans entrer dans le détail sur ces élections qui concernent l'année 2016, il faut néanmoins relever le changement au niveau de l'élection du Conseil communal qui, par une modification de la Constitution vaudoise adoptée par le peuple, oblige les communes de plus de trois mille habitants à passer au système de représentation proportionnelle (RP).

Conséquence à cela, ce sont les partis ou groupements politiques qui devront rechercher et présenter des candidats.

Afin d'offrir une alternative aux personnes intéressées à la vie communale mais qui n'ont pas l'intention d'adhérer à l'un des partis officiels, des citoyens de la Commune ont créé le Groupement indépendant d'Oron (Grindor).

## 3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

### 3.1 Section 1 Administration générale

#### 3.1.1 Organisation

---

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

#### 3.1.2 Personnel communal

---

##### 3.1.2.1 Postes de travail (situation au 31.12.2015)

Au 31 décembre 2015, le personnel communal représentait un nombre de 26,25 ETP.

Des remaniements ont eu lieu dans les services :

- voirie (M. Didier Petter a repris la fonction de responsable d'équipe)
- bâtiments (suite à l'engagement de M. Jean-Pierre Gallet, tous les bâtiments sont gérés, désormais, par l'équipe bâtiments. Les collaborateurs de la voirie reprennent l'entretien des extérieurs des bâtiments).
- BTO (suite au départ de M<sup>me</sup> Gilberte Colliard et l'arrivée de M<sup>me</sup> Stéphanie Jubin, une réorganisation a eu lieu, notamment au niveau du service des eaux).

##### Départ :

M<sup>me</sup> Gilberte Colliard, BTO (31.07.2015)

##### Arrivées :

- M. Jean-Pierre Gallet, concierge (01.09.2015)
- M<sup>me</sup> Stéphanie Jubin, BTO (01.12.2015)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	90 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	35 %	
Colliard	Gilberte	01.07.1994	Collaboratrice administrative au service technique (SI)	50 %	31.07.2015
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Dewarrat	Lorélia	15.08.2011	Apprentie	100 %	31.10.2015
Dufey	René	01.05.2008	Collaborateur à la voirie	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Concierge (dès le 01.09.2015)	100 %	
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	
Goumaz	Arnaud	01.07.2014	Collaborateur à la voirie	100 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	01.08.2013	Apprentie	100 %	
Jordil	Catherine	01.03.1999	Aide concierge	60 %	
Jubin	Stéphanie	01.12.2015	Géomaticienne	80 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	50 %	
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances	50 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	
Platel	Marc	01.11.2014	Concierge	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	50 %	
Rippstein	Jean-Bernard	01.04.1991	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Rippstein	Yvonne	01.12.1991	Concierge	100 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	40 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Brigitte	01.01.2010	Collaboratrice administrative au service technique (BTO)	80 %	
Waridel	Lauranne	15.08.2015	Apprentie	100 %	

### 3.1.2.2 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2015)

Comme annoncé, des surveillants aux arrêts de bus ont été engagés afin de veiller sur les jeunes écoliers lorsque le délai d'attente dépasse 10 minutes.

#### Mutations :

M. Jean-Pierre Gallet a été engagé en tant que personnel fixe.

M<sup>me</sup> Ahlam Chollet a cessé, à la fin de l'année, son activité de « patrouilleuse scolaire » mais reste à notre service en tant que sacristaine des temples de Châtillens et Palézieux.

#### Départs :

M<sup>me</sup> Damaris Fonjallaz a cessé, au début de l'année, son activité de « patrouilleuse scolaire ».

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Bard	Lorraine	01.01.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Bucher	Mireille	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Cardinaux	Virginie	27.10.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	31.05.2015
Chaubert	Bodilahy	01.08.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	31.08.2015
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Defferrard	Claire	27.10.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	30.06.2015
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Fonjallaz	Damaris	01.02.2013	Patrouilleuse solaire	Heure/Aux	31.01.2015
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Aide concierge	Heure/Aux	31.08.2015
Gilliéron	Anne-Laure	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Hassler	Marie-Laure	27.10.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	31.07.2015
Maillard	Albert		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	Maria de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémond	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Umba	Niati Lili	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

Pour assurer les grands nettoyages scolaires, 19 jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été.

Enfin, 2 stages d'observation ont été organisés pour des jeunes de la région.

### 3.1.2.3 Formation

- M<sup>me</sup> Brigitte Waridel a suivi le cours « prendre des notes et rédiger des PV »
- M. Didier Petter a suivi une formation sur la lutte contre les espèces invasives.

### 3.1.2.4 Jubilés

Ont fêté 15 ans de service :

- M. Claude Berger, le 1<sup>er</sup> mai 2015.
- M. Olivier Burnat, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- M. Claude-Alain Perret, 1<sup>er</sup> septembre 2015.

M. Marcel Bovet a, quant à lui, réalisé ses 20 ans de service le 1<sup>er</sup> août 2015.

M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal, a fêté ses 25 ans de service le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

La Municipalité adresse à ces cinq collaborateurs ses félicitations et ses remerciements pour leur engagement envers la collectivité.

### 3.1.2.5 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose une formation CFC d'employé de commerce. Sous l'égide de leur formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail est convenue. Nous relevons l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la formation de notre jeunesse.

- M<sup>lle</sup> Lorélia Dewarrat a terminé et réussi son apprentissage. Au terme de son contrat, elle est restée quelques semaines à notre service afin de soutenir l'équipe du greffe pour la création du nouveau site internet.
- D'un commun accord, M<sup>lle</sup> Candice Jordil a redoublé sa deuxième année. Cette décision s'avère bénéfique pour la poursuite de sa formation.
- M<sup>lle</sup> Laurane Waridel nous a rejoints ; elle a commencé sa formation à mi-août 2015.



M<sup>lle</sup> Dewarrat

### 3.1.3 Situation des règlements communaux

Avec la fin de législature qui approche, mis à part le règlement sur la distribution de l'eau qui sera soumis au Conseil communal en 2016, la Commune d'Oron dispose actuellement de pratiquement toutes les bases légales pour son fonctionnement.

Cela dit, il reste encore quelques règlements à mettre en chantier, notamment le RPGA, la vidéosurveillance, les transports scolaires, du Conseil de l'Etablissement scolaire, etc.

<b>Règlements communaux - Etat au 31.12.2015</b>	<b>Adopté par Municipalité</b>	<b>Adopté par le Conseil communal</b>	<b>Approuvé par le Canton</b>
Règlement du Conseil communal <b>***)</b>	---	07.12.2015	?
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie	13.03.2013	24.06.2013	09.07.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz <b>*)</b>	23.01.2013	04.04.2013	?
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau <b>**)</b>	28.10.2015	?	?
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance <b>**)</b>	25.11.2015	?	?
<b>Règlements de compétence de la Municipalité :</b>			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur le mérite sportif, culturel et professionnel	06.03.2013	---	---
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
<b>Règlements propres à l'Etablissement scolaire :</b>			
Règlement sur les transports scolaires <b>**)</b>	?	?	?
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire <b>**)</b>	?	?	?
<b>*)</b>	Règlement toujours en cours d'approbation au Canton		
<b>**)</b>	Seront soumis au Conseil communal en 2016		
<b>***)</b>	Règlement en examen auprès du Canton		

### 3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration

Le site internet a vécu une refonte totale. Son nouveau visuel, plus léger, est bien adapté à ce qu'une commune doit présenter sur la toile. Sa mise en place a représenté env. 500 heures de travail de la part de l'administration communale et il sera dorénavant géré par le Greffe municipal.

Le prestataire choisi est l'un des plus importants fournisseurs de sites des communes romandes.



### 3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

2 nouveaux ordinateurs portables ont été acquis pour la nouvelle apprentie et la nouvelle collaboratrice du BTO, amenée à se déplacer pour la prise de procès-verbaux.

Pour faire face aux envois en nombre (lors de l'envoi des bordereaux des taxes communales, par exemple), une machine permettant la mise sous pli a été acquise en 2015. Cet outil s'avère très utile et simple d'utilisation.

### 3.1.6 Information à la population

Le journal « Le Courrier » reste un lien très utile entre la population et l'administration. L'année 2015 aura été l'occasion de présenter quelques dicastères et les importants travaux réalisés.

### 3.1.7 Archives communales

La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2015, la situation n'a guère évolué, le Greffe municipal ayant mis plus de moyens pour l'élaboration du nouveau site internet communal. Néanmoins, 67 heures ont été consacrées aux archives de Bussigny-sur-Oron.

### 3.1.8 Office communal de la population

#### 3.1.8.1 Bureau vaudois des adresses - Communication d'adresses

A l'instar de nombreuses communes du Canton, traditionnellement et depuis de très nombreuses années, l'Office communal de la population transmettait les adresses des nouveaux citoyens au Bureau vaudois d'adresses (BVA).

Pour information, la Municipalité a purement et simplement renoncé à cette pratique dès le mois de décembre 2015.

Par ailleurs, lors de demandes spécifiques, la Municipalité a toujours été très restrictive en matière de communication d'adresses et s'appuie pour cela sur les dispositions de la Loi sur le contrôle des habitants.

#### 3.1.8.2 Statistique de la population

Selon les données cantonales, le chiffre officiel de la population est de 5'297 habitants au 31 décembre 2015, dont 4'216 suisses et 1'081 étrangers.

Cela dit au 4 janvier 2016, les chiffres ne sont pas identiques selon notre base de données (voir tableau ci-après). En effet, les données de l'Etat correspondent à la population suisse établie et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an. Par contre, ce tableau a le mérite de donner une photographie plus détaillée de la structure de la population.

Etat de la population d'Oron au 04.01.2016 :

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Habitants dans la Commune</b>	<b>5'381</b>	<b>526</b>	<b>521</b>	<b>2'242</b>	<b>2'092</b>
- Suisses	4'238	417	405	1'829	1'587
- Etrangers	1'143	109	116	413	505
<b>Résidents principaux</b>	<b>5'349</b>	<b>525</b>	<b>521</b>	<b>2'225</b>	<b>2'078</b>
- Suisses	4'208	416	405	1'813	1'574
- Etrangers	1'141	109	116	412	504
<b>Résidents secondaires</b>	<b>32</b>	<b>1</b>		<b>17</b>	<b>14</b>
- Suisses	30	1		16	13
- Etrangers	2			1	1
<b>Résidence principale</b>					
De sexe féminin	2'750	525		2'225	
De sexe masculin	2'599		521		2'078

	Total	Moins de 16 ans		Plus de 16 ans	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
<b>Etat civil</b>					
Célibataires	2'390	525	521	620	724
Marié(e)s	2'150			1'064	1'086
Veufs (veuves)	263			220	43
Divorcé(e)s	423			255	168
Marié(e)s/séparé(e)s	113			62	51
Partenariat	10			4	6
<b>Etrangers, Permis</b>					
Permis B	412	37	45	147	183
Permis C	660	62	63	236	299
Permis L	17	2	3	7	5
Autres permis	52	8	5	22	17

Par ailleurs, l'Office communal de la population a traité en 2015 :

590	Arrivées
482	Départs
193	Changements d'adresse
70	Naissances
55	Décès
36	Mariages
30	Séparations
25	Divorces
275	Demandes de cartes d'identité

### 3.1.9 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers du Contrôle des habitants et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 1'813 bâtiments
- 1'350 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'447 logements

### 3.1.10 Naturalisations

#### 3.1.10.1 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2015, 25 demandes de naturalisation ont été déposées contre 6 en 2014. Ce chiffre record démontre que les durcissements proposés dans les bases légales poussent à une augmentation des candidats à la naturalisation.

#### 3.1.10.2 Commission communale des naturalisations

La Municipalité a pris la décision de charger une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats à la naturalisation.

Cette dernière est composée de M. Philippe Modoux, Syndic, M<sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier et M. Gérald Wist, Municipaux. Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal. Elle a siégé à 6 reprises et a traité 9 dossiers.

#### 3.1.10.3 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2015, quatorze dossiers ont été déposés pour une procédure ordinaire. Un a été rejeté car le candidat ne remplissait pas les conditions et un second a fait uniquement l'objet de la rédaction d'un rapport administratif pour la Ville de Lausanne.

#### 3.1.10.4 Naturalisations facilitées cantonales

Onze demandes de naturalisation concernant des étrangers nés en Suisse (25 LDCV) ont été traitées administrativement par la Municipalité. Cette procédure ne comporte pas d'audition des candidats par la Commission communale des naturalisations.

### 3.1.11 Initiatives et référendums

En 2015, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « <b>Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative sur la réparation)</b> »	87
Initiative populaire fédérale « <b>Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)</b> »	66
Initiative populaire fédérale « <b>Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)</b> »	14
Référendum sur « <b>Loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)</b> »	27
Référendum sur la « <b>Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)</b> »	40
Initiative populaire fédérale « <b>Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous</b> »	270
Initiative populaire fédérale « <b>Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)</b> »	40

Initiative populaire fédérale « <b>Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)</b> »	58
Initiative populaire fédérale « <b>Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement</b> »	69
Initiative populaire fédérale « <b>Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration</b> »	139
Référendum sur la « <b>Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)</b> »	63
Initiative populaire fédérale « <b>Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)</b> »	43
Référendum sur la « <b>Loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux</b> »	69
Référendum « <b>Contre des avocats gratuits pour tous les requérants d'asile</b> »	13
Référendum « <b>Contre la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)</b> »	39

### 3.1.12 Votations fédérales 2015

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>11.03.2015</b>					
1.	Acceptez-vous l'initiative populaire « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » ?	3'237	1'336	395 29.57 %	941 70.43 %
<i>Taux de participation 41.77 %</i>					
2.	Acceptez-vous l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie » ?	3'237	1'334	76 5.70 %	1'258 94.30 %
<i>Taux de participation 41.77 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<b>14.06.2015</b>					
1.	Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain ?	3'266	1'231	1'005 81.64 %	226 18.36 %
<i>Taux de participation 38.85 %</i>					
2.	Acceptez-vous l'initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études » ?	3'266	1'216	473 38.90 %	743 61.10 %
<i>Taux de participation 38.82 %</i>					
3.	Acceptez-vous l'initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) » ?	3'266	1'254	371 29.59 %	883 70.41 %
<i>Taux de participation 38.82 %</i>					
4.	Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision?	3'266	1'244	695 55.87 %	549 44.13 %
<i>Taux de participation 38.92 %</i>					

### 3.1.13 Elections fédérales

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
<b>18.10.2015</b>			
1.	Election des 18 membres vaudois du Conseil national	3'279	1'392
2.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 <sup>er</sup> tour)	3'279	1'405
<i>Taux de participation 43.55 %</i>			

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
<b>08.11.2015</b> 1.	Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 <sup>ème</sup> tour)	3'263	1'157
<i>Taux de participation 35.76 %</i>			

### 3.1.14 Participation au système Easyvote

---

Depuis quelques années, la Commune d'Oron participe au projet Easyvote mis en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ). Fort de son succès et au vu des bons échos reçus, la Municipalité a décidé de poursuivre son partenariat avec Easyvote.

Aujourd'hui ce sont 324 communes en Suisse qui sont concernées par cette action et qui ont permis de distribuer la brochure spéciale élections Easyvote à près de 116'500 citoyens. A cette occasion, c'est 19 % des jeunes citoyens âgés entre 18 et 25 ans qui, par exemple, ont pu être informés de manière simple et politiquement neutre sur les élections fédérales.

### 3.1.15 Inspection de la Préfecture

---

Avec le départ de M. Jean-François Croset, Préfet, la traditionnelle visite de commune n'a pas été effectuée en 2015.

### 3.1.16 Réception des nouveaux habitants

---

La Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2015 à Oron-la-Ville. Sur environ 350 familles invitées, 135 personnes ont répondu à l'appel.

### 3.1.17 Réception des jeunes citoyens

---

La Municipalité a invité les 61 nouveaux citoyens à participer à une petite manifestation de présentation de la Commune et de ses Autorités.

Malheureusement, seuls 6 jeunes ont participé à cette soirée et 14 se sont excusés.

Ce maigre bilan pousse la Municipalité à réfléchir sur le concept afin de trouver un meilleur écho auprès des jeunes.

Un grand merci à la sympathique équipe présente ainsi qu'à M. et M<sup>me</sup> Pascal Fonjallaz, hôtes du jour.



### 3.1.18 Jubilaires

---

Le 8 mai 2015, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2015 leurs 80 ans (25), et leurs 90 ans (20). 29 personnes ont répondu à l'appel de la Municipalité.



### 3.1.19 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

---

Il peut être intéressant de rappeler le fonctionnement des participations communales aux coûts non couverts, lesquels sont régis par la Loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP).

#### **Investissement (charges financières) art. 14 LMTP :**

Lorsque l'Etat accorde une subvention à un taux d'intérêt réduit ou sans intérêt, les communes participent à la prise en charge de cette remise d'intérêt à raison de 30 %. Le taux moyen d'intérêt de la dette de l'Etat est appliqué dans le calcul. Lorsque l'Etat accorde une subvention à fonds perdu, les communes y participent à raison de 30 %.

**Exploitation (indemnités), art. 15 LMTP :**

Les communes participent à raison de 30 % à la subvention d'exploitation pour les lignes de trafic régional.

**Principes de répartition, art. 15 LMTP :**

La répartition du montant à charge des communes est effectuée par région de transport public (bassin de transport). La répartition entre communes du montant à charge d'un bassin est effectuée en tenant compte de la population de chaque commune (population résidante permanente au 31 décembre 2014, selon Statistique Vaud) et du coefficient de qualité de desserte effectif en 2015 (fixé selon la meilleure fréquence de desserte et du meilleur moyen de transport de la commune). La Commune d'Oron fait partie du bassin de transport n° 5 : Lausanne-Echallens-Oron et elle est colloquée avec le coefficient 1.

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2015 se monte à **CHF 390'598.40** (- CHF 31'669.40 par rapport à 2014).

Cette bonne nouvelle s'explique principalement par

- des charges financières inférieures
- une augmentation de la quote-part octroyée par la Confédération pour le trafic régional voyageur (TRV)
- les décomptes 2014 des métros favorables au Canton.

### 3.1.20 Transports

---

Cette année, la séance de coordination et d'échange d'information avec les commissions de transport Glâne-Veveyse et Broye a eu lieu à Palézieux le 14 novembre 2015 sur invitation de notre Commune.

Différents points ont été abordés, notamment la rénovation de la ligne de la Broye, le futur de la Gare de Palézieux, les correspondances avec les lignes de bus, ainsi que l'amélioration des horaires entre Palézieux et Berne.

### 3.1.21 Cartes journalières CFF

---

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, c'est environ le 80 % des cartes qui ont trouvé preneurs.

### 3.1.22 Cinéma d'Oron

---

Le cinéma a reçu la subvention habituelle qui lui permet d'exister. Il est à noter que l'équipement de la seconde salle en digital a été réalisé par l'exploitant sans participation communale. Malgré les 93 films diffusés, dont 24 films suisses, les 5'575 entrées sont qualifiées de médiocres par le gérant en moyenne rapportée (2006-2015).

### 3.1.23 Ecoles de musique

---

M. Menétréy, Municipal, est membre du comité du CMDO et y représente la Commune.

L'année 2015 a vu le transfert des activités du CMDO dans l'ancien appartement du Collège de Palézieux-Village. Cette solution a permis à la Commune de cesser la location des locaux sis au Bourg à Oron-la-Ville pour accueillir cette école dans des bâtiments communaux, à savoir :

- Ancienne salle de Municipalité de Les Tavernes
- Appartement du concierge du collège de Palézieux

### 3.1.24 Règlement sur les subventions aux études musicales

---

Le 14 septembre 2015, sur la base du préavis 10/2015, le Conseil communal a adopté le projet de Règlement communal sur les subventions aux études musicales. Ce dernier a été approuvé par le Canton le 6 novembre 2015.

Les écoles de musiques ont été informées de la mise en place de cette base légale avec le matériel nécessaire pour présenter les demandes.

### 3.1.25 Sociétés locales

---

La Commune d'Oron compte 52 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

<b>Abbaye de la Haute-Broye</b>			
James Carruzzo	mjcarruzzo@bluewin.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
<b>Amicale de la Grenette</b>			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
<b>Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron - Bussigny</b>			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
<b>Amicale des anciens pompiers de Maraçon</b>			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80
<b>Amicale des Bracaillons</b>			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com		079 632 43 50
<b>Amicale des Thioleyres</b>			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
<b>Amicale PEC Jorat-Lavaux</b>			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	www.pecjorat.ch	078 622 95 80
<b>ASHB</b>			
Julien Grand	ashb@bluewin.ch	www.ashb.ch	079 543 24 72
<b>Assemblée Evangélique</b>			
Nicolas Lehmann	secretariat@ee-oron.ch	www.ee-oron.ch	021 907 63 28

<b>Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux</b>			
Marylène Zufferey			021 907 99 68
<b>Association des produits du terroir de Haute-Broye</b>			
Céline Dovat	familledovat@bluewin.ch		078 645 71 37
<b>Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard</b>			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
<b>Association du Stand</b>			
Jean-Daniel Graz	jdj@bluewin.ch		021 907 79 26
<b>AthleticaOron</b>			
Franco Vaccher	vaccherf@gmail.com	www.athleticaoron.ch	021 907 91 47
<b>Badminton Club Oron</b>			
M. Nicolas Pineau	nicolas.pineau@bcoron.ch	www.bcoron.ch	076 217 10 27
<b>Basket Club Oron-Veveyse</b>			
Samuel Carera	info@pittet-artisans.ch	www.veveyse-basket.ch	021 948 93 77
<b>Boxing-club Châtel-St-Denis</b>			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
<b>CADOC</b>			
Patrick Jaunin			021 907 82 47
<b>Cavaliers d'Oron et DGM</b>			
Isabelle Cordey	i.cordey@gmail.com	www.dgm-oron.ch	079 252 34 42
<b>Club d'accordéonistes Les Sittelles</b>			
Eric Mercanton	emercanton@bluewin.ch	www.lessittelles.net	079 212 70 86
<b>Club de Pétanque l'Oronaise</b>			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
<b>Club des lutteurs de la Haute-Broye</b>			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
<b>Club Montagnard Edelweiss</b>			
Philippe Chevalley	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	
<b>Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud</b>			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
<b>Crescendo</b>			
Jean-Daniel Dind	dind-jds@bluewin.ch		079 225 03 85
<b>Ensemble vocal Intervalles</b>			
Florence Pires			021 921 16 65
<b>Fil d'argent Oron et environs</b>			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
<b>Groupe de rencontre des Aînés</b>			
Maurice Décosterd			021 907 78 23

<b>Gym Oron</b> Eric Gilliéron	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 483 50 23
<b>Gym-Hommes d'Oron</b> Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
<b>Harmonie d'Oron</b> Sylvain Carera	sylvain.carera@gmail.com	www.harmonieoron.ch	079 406 83 00
<b>Jeunesse de Palézieux</b> Cédric Waridel			077 455 40 04
<b>Lè Maïentzettè</b> Victorien Kissling	victorien.kissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	021 515 34 27
<b>Les Co'pain</b> Nicole Rubattel			021 907 85 47
<b>Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux</b> Jacques Chamot	jchamot@bluewin.ch		079 706 94 30
<b>Les Irréductibles</b> Carmen Peer	Peer.carmen@gmail.com		076 389 66 89
<b>Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye</b> Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
<b>Ludothèque La Place de Jeux</b> Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
<b>Mot'occase</b> Frédéric Muser	f.muser@sunrise.ch		079 637 82 04
<b>Paroisse catholique Oron et environs</b> Martin Baudois	m.baudois@bluewin.ch		079 705 48 68
<b>Paroisse protestante Oron-Palézieux</b> Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch		021 907 89 88
<b>Pistolet Chexbres Palézieux et environs</b> Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
<b>Rugby Club Haute-Broye</b> Laurent Escart	president@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	079 700 78 77
<b>SEL d'Oron et d'ailleurs</b> Lilliane Widmer			021 907 86 90
<b>Société de développement de Palézieux</b> Myriam Edward	sdp-palézieux@hotmail.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
<b>Société des commerçants et artisans</b> David Platel	david.platel@bcv.ch		078 689 04 85
<b>Société du jumelage Oron-Bussac</b> Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00

<b>Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres</b>			
Yann Gabriel	gabriel.yndj@bluewin.ch	www.tspalezieux.wix.com/home	079 293 73 92
<b>Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50</b>			
Roger Crausaz	r.crausaz@romandie.com		079 791 22 50
<b>UHC White Storm</b>			
Diego Suter	secretaire@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 535 22 66
<b>Union des sociétés locales de Palézieux</b>			
Christophe Stauffer	c.stauffer@bluewin.ch		079 355 04 76
<b>Volley Ball Club Haute-Broye</b>			
Stéphanie Jubin	stephanie.jubin@vbchb.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

Les activités de nos sociétés locales ne faiblissent pas. Les grands événements sont en augmentation grâce aux excellentes infrastructures mises à leur disposition.

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles de nombreuses fois. En outre, nous avons délivré :

- 62 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool)
- 4 autorisations de loto
- 10 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont notamment été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Bal du Petit Nouvel-An de la Jeunesse de Palézieux
- Apéritif de la Société de développement de Palézieux SDP
- Marchés des produits du terroir
- Lotos de l'Harmonie d'Oron
- Soirées annuelles des Sittelles
- Divers tournois de football juniors ASHB
- Soirée MAD par le Club des lutteurs de la Haute-Broye
- Repas de soutien de l'ASHB
- Sortie raquettes et fondue de l'Amicale des Thioleyres
- Concerts des Cadets de l'Harmonie d'Oron
- Tournois et Championnat suisse de Unihockey
- Soirée annuelle de Lè Maïentzettè et de la Sittelle
- Meeting de boxe
- Comptoir régional
- 108<sup>ème</sup> assemblée et concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
- Fête villageoise et inauguration de l'Art'Scène
- Coffre ouvert et vide grenier

- Cirque Helvetia
- Cirque Gomette et Gabatcho
- Passage du Tour de Romandie
- Mot'Occase
- Qualification tests de gym (Gym Oron)
- Finale UBS Kids Cup
- Tournois internes de badminton « jeunes, Canton de Vaud »
- Camp agrès (ACVG)
- Weekend sportif de Jeunesse
- Championnat suisse de lutte suisse des garçons-lutteurs
- 8<sup>ème</sup> Tir de la Broye
- Marche romande du Général Guisan
- Passage du Tour de Romandie
- Fêtes nationales à Ecoteaux, Chesalles et Oron-la-Ville
- Mousse party de la Jeunesse de Palézieux
- Marché artisanal de La Grenette
- Concours hippique des Cavaliers d'Oron et DGM
- Tir villageois des Tireurs sportifs Palézieux – 300 mètres
- Marché au Château d'Oron
- Rock'O'Battoir 2015
- Match aux cartes amical et concert thé-vente des Sittelles
- Wysam 333 – randonnée cyclotouriste
- Kermesse de l'Atelier des enfants
- Assemblée générale des scouts vaudois
- Représentations du Cabaret d'Oron
- Le focus Day
- Repas de soutien, La Baveuse (guggenmusik)
- De cour à jardin, souper-spectacle des enfants
- Souper-Théâtre des Crapauds d'Ecoteaux
- Sortie champignons de la SDP
- Foire aux oignons
- Dîner d'automne de l'ASHB
- 5<sup>ème</sup> Nuit du vin cuit du Jumelage Palézieux – Vers-Pont du Gard
- Brisolée du Jumelage Oron-Bussac
- Fête paroissiale
- Soirées annuelles du chœur mixte Crescendo
- Soirée annuelle de gymnastique de Gym'Oron

- Téléthon
- Crescendo, chantée
- Concerts de l'Harmonie d'Oron
- Noël villageois à Ecoteaux, Les Tavernes, Les Thioleyres et Palézieux

### 3.1.26 Comptoir Région Oron

---

Le 12<sup>ème</sup> Comptoir Région Oron a rencontré un immense succès avec un record de 120 exposants et une estimation de 15'000 visiteurs. Pendant ces quatre journées, le public a pu voir comment se fabriquait le charbon grâce à la Charbonnière installée à côté du site et, au chalet de l'interprofession du gruyère, hôte d'honneur du Comptoir 2015, tous les secrets de fabrication y étaient dévoilés.

La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux organisateurs de cette très belle édition d'une manifestation qui devient incontournable.



### 3.1.27 Fête nationale

---

Retour à Oron-la-Ville pour la fête nationale 2015.

La Municipalité a pu compter sur le soutien de l'Harmonie d'Oron pour l'organisation de cette commémoration. La célébration a dû être déplacée dans la salle de gymnastique à cause de la météo capricieuse. Ce fût un grand honneur d'accueillir Monsieur le Conseiller d'Etat, Pierre-Yves Maillard.

Un magnifique feu d'artifice a conclu cette manifestation.



### 3.1.28 La Poste

---

Effet et conséquence de la fermeture de divers guichets dans la région, l'Office de poste d'Oron-la-Ville se retrouve maintenant à l'étroit et la Direction de La poste a annoncé lors de la séance du 9 octobre 2015 qu'elle est à la recherche de nouveaux locaux plus spacieux à Oron-la-Ville.

### 3.1.29 Boîte à livres

---

Suite à une initiative citoyenne, la Municipalité a autorisé la pose d'une boîte à livres sur la Place de foire d'Oron-la-Ville. Les premiers retours semblent positifs et ce système d'échange de livres pourrait être installé ailleurs dans le futur.



### 3.1.30 Porcherie - Projet de porcherie régionale

---

Sur la base de la modification des normes de la détention des porcs voulue par les chambres fédérales visant à une meilleure détention des animaux qui entrera en vigueur en 2018, les porcheries sises sur le territoire communal devront impérativement être mises en conformité d'ici 2018. C'est pourquoi la Société de laiterie de Chesalles-sur-Oron, la société de laiterie d'Ecoteaux et la société de fromagerie de Palézieux discutent d'un rapprochement afin de trouver un site pour y réaliser une porcherie commune.

### 3.1.31 Abattoir - Projet d'abattoir régional

---

Les dispositions du Règlement sur les abattoirs et les contrôles en relation avec l'abattage (RACA) étant de plus en plus stricts en matière d'exploitation d'abattoirs, notamment au sujet du contrôle des viandes qui sont de la compétence des Municipalités, l'idée de créer un abattoir régional fait partie des options à disposition des autorités régionales.

Les Communes de Puidoux, Forel (Lavaux), Savigny et Oron se sont réunies à deux reprises pour discuter de la problématique des quatre abattoirs respectifs qui ne sont plus aux normes. C'est dans cet ordre d'idée qu'une visite des installations de la Vallée de Joux, ainsi qu'une analyse de la conception de la société d'exploitation ont été effectuées.

## 3.2 Section 2 Finances

### 3.2.1 Rapport des comptes

---

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 11/2016).

### 3.2.2 Arrêté d'imposition

---

Le 29 juin 2015, le Conseil communal a adopté le préavis 05/2015 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2016, maintenant le taux communal à 69 points.

### 3.2.3 Plafond d'endettement

---

Pour rappel, le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--** pour la législature 2011 - 2016. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012.

### 3.2.4 Succession

---

Le 24 juin 2013, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donation et succession (préavis 15/2013).

Au cours de l'année 2015, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

### 3.2.5 Facturation de l'eau

---

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le service de la Bourse communale a repris le suivi de la facturation et des débiteurs du service des eaux.

### 3.3 Section 3 Sécurité sociale

#### 3.3.1 Chômage

---

Le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2016 était de 157. Ce nombre est resté stable, par rapport à 2015 (155).

#### 3.3.2 Accueil de jour des enfants

---

Le réseau APERO s'est étoffé de nouvelles structures à Savigny (1 garderie et 1 UAPE.) La nouvelle garderie Liloane à Oron-la-Ville, inaugurée début septembre 2015, offre désormais 44 places et abrite également 24 places supplémentaires en UAPE, en plus des 48 existantes.



Le réseau d'accueil en milieu familial (mamans de jour) compte 68 accueillantes, dont 21 sur la Commune d'Oron. 4 autorisations pour de nouvelles accueillantes ont été délivrées sur notre territoire. En 2015, 415 enfants ont été accueillis sur l'ensemble du réseau. 217 nouvelles demandes de placement ont été traitées par nos 2 coordinatrices durant l'année.

#### 3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

---

La Municipalité a enregistré une seule expulsion durant l'année 2015, mais elle n'a pas été dans l'obligation de mettre les biens des personnes concernées à l'abri, une solution ayant été directement trouvée par les expulsés.

D'autre part, la Municipalité a été autorisée par le Juge de paix à éliminer du matériel qu'elle avait pris en charge pour une personne expulsée et qui n'a jamais donné suite aux demandes de l'administration de venir les récupérer.

### 3.3.4 Facture sociale

---

La facture sociale est un facteur de coût important pour les communes (env. 2.5 millions de francs pour Oron). Elle comprend entre autres les subsides aux assurances maladie, le coût des EMS et de la santé et les revenus d'insertion.

Notre Commune comptait 112 dossiers d'aide sociale ouverts en décembre 2015, contre 111 en 2014, soit une augmentation inférieure à celle de la population. Pour la région (Lavaux-Oron + Epalinges), comme pour le Canton, le nombre de dossiers est en légère augmentation.

Taux d'aide sociale (nombre de dossiers de revenu d'insertion) par rapport à la population :

- Oron : 2.1 %
- Région (Lavaux-Oron + Epalinges) : 1.0 %
- Canton : 2.0 %

### 3.3.5 Santé publique - Aide et soins à domicile

---

2015 a vu une augmentation des soins à domicile de 9,6 % par rapport à l'année précédente sur l'ensemble du Canton. Celle-ci pose des problèmes de financement à l'institution. La part des communes, négociée préalablement, ne sera pas remise en cause en 2016.

### 3.4 Section 4 Cultes

#### 3.4.1 Recensement

---

Au 31 décembre 2015, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	2'076
Catholiques	1'647
Sans confession	1'033
Autres	593

#### 3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

---

Donnant suite aux naissances respectives des nouvelles Communes d'Oron et de Servion, la convention liant les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron a été réactualisée le 17 juin 2014. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maracon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

A la même date, un accord concernant le remboursement des travaux de rénovation de la salle paroissiale catholique à Oron était signé et les travaux ont été réalisés durant l'année 2015. Le résultat de ces travaux est magnifique et la Paroisse catholique dispose maintenant d'une salle claire et accueillante en adéquation avec les normes de sécurité et accessible aux personnes à mobilité réduite.

M. Modoux, Syndic, a eu l'occasion d'apporter le message des Autorités lors de l'inauguration qui a eu lieu le dimanche 6 décembre 2015.

#### 3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

---

Le service de la Bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

## 4 Services industriels - Assainissement

### 4.1 Section 1 Services industriels

Contrairement aux années précédentes, l'année 2015 a subi de fortes intempéries, particulièrement durant le mois de mai. Malgré des pluies abondantes, il n'a pas été possible de remplir les nappes phréatiques afin d'en profiter ultérieurement.

Courant juin, une période de sécheresse a débuté. Il a donc été nécessaire de sensibiliser la population de mi-juillet à fin-août. Les citoyens ont parfaitement respecté les consignes des autorités communales et grâce à leur collaboration, nous avons pu éviter la mise en place de restriction d'eau.

En outre, la gestion de l'eau s'est admirablement bien passée grâce à une excellente collaboration avec l'ensemble des fournisseurs, en particulier avec la Commune de Puidoux.

#### 4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 479'579 m<sup>3</sup> se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 192'171 m<sup>3</sup> soit 40.07 % (40.16 % en 2014)
- Les achats d'eau extérieurs : 287'408 m<sup>3</sup> soit 59.93 % (59.84 % en 2014)

##### 4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2015 ont été réalisées sur 3 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny.

<b>Oron-la-Ville</b>	Pompage des Bures	80'878 m <sup>3</sup>
	Pompage de la Longive	96'756 m <sup>3</sup>
<b>Total Oron-la-Ville</b>		<b>177'634 m<sup>3</sup></b>
<b>Bussigny-sur-Oron</b>		<b>14'537 m<sup>3</sup></b>
<b>Total général</b>		<b>192'171 m<sup>3</sup></b>

##### 4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

**AIEJ** : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 26'944 m<sup>3</sup>  
Prix d'achat : CHF 2.25/m<sup>3</sup> sans quota.

**AVGG** : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 50'741 m<sup>3</sup>  
Prix d'achat : quota de 36'000 m<sup>3</sup>/an à CHF 1.60/m<sup>3</sup> et solde d'achats à CHF 1.50/m<sup>3</sup>.

**Maracon** : 68'835 m<sup>3</sup>

Prix d'achat : quota de 50'000 m<sup>3</sup>/an à CHF 1.10/m<sup>3</sup> et solde d'achats à CHF 0.50/m<sup>3</sup>.

**Barussels** : 72'520 m<sup>3</sup>

Prix d'achat : quota de 45'000 m<sup>3</sup>/an à CHF 1.20/m<sup>3</sup> et solde à CHF 0.50/m<sup>3</sup>.

**Puidoux** : 68'368 m<sup>3</sup>

Prix d'achat : quota de 20'000 m<sup>3</sup>/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.45/m<sup>3</sup>; de 50'001 à 100'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.35; de 100'001 à 150'000 m<sup>3</sup> à CHF 1.25/m<sup>3</sup> et dès 150'001 m<sup>3</sup> à CHF 1.20/m<sup>3</sup>.

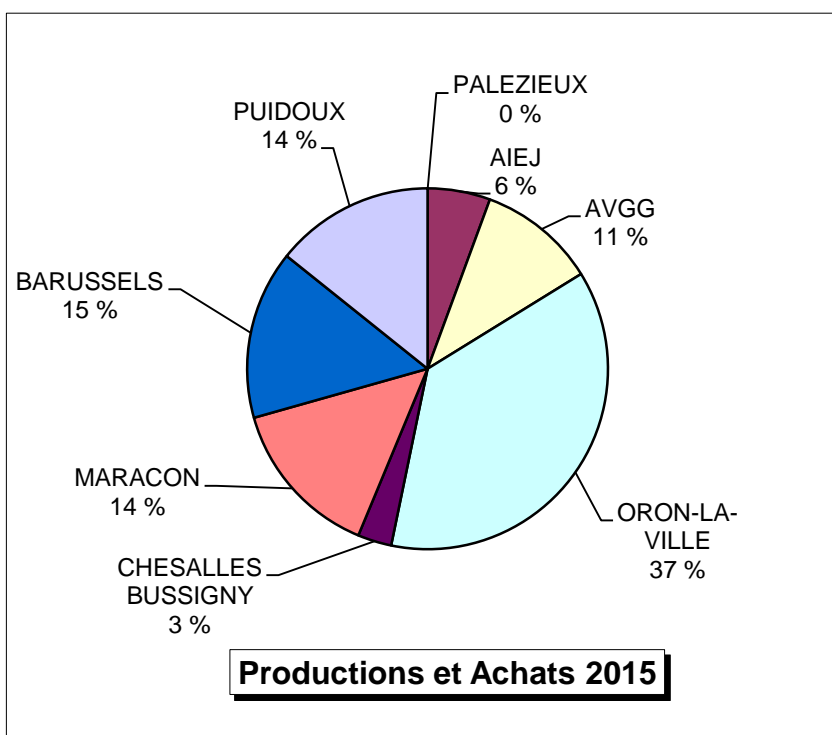
#### 4.1.1.3 Ventes d'eau

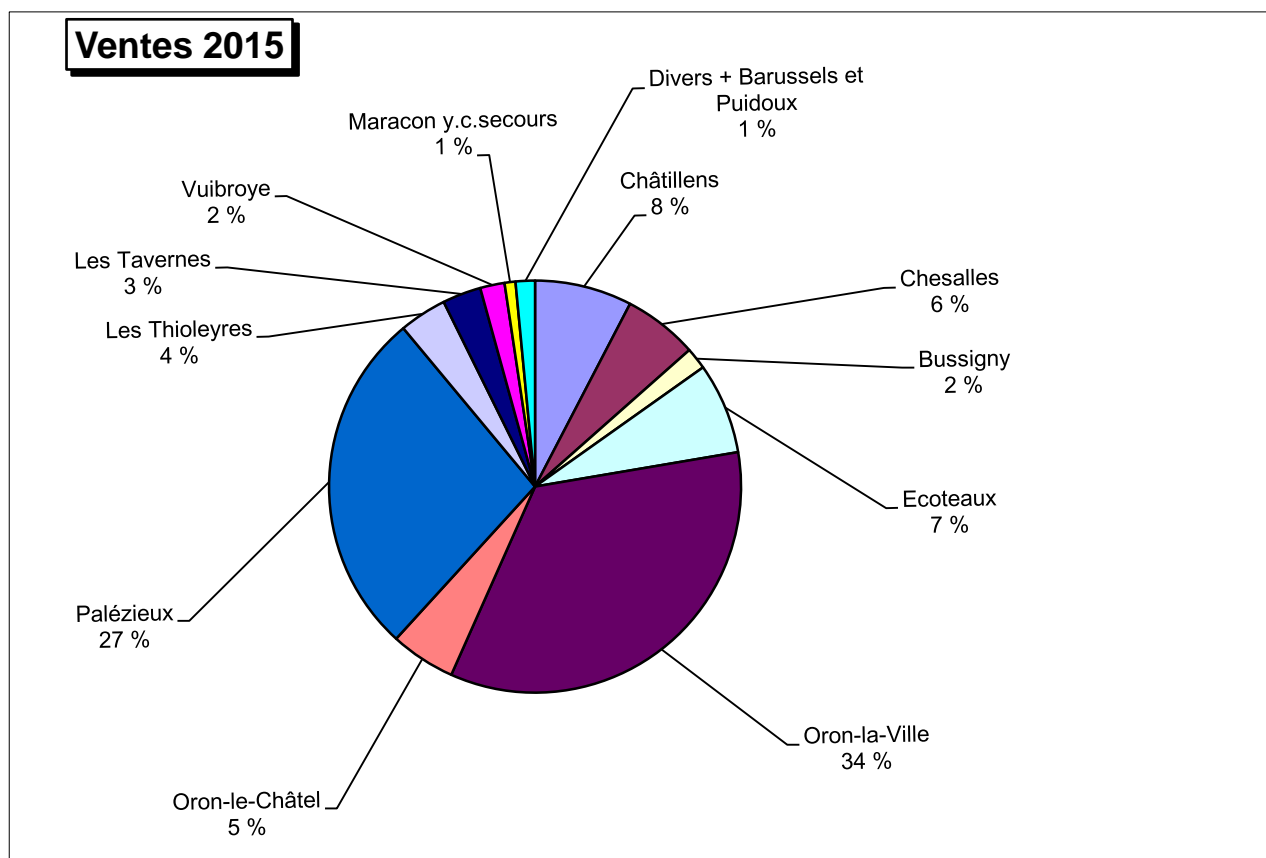
La consommation totale comptabilisée en 2015 est de 366'991 m<sup>3</sup>, soit une augmentation par rapport à 2014 de 5.6 %. Cette hausse est due, en particulier, à la période de sécheresse du mois de juin, qui a engendré un arrosage plus intense, mais aussi au nombre considérable de fuites sur le réseau ainsi qu'à la légère augmentation de la population.

PALEZIEUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX
0 m <sup>3</sup>	26'944 m <sup>3</sup>	50'741 m <sup>3</sup>	177'634 m <sup>3</sup>	14'537 m <sup>3</sup>	68'835 m <sup>3</sup>	72'520 m <sup>3</sup>	68'368 m <sup>3</sup>
Achat 2015							479'579 m <sup>3</sup>

Ventes d'eau en m <sup>3</sup>	
Ventes	Annuel
Châtillens	28'010
Chesalles	21'429
Bussigny	6'263
Ecoteaux	26'228
Oron-la-Ville	126'032
Oron-le-Châtel	18'742
Palézieux	99'761
Les Thioleyres	13'686
Les Tavernes	11'111
Vuibroye	7'028
Maracon y.c.secours	3'136
Divers + Barussels et Puidoux	5'565
<b>Total des ventes</b>	<b>366'991</b>

Différence	112'588 m <sup>3</sup>
comprenant pertes et eau non comptabilisée	23.48 %
Consommation annuelle par habitant	69 m <sup>3</sup>





#### 4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau. Les résultats d'analyse démontrent une qualité irréprochable et excellente à la consommation. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de mi-dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau 2015	Valeurs moyennes	Analyse réseau 2015	Valeurs moyennes
pH	7.7	Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l.)	14
Conductivité à 20°C (microS/cm)	493	Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l.)	7.04
Turbidité (UT/F)	0.2	Chlorure (mg Cl/l)	7.3
Dureté totale (°F)	27.4	Fluorure (mg F/l)	0.05
Dureté carbonatée (°F)	26.9	Bromure (mg Br/l)	<0.1
Calcium (mg Ca/l)	94	Oxydabilité (mg KMnO <sub>4</sub> /l)	1.85
Magnésium (mg Mg/l)	11.7	Carbone organique total (mg C/l)	0.8
Sodium (mg Na/l)	6	Ammonium (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.003
Potassium (mg K/l)	1.5	Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0
Hydrogénocarbonates (mgHCO <sub>3</sub> /l.)	334		

#### 4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau PDDE

L'étude du PDDE, dont le mandat avait été confié en 2011 par le SIDEHB au bureau RWB Hydroconcept Sàrl d'Yverdon, a reçu l'approbation du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) du Canton de Vaud, le 26 novembre 2014, marquant ainsi la fin d'une démarche de longue haleine.

La Municipalité a commencé à s'atteler à planifier l'ensemble des travaux qui seront nécessaires pour mettre en place les mesures prévues par le PDDE afin que la Commune d'Oron dispose d'un réseau performant pour les décennies à venir.

Ces travaux vont représenter des investissements très importants, mais ils garantiront en tout temps la distribution de l'eau et la défense incendie au vu de l'important développement attendu à court et à moyen terme dans la Commune.

Par ailleurs, la Municipalité saisit l'opportunité de chaque changement de conduite afin de les adapter et les dimensionner en adéquation avec les objectifs du PDDE.

#### 4.1.4 Etat des ouvrages (autocontrôle)

---

##### 4.1.4.1 Renouvellement de conduites

Tout au long de l'année, de nombreux raccordements ont été réalisés pour les nouvelles constructions.

Les travaux les plus conséquents effectués en 2015 sont :

##### **Palézieux :**

Début de la construction de la chambre de pompage et répartition des eaux « Entre Deux Eaux » avec forage dirigé sous La Biorde en direction de Les Thioleyres et forage dirigé sous La Broye en direction de Palézieux-Village. Réalisation d'un pousse-tube en direction de Palézieux-Gare en passant sous la route cantonale.



### **Palézieux - Oron :**

Lors des travaux de réfection de la route cantonale, changement de la conduite de transport entre le passage à niveau de Palézieux-Village et l'entrée de la localité d'Oron-la-Ville. Changement de l'alimentation et de la borne hydrante à La Ruerette (photo).



#### **4.1.4.2 Fuites**

Au cours de cette année, nous avons constaté plus d'une trentaine de fuites sur le réseau d'eau. Ces incidents nous permettent de projeter, judicieusement, les travaux de réfection des conduites à changer.

Lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2015, un préavis a par exemple été accepté en vue du remplacement d'une conduite à l'Ancienne Route à Châtillens (Préavis 08/2015).

#### **4.1.4.3 Compteurs**

De septembre à octobre 2015, nous avons relevé les données de consommation d'eau de 1'157 compteurs. Parmi ceux-ci, 770 appareils sont équipés d'un système de relevé à distance. Cette année, dans le but de faciliter le travail de prises de données annuelles, 110 compteurs, anciens ou mal situés, ont été changés et munis de ce système.

De plus, sur deux ans à partir de 2015, nous changeons les pockets PC par des tablettes afin de faciliter le travail de relevé.

#### **4.1.4.4 Captage de la Longive et du Bois de Mont à Oron-la-Ville**

Il a été procédé à des sondages prospectifs sur le site de La Longive avec un potentiel d'augmentation d'environ 50 l/m.

Un deuxième sondage prospectif a été réalisé sur le site du Bois de Mont avec un potentiel d'environ 500 l/m.

Des résultats très encourageants pour la suite des travaux à réaliser en matière d'auto-alimentation.

#### 4.1.4.5 Bornes hydrantes

Le contrôle des bornes hydrantes se poursuit selon le tournus qui a été mis en place depuis 2011.

#### 4.1.4.6 Règlement communal de la distribution d'eau potable

Pour une période transitoire se terminant en principe au 31 décembre 2013 et selon la convention de fusion, le Règlement de la distribution d'eau potable du SIDEHB fait foi. Aussi, en collaboration avec le bureau Hydroconcept Sàrl et M. Claude-Alain Perret, fontainier, nous nous sommes attelés à l'élaboration d'un nouveau règlement répondant aux divers problèmes soulevés ces dernières années.

La dernière mouture du projet de règlement, allant dans le sens des exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), a été présentée lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2015. Cela dit, au vu des nombreuses propositions d'amendement, il a été décidé de repousser cet objet à la première séance de l'année 2016.

#### 4.1.5 Biogaz - Palézieux Bio-énergie SA

---

Depuis le début de l'année, la Commune d'Oron, actionnaire à 10 % dans la société Palézieux Bio-énergie SA, voit le collège de Palézieux-Village chauffé en grande partie grâce à l'installation de biogaz. La mise en service n'a pas posé de soucis particuliers et les mois écoulés ont permis d'affiner les réglages techniques. Un premier bilan pourra être tiré durant l'année 2016.



#### 4.1.6 Réseau haut débit de Swisscom

---

Concernant la couverture du territoire d'Oron, Swisscom, qui avait annoncé que le plan de déploiement déjà défini ne prévoyait rien sur la Commune dans un avenir proche, va toutefois reprendre contact au début 2016 pour proposer de raccorder à la fibre optique de nouvelles zones excentrées de plusieurs localités. On ne peut que s'en réjouir en rappelant ici que la Municipalité n'a cessé d'insister par des efforts qui paraissaient vains, mais qui vont vraisemblablement finir par porter leurs fruits.

#### 4.1.7 Télé-réseau Oronvision SA

---

Le réseau de Télédistribution « Le Mormonet SA - Oronvision SA » jusqu'à fin 2015 en main de M. Jean-Pierre Steulet, sera repris par la société VO Energies multimédia SA, basée à Orbe. Cette société est spécialisée dans les secteurs d'installations de distribution d'énergie et de multimédias.

## 4.2 Section 2 Assainissement

### 4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux PGEE

---

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 500'000.--/an.**

Pour 2015, dans le cadre des travaux relatifs aux exigences du PGEE, des contrôles caméra ont été pratiqués sur des secteurs du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces derniers ont généré des travaux pour un montant d'environ **CHF 388'000.--**.

### 4.2.2 STEP VOG

---

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

L'agrandissement de la STEP « La Verna » fait partie actuellement des principales préoccupations du Comité de direction. Cet agrandissement se fera en deux étapes. La première prévue avec un budget de 25 millions de francs, a été présentée aux exécutifs des communes membres le 19 mars 2014. En juin 2014, lors de l'assemblée du Conseil intercommunal, l'ensemble des membres a accepté ce projet à l'unanimité.

Cela dit, ce dernier a pris du retard en raison de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire qui le bloquait pour les raisons suivantes :

- L'interdiction de diminuer les surfaces d'assolement dans le Canton de Fribourg, même avec compensation, compte tenu que la surface totale de ces terrains est trop petite dans le Canton.
- L'interdiction d'augmenter les surfaces des zones à bâtir, ce qui rend une compensation obligatoire. Ce moratoire est en vigueur jusqu'en 2020 sur le Canton de Fribourg.

Selon la Loi sur l'aménagement du territoire, des dérogations existent pour des zones affectées à des besoins publics et sur proposition de M. Ropraz, Conseiller d'Etat, l'Association VOG a été chargée d'établir une demande de dérogation afin que le blocage soit levé. En conséquence, si la dérogation est accordée, ce dossier pourra avancer.

Conformément aux directives du Service des communes fribourgeoises, l'Association VOG nous a transmis le tableau relatif à l'endettement net des communes membres du VOG au 31 décembre 2015. Sur la base de ce dernier, au niveau de l'endettement, la Commune d'Oron n'a plus d'engagement vis-à-vis de l'Association VOG.

#### 4.2.3 STEP d'Ecoteaux

---

Les résultats des analyses effectuées chaque mois démontrent que les concentrations et les rendements ne respectent toujours pas la législation en vigueur.

La demande officielle de raccordement de la STEP d'Ecoteaux au réseau du VOG présentée par la Commune d'Oron a reçu l'aval du Comité de direction le 4 décembre 2014, sous condition de contrôles des mesures d'eaux claires parasites.

Sur cette base, il a été mesuré en 2015 un apport excessif d'eaux claires parasites, nous empêchant de nous raccorder rapidement au réseau VOG. Une évaluation de ces eaux claires est actuellement en cours afin d'identifier les erreurs de raccordements sur le réseau d'Ecoteaux, le VOG n'acceptant pas de reprendre des eaux usées à plus de 25 % d'eaux claires parasites.

#### 4.2.4 Convention avec Forel (Lavaux)

---

Quelques habitations des quartiers de « Mau Paccot » et de « Pra Lovat », Commune de Forel (Lavaux), sont raccordées sur le collecteur communal du secteur « Les Molliettes » à Châtillens. Une convention avait été signée à cet effet entre les Communes de Forel (Lavaux) et de Châtillens.

Avec la fusion, cette convention a été réactualisée et reconduite le 27 mars 2015.

#### 4.2.5 Convention avec Puidoux

---

Quelques habitations du quartier de « La Tronche », Commune de Puidoux, sont raccordées sur le collecteur communal de Les Thioleyres. Une convention avait été signée à cet effet entre les Communes de Puidoux et de Les Thioleyres.

Avec la fusion, cette convention a été réactualisée et reconduite le 2 décembre 2015.

#### 4.2.6 Entretien du réseau

---

Grâce au système de contrôle et d'entretien des dix-neuf STAP, instauré en 2012, aucune panne n'a été enregistrée cette année.

#### 4.2.7 Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz

---

L'ancienne Commune de Châtillens avait adopté, fin 2011, un préavis relatif à la création d'un collecteur d'eaux usées reliant les bâtiments hors zone de la Chervettaz au réseau principal avec création d'une station de pompage.

Afin de poursuivre l'étude et suite aux séances avec les propriétaires, la Municipalité avait décidé dans un premier temps de surseoir à ce projet. Mais, sur la base des demandes des propriétaires et d'un engagement financier privé à convenir, ce projet qui pourrait se doubler du changement de la conduite d'eau potable reste à l'étude.

#### 4.2.8 Chesalles - Chemin de Bellevue - Collecteur EC

---

La réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux claires permettra d'éviter, à l'avenir, les inondations de caves et garages de plusieurs villas.



#### 4.2.9 Ecoteaux - Chemin du Saut - Collecteur EC

---

Réfection complète du collecteur d'eaux claires.



#### 4.2.10 Vidange obligatoire des installations particulières

---

Un recensement de ces installations a été effectué et un répertoire devra être mis sur pied, courant 2016, en coordination avec le service cantonal concerné.

## 5 Ecoles - Sports

### 5.1 Section 1 Ecoles

#### 5.1.1 Etablissement scolaire Oron-Palézieux

---

Pour compenser l'augmentation des élèves et la fermeture du pavillon scolaire de Palézieux-Gare (2 classes), un nouvel étage comprenant 4 classes a été ajouté au pavillon scolaire d'Oron-la-Ville. Une classe a également été ré-ouverte à Maraçon. Pour ce faire, la Commune d'Oron a prêté du mobilier durant quelques semaines à la Commune de Maraçon.

Vous trouverez en annexe le rapport d'activité 2015 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux<sup>1</sup>.

#### 5.1.2 Transports scolaires

---

Un nouveau bus « Scolacar » de 42 places a été commandé pour satisfaire les nouveaux besoins en transports. Le délai de livraison conséquent (env. 10 mois) nous a contraints à utiliser provisoirement un car postal mal adapté au parcours prévu. Tout est rentré dans l'ordre en fin d'année.

#### 5.1.3 Dentiste scolaire

---

M. Cristiano Corda nous a remis son mandat de médecin-dentiste scolaire pour fin 2015. Sur sa proposition, le Dr Quentin Voellinger prendra sa succession au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

---

<sup>1</sup> Rapport d'activité 2015 de l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux

## 5.2 Section 2 Sports

### 5.2.1 Mérite sportif ou culturel

---

A l'occasion du Comptoir de la Région Oron, les mérites 2014 ont été remis au cours d'une petite manifestation spécialement destinée aux bénéficiaires.

Pour rappel, il s'agit de la société des Tireurs sportifs de Palézieux C10 / C50 qui a reçu le mérite sportif pour l'excellence de ses résultats. Le mérite professionnel a été remis à M. Vitor Magalhaes. Un prix coup de cœur a récompensé M. Jean Claude Demers et son Association « Le Pas » pour son engagement envers les enfants malades et leurs familles.



Les lauréats 2014

Et pour 2015 ...

... malheureusement aucun mérite n'a été attribué car, mis à part une candidature individuelle dont le dossier sera traité en 2016, aucune proposition n'est parvenue à la Municipalité. Cette situation est regrettable car chacun a la possibilité de présenter un candidat et c'est surtout le travail des comités de sociétés de signaler les performances ou exploits de leurs membres.

## 6 Domaines et bâtiments – Forêts – Vignes – Travaux

### 6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

#### 6.1.1 Liste des immeubles

---

##### 6.1.1.1 Patrimoine financier au 31.12.2015

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Oron-le Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n°7326 Garderie Liloane
Palézieux	Ancienne garderie (Salle de la gare) – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collège – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collège – ECA n° 9012

### 6.1.1.2 Patrimoine administratif au 31.12.2015

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199
Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184 Bâtiment scolaire, congélateur– ECA n° 4008 Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Garderie Liloane – ECA n° 9230 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422
Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir et cibles – ECA n° 468 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193

Palézieux	Art'scène – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (laiterie, couvert, local SI) – ECA n° 6019, 6022
Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101

A relever que la valeur ECA de l'ensemble des bâtiments communaux est estimée à **CHF 96'214'695.--**.

### 6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 <sup>er</sup> étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 1 pièce, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3.5 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 2 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage

Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - ancien bureau communal - ancienne salle de municipalité
Oron-la-Ville	Centre sportif	- salle de classe - l'îlot
	Rte de Lausanne 48	Garderie Liloane
	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 4 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 4 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage - local 41m <sup>2</sup> + WC, 2 <sup>ème</sup> étage - appt. 3.5 pièces, 3 <sup>ème</sup> étage - appt. 2 pièces, 3 <sup>ème</sup> étage
	Collège, Rte de Lausanne 10	appt. 4 pièces, 3 <sup>ème</sup> étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 <sup>er</sup> étage - appt. 3 pièces, 2 <sup>ème</sup> étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
	Au Château 3	appt. 4.5 pièces, 1 <sup>er</sup> étage
Palézieux	Grand-Rue 6 (Maison de Commune)	appt. 2.5 pièces (jusqu'au 31.03.15)
	Rte d'Ecoteaux 1	appt. 6 pièces
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt 4 pièces, 1er étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces (CMDO)
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

### 6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron



#### **Bâtiment communal** (ECA 1012) :

##### *Interventions*

- Entretien des extérieurs
- Réparation du lave-linge
- Entretien courant

#### **Locaux de service** (ECA 1014) :

*Aucune intervention cette année.*

### 6.1.2.2 Châtillens



#### **Villa des maîtres** (ECA 2148) :

##### *Interventions*

- Rénovation de la peinture de la salle de bains de l'un des appartements
- Dépannage du lave-linge
- Entretien courant (réparation serrure porte, entretien brûleur)

#### **Collège** (ECA 2083) :

##### *Interventions*

- Réparations suite cambriolage (portes, cylindres)
- Entretien courant (remplacement détecteur de mouvements)

**Abris PC** (ECA 2196) :*Interventions*

- Entretien courant

**Temple** (ECA 2031) :*Interventions*

- Réparation de la porte suite à une tentative de vol
- Entretien de la toiture
- Dépannage de l'installation électrique de l'orgue
- Entretien courant

**6.1.2.3 Chesalles-sur-Oron****Maison villageoise** (ECA 3146) :*Interventions*

- Réparation de l'interphone
- Dépannage des pompes du garage souterrain
- Etayage de la palissade
- Réparation d'un Velux
- Dépannage du lave-linge et du sèche-linge
- Entretien courant (contrôle annuel de l'ascenseur, de l'installation de chauffage)

**Locaux de service** (ECA 3020) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant (contrat d'entretien du congélateur)

**Collège** (ECA 3067) :*Interventions*

- Suite aux intempéries du mois de février, un important dégât d'eau a été constaté dans l'installation de chauffage à pellets et à la grande salle. Les frais (+ CHF 40'000.--) ont été pris en charge par notre assureur dégâts d'eau.
- Entretien courant (contrôle annuel du chauffage, ramonage)

**6.1.2.4 Ecoteaux****Le Moulin du Creux** (ECA 4163) :

L'immeuble a été vendu à une famille.

*Interventions*

- Remplacement du lave-vaisselle
- Réparation du portail
- Entretien courant (abonnement gaz)

**Grande Salle** (ECA 4184) :*Interventions*

- La réfection du chauffage a été entreprise conformément au préavis 06/2015
- Remplacement d'une vitre cassée
- Entretien courant (contrats d'entretien des installations sportives et de l'installation de chauffage)

**Congélateur** (ECA 4008) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant (service, selon contrat d'entretien)

**Bâtiment scolaire** (ECA 4008) :*Interventions*

- La réfection du chauffage a été entreprise conformément au préavis 06/2015
- Remplacement (urgent) d'une cuisine de l'un des appartements
- Changement des boîtes aux lettres suite à la demande de la poste
- Remplacement d'un Velux
- Réfection d'une porte chez un locataire
- Entretien courant

**6.1.2.5 Les Tavernes****Ferme de Haut-Crêt** (ECA 5037) :*Interventions*

- Entretien courant

**Ancien collègue** (ECA 5026) :*Interventions*

- Entretien courant

**Collège** (ECA 5123) :*Interventions*

- Achat d'un aspirateur
- Entretien courant

### 6.1.2.6 Les Thioleyres



#### **Bâtiment scolaire** (ECA 6074) :

La classe n'est plus utilisée depuis la rentrée de septembre 2013. Un projet de création d'un appartement est en cours.

Quelques réfections ont été faites pour permettre la location de l'ancienne salle de Municipalité (peinture, ligne téléphonique, achat d'une boîte aux lettres et arrachage d'une partie de la haie).

#### *Interventions*

- Dépannage de l'éclairage extérieur
- Entretien courant (abonnement entretien de l'installation de chauffage, ramonage)

### 6.1.2.7 Oron-la-Ville



#### **Villa des maîtres** (ECA 7326) :

#### *Interventions*

- Remplacement des fenêtres au sous-sol
- Changement d'un frigo chez un locataire
- Réparation du lave-linge
- Entretien courant

#### **Garderie Liloane** (ECA 9230) :

Conformément au préavis 22/2014, une nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance a été créée permettant de doubler la capacité d'accueil (44 places). Elle se situe à côté du pavillon scolaire, vers le centre sportif à Oron-la-Ville. Des portes ouvertes ont été organisées, le 6 novembre 2015.

L'ancienne structure (provisoire) a été démolie.

**Refuge** (ECA 7463) :*Interventions*

- A nouveau, le refuge a fait l'objet d'un acte de vandalisme : porte d'entrée endommagée, vaisselle entièrement cassée, fenêtres brisées, matériel volé. Les auteurs n'ont pas été retrouvés. Tous les frais ont été remboursés par notre assureur.
- Entretien courant

**Bâtiment scolaire** (ECA 7027) :

Dans le cadre de la réfection de l'enveloppe du bâtiment central du collège (selon préavis n° 05/2014), d'importants travaux ont eu lieu. Le planning a été respecté et les travaux terminés à la fin de l'année 2015.

*Interventions*

- Remplacement de la lumière dans l'ascenseur
- Changement des pompes à mazout
- Diverses réparations électriques
- Fourniture d'une barrière métallique
- Remplacement des fenêtres dans l'une des classes
- Pose de mains courantes à l'aula
- Entretien courant (abonnements d'entretien de l'ascenseur, de l'installation de chauffage, de l'éclairage de secours, du traitement de l'eau, de la régulation de maintenance, ramonage).

**Bâtiment communal** (ECA 7011) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite à un contrôle obligatoire
- Remplacement des fenêtres au galetas
- Changement d'un lave-vaisselle dans l'un des appartements
- Entretien de la porte d'entrée coulissante
- Remplacement du robinet extérieur
- Entretien courant (abonnements d'entretien de l'ascenseur, de l'installation de chauffage et du traitement de l'eau, ramonage).

**Centre sportif** (ECA 7544) :

Les travaux de réfection des coupoles ont été terminés en 2015 (selon préavis 15/2014).

*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire (fin des travaux)
- Réfection de la robinetterie des douches et des lavabos aux vestiaires
- Remplacement de deux moteurs de stores
- Remplacement de deux descentes de chéneaux
- Changement d'une des portes vitrées suite à un cambriolage
- Entretien courant (abonnements d'entretien de l'installation de chauffage, de l'éclairage de secours, du traitement de l'eau et des installations sportives, ramonage).

**Voirie** (ECA 7158) :*Interventions*

- Réparation d'un chéneau
- Réparation d'une garniture de Velux
- Réglage des portes
- Entretien courant

**Cure** (ECA 7002) :*Interventions*

- Changement du lave-vaisselle

**Pavillon scolaire** (ECA 9145) :

Suite à l'acceptation du préavis 23/2014, la surélévation du pavillon existant a été réalisée durant les vacances scolaires d'été et a permis la création de quatre nouvelles classes, dont l'une est séparée en deux parties.

*Interventions*

- Entretien courant

**Vestiaires / buvette ASHB & patinoire** (ECA 7406) :*Interventions*

- Fin des travaux de remise à niveau de l'installation électrique suite contrôle obligatoire
- Participation aux frais de remise en état de l'éclairage du terrain
- Entretien courant (abonnement d'entretien du chauffage)

**Temple** (ECA 7001) :*Interventions*

- Entretien courant (abonnement d'entretien du chauffage)

**Locaux de service** :**Ancienne salle de gymnastique***Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire

**WC publics***Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire

**6.1.2.8 Oron-le-Châtel****Bâtiment communal** (ECA 8004) :*Interventions*

- Travaux électriques sur tableau central
- Remplacement du lave-vaisselle de la salle
- Remplacement de la porte du carnotzet

### 6.1.2.9 Palézieux



#### **Ancienne garderie** (ECA 162) :

##### *Interventions*

- Révision de citerne
- Abattage des arbres en bordure de propriété
- Remplacement du treillis
- Entretien courant (abonnement d'entretien du chauffage, ramonage).

#### **Auberge communale** (ECA 56) :

##### *Interventions*

- Nettoyage de la ventilation
- Remplacement du groupe réfrigérant à air du buffet à boissons
- Entretien courant (abonnements d'entretien du chauffage et de l'adoucisseur d'eau, ramonage).

#### **Maison de Commune** (ECA 22) :

##### *Interventions*

- Aménagement du bureau du syndic
- Entretien courant

#### **Bâtiment scolaire** (ECA 406) :

Ce bâtiment est désormais relié à l'installation Biogaz de la ferme Ramseyer ainsi qu'à la conduite de gaz traditionnel. Un local fermé a dû être créé pour accueillir l'installation de chauffage.

En outre, l'appartement de fonction a été aménagé afin d'accueillir l'école de musique, le CMDO.

##### *Interventions*

- Transformation de la salle des « travaux manuels » et celle de musique en deux salles de classe (achat de mobilier, réfection de l'éclairage)
- Réfection de l'éclairage du couvert
- Remise à niveau d'une partie de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant (abonnement d'entretien des installations sportives)

**Stand de tir** (ECA 468) :*Interventions*

- Installation des pièges à balles
- Entretien courant (abonnement d'entretien des cibles)

**Pavillon scolaire (gare)** (ECA 340) :

Comme prévu, au vu de sa vétusté, ce pavillon a été fermé. Il sera démolie dans le courant de l'année 2016.

*Interventions*

- Entretien courant

**Local du feu** (ECA 193) :*Interventions*

- Révision des citernes
- Changement d'un brûleur
- Remise à niveau d'une partie de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant (abonnement d'entretien du chauffage, ramonage).

**Battoir** (ECA 280) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire
- Réfection d'une partie de l'éclairage
- Entretien courant

**Art'scène** (ECA 57)

Appelée désormais Art'scène, notre « Ancienne grande salle » a vu sa fréquentation augmenter (théâtre, chant, musique, séances diverses) suite à sa rénovation. Elle a été inaugurée lors de la fête villageoise, le 13 juin 2015.



**Locaux de service (locaux de voirie, à côté du cimetière)** (ECA 24) :*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique suite au contrôle obligatoire

**Temple** (ECA 1):*Interventions*

- Remise à niveau de l'installation électrique (y c. chauffage) suite au contrôle obligatoire
- Entretien courant

**6.1.2.10 Vuibroye****Ancien collège** (ECA 9012) :

Ce bâtiment qui ne sert plus à la Commune et qui est dans un état relativement vétuste pourrait être vendu.

*Interventions*

- Diverses réparations à la salle de bain du locataire
- Entretien courant (abonnement d'entretien de l'installation de chauffage)

**Four à pain et locaux de service** (ECA 9011, 9100, 9101) :*Interventions*

- Pose d'un support pour les vélos (vers halte de bus)
- Entretien courant

**6.1.3 Vente d'immeubles**

Suite à l'approbation du Conseil communal, les objets suivants ont été mis en vente :

- Ancien bureau communal d'Ecoteaux (PPE L'Ochette). L'objet a été vendu à la société propriétaire de la PPE et, comme prévu, un appartement est en cours d'aménagement.
- Le Moulin du Creux blanc à Ecoteaux (dont le projet de vente avait été initié avant la fusion des communes) a été vendu à une famille.
- La vente de la laiterie de Les Thioleyres (plus utilisée, à l'abandon) est en cours de réalisation et sera concrétisée en 2016.

#### 6.1.4 Patinoire

---

Nos gérants (M<sup>me</sup> Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser) ont repris la gestion de la patinoire depuis la saison 2014 – 2015.

Afin de protéger la patinoire contre les intempéries, une couverture provisoire a été installée à la plus grande satisfaction des utilisateurs.

La fréquentation de la patinoire ainsi que de sa buvette est toujours en augmentation. En outre, la plupart des matinées et après-midi ont été occupés par les écoliers de la région.

Nous constatons également une plus grande participation des entreprises locales au sponsoring (24 entreprises). Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.



## 6.2 Section 2 Forêts

### 6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier

Le Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute Broye a débuté son activité au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il regroupe 17 communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Arme de Moudon.

Deux degrés d'intégration différencient le rattachement des membres, soit :

- le degré 1, déléguant au groupement forestier uniquement la partie administrative ;
- le degré 3 déléguant au groupement également la partie gestion de la forêt. Oron a opté pour cette deuxième solution et est liée au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

M. André Jordan de Carrouge est Président du Comité. Il est secondé par M. Daniel Sonnay, d'Oron, Vice-Président, ainsi que par MM. Reynald Keller de l'Etat de Vaud, Serge Serex de Maraçon, Jean-Daniel Blaser de Bussy s/Moudon, Daniel Ruch de Corcelles-le-Jorat et Daniel Goy de Moudon, membres. M. Gilbert Gubler de Moudon assure la présidence de l'Assemblée générale. M<sup>me</sup> Ariane Bandelier occupe le poste de secrétaire et M<sup>me</sup> Gilberte Colliard celui de caissière.

Le Groupement forestier Broye-Jorat compte deux gardes forestiers engagés à temps complet, soit MM. Marc Rod et Eric Sonnay et un poste à mi-temps occupé par M. Didier Pichard.

Propriétaires et clé de répartition :

Propriétaires	Surface forêts (ha)	Nombre de voix	% arrondi
Bussy-sur-Moudon	47	2	3.4
Carrouge	90	3	5.2
Chavannes-sur-Moudon	56	2	3.4
Corcelles-le-Jorat	248	6	10.3
DMF Moudon	14	1	1.7
Essertes	29	2	3.4
Etat de Vaud – Incurables	195	5	8.6
Ferlens	32	2	3.4
Maraçon	55	2	3.4
Mézières	58	2	3.4
Montpreveyres	87	3	5.2
Moudon	250	6	10.3
Oron	165	5	8.6
Ropraz	86	3	5.2
Rossenges	2	1	1.7
Servion	105	4	6.9
Syens	37	2	3.4
Vucherens	60	3	5.2
Vulliens	118	4	6.9
<b>Total</b>	<b>1'734</b>	<b>58</b>	<b>100</b>

Résumé des travaux exécutés tout au long de l'année 2015 sur le territoire forestier d'Oron :

Sur les 165 ha de forêts communales, la possibilité de coupe (exploiter) est de 1'550m<sup>3</sup>.

**Plantations :** 3 surfaces pour 39 ares

<b>Jeunes arbres plantés :</b>	Epicéas	300
	Chênes	150
	Hêtres	100
	Charmes	<u>50</u>
	Total	600

**Soins culturaux :** 5.43 ha

**Coupes :** 10 coupes de bois ont produit 2'052 m<sup>3</sup>

**Chablis :** Bois versés par différents coups de vent 100 m<sup>3</sup>

Bois bostrychés au Chaney, à la Planche de l'Epine, Sur Broye et à Chantemerle 100 m<sup>3</sup> env.

Total des volumes coupés :

bois de service	1'590 m <sup>3</sup>
bois d'industrie	143 m <sup>3</sup>
bois d'énergie	<u>519 m<sup>3</sup></u>
Total	2'252 m <sup>3</sup>

### 6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes sises sur le territoire de la Commune de Corsier, achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m <sup>2</sup>	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m <sup>2</sup>	Châtillon	15'000.--

#### 6.3.1 Production

---

La Commune d'Oron est propriétaire d'un vignoble, le Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m<sup>2</sup>, le vignoble permet de récolter du vin blanc (Chasselas) - dont la cuvée 2014 a été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » - ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret – Garanoir.

La récolte du blanc a été de 4'452 litres, soit une diminution de 5'389 litres par rapport à 2014, due aux mauvaises conditions météorologiques !

- Les soins et l'entretien des vignes sont confiés à notre tâcheron, M. Olivier Paley.
- Le blanc mis en bouteilles (consommation communale) et vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vigneron à Epresses. M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey s'occupe quant à lui du vin blanc vendu en vrac.
- Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

Les vendanges du vin rouge Gamaret et Garanoir ont été effectuées le vendredi 25 septembre 2015 dans l'après-midi par une quinzaine de bénévoles de la Commune, ce qui a permis de récolter 1'190 kg de raisin.

Un apéritif dinatoire a été servi à 17 h. pour remercier les participants. Les amateurs sont d'ores et déjà les bienvenus pour 2016 !

#### 6.3.2 Vente

---

Au 31 décembre 2015, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 3'360 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 3'519 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 882 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Par ailleurs, dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'698 bouteilles de blanc, 246 désirées de blanc et 751 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

### 6.3.3 Confrérie du Guillon



Le vendredi 27 novembre 2015, la Municipalité et quelques invités ont eu le grand plaisir de participer au ressat d'automne de la Confrérie du Guillon, manifestation à laquelle la Commune d'Oron a été intronisée en tant que Commune combourgeoise d'honneur.

Après avoir exercé son habileté à manier le guillon, laissé une trace de cet événement dans le Livre d'Or, la délégation a été invitée à la table du gouverneur pour prêter serment de respecter l'esprit de la Confrérie du Guillon et recevoir la plaque commémorative de cette journée historique.



Copyright : Déclic Photographies Monthey

## 6.4 Section 4 Travaux

### 6.4.1 Réseau routier et places

---

#### 6.4.1.1 Entretien 2015

Malgré une saison clémente et le suivi de la voirie, plusieurs tronçons ont dû être retouchés, notamment au printemps pour gommer les effets du gel. Il est à relever que des chantiers sont annuellement réalisés en parallèle (place de la biscuiterie à Oron-la-Ville, Chemin de l'Etraz à Oron-la-Châtel, Chemin de Prinnoud à Les Thioleyres).

##### 6.4.1.1.1 Châtillens - Réfection du passage à niveau

Le mauvais état du passage à niveau de Châtillens oblige les CFF à effectuer des travaux. A la grande surprise de la Municipalité, selon les dispositions de la Loi fédérale sur les Chemins de fer, la majeure partie du coût engendré par cette mise en œuvre devra être assumée par la Commune d'Oron.

A la suite de quelques séances et de dialogues difficiles avec les CFF, une convention a été signée. Les travaux sont programmés pour juillet 2016.



##### 6.4.1.1.2 Châtillens - Réfection du Sentier des écoliers

Le Sentier des écoliers, situé à proximité de la Gare de Châtillens en direction du Temple a dû subir une remise en état, les rigueurs de l'hiver ayant créé quelques trous devenus dangereux pour les usagers.

Par ailleurs, une procédure de légalisation de l'usage de ce sentier par l'instauration d'une servitude de droit public sera mise en route en 2016.

#### 6.4.1.1.3 Ecoteaux - Mise en conformité des servitudes du Chemin de Fochaux

Après de nombreuses recherches dans les archives d'Ecoteaux et avec l'accord des propriétaires concernés, la Municipalité a pu mettre en conformité les servitudes de l'ancien accès de la décharge située près de la ferme de M. Paul Matthey.

Avec le concours du bureau de géomètres Stuby Sàrl, cette situation a été régularisée en 2015.

#### 6.4.1.1.4 Ecoteaux - Clôture du chantier de l'aménagement du centre du village

Afin de clôturer ce chantier et sceller l'excellente collaboration entre les Municipalités d'Oron et de Maraçon dans le cadre de la gestion de l'aménagement du centre du village d'Ecoteaux, un érable sycomore offert par M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic, a été planté en limite des deux communes.

Une petite manifestation composée d'une délégation des deux protagonistes a marqué cet événement avec l'enfouissement d'un tube sous l'arbre ; tube contenant divers documents (par exemple : les comptes du chantier, un exemplaire du Courrier, un message des Autorités, etc.).



#### 6.4.1.1.5 Oron-la-Ville - Reprise au domaine public des accès des bâtiments COOP

La procédure pour le transfert au domaine public des accès aux bâtiments COOP est maintenant réalisée.

#### 6.4.1.1.6 Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle

Le 16 mars 2015, le Conseil communal accordait un crédit (préavis 01/2015) pour réaliser une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un giratoire à la Route de Bulle. Dans le cadre de cette dernière, il a été décidé de réaliser une installation provisoire pour une durée de 6 mois afin d'être en mesure de pouvoir étudier le trafic et le comportement des automobilistes.

Prévue début décembre 2015, l'installation de ce giratoire provisoire a été repoussée en janvier 2016.

#### 6.4.1.1.7 Oron-la-Ville - Réfection de la Route de Palézieux

Au vu des travaux entrepris par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) sur l'axe Oron-la-Ville - Palézieux, la Municipalité a décidé de soumettre au Conseil communal un préavis (07/2015) pour la remise en état de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville afin de pouvoir bénéficier des conditions générales obtenues sur le chantier de la « Mobilidoux ». Le feu vert obtenu, les travaux ont été réalisés à la suite de la piste cyclable, remettant ainsi à neuf le tronçon jusqu'à l'intersection de la Route de Bulle.



#### 6.4.1.1.8 Oron-la-Ville - Réfection de la passerelle du Chemin des chômeurs

La passerelle du Chemin des chômeurs à Oron-la-Ville s'est affaissée. La structure en bois massif ayant malheureusement cédé avec le poids des années.

Vu l'endroit particulièrement difficile d'accès, le Service forestier, la Municipalité et l'Office régional de la protection civile (ORPCi) recherchent la solution idéale afin de rendre à nouveau accessible ce magnifique lieu de randonnée.

#### 6.4.1.1.9 Oron-le-Châtel - Réfection de la Route de Romont

Suite à la rigueur de l'hiver 2014-2015, la Route de Romont est devenue particulièrement abîmée (nids de poules, signes de décollement de l'enrobé, etc.).

Vu la gravité de la situation, la Municipalité a pris la décision de refaire totalement la couche d'enrobé afin de bénéficier d'une subvention cantonale importante.

La couche supérieure phono-absorbante sera appliquées en 2016.

#### 6.4.1.1.10 Oron-le-Châtel - Réfection du Chemin de l'Etraz

Conséquence de la construction de plusieurs villas dans le quartier de l'Etraz à Oron-le-Châtel, la Municipalité a dû effectuer de gros travaux dans le secteur, notamment la remise en état du chemin d'accès au cimetière devenu vétuste.

De plus, les nouvelles structures ont généré des problèmes hydrauliques car les eaux venant de l'amont des parcelles sont stoppées par les nouveaux aménagements et inondent le site.

La Municipalité a tout mis en œuvre afin d'éviter de futurs problèmes et le Service de la voirie a pour mission de surveiller le quartier lors de grosses précipitations afin d'éviter une catastrophe.

#### 6.4.1.1.11 Palézieux - Réfection du « Pont jaune » à Serix

Le pont sur la ligne CFF Lausanne-Berne, dans les bois de l'Erberey, est devenu obsolète et pose des problèmes de sécurité pour le transport ferroviaire.

Plusieurs séances ont eu lieu entre la Municipalité d'Oron, les services cantonaux concernés et les CFF.

Aucune décision n'a été prise à ce jour, mais dans son état actuel, le Pont jaune est voué à disparaître dans un avenir proche.



#### 6.4.1.1.12 Palézieux - Rte de Granges - Projet d'arrêt de bus

Suite à la construction de nouveaux bâtiments à la zone industrielle du Grivaz, à proximité de la Route de Granges, la Municipalité a décidé de profiter de l'aménagement extérieur du projet pour étudier la réalisation d'un arrêt de bus qui desservirait la zone industrielle.

Le dossier est actuellement en cours d'étude et il sera finalisé d'ici l'automne 2016.

#### 6.4.1.1.13 Palézieux-Village - Réfection du passage à niveau

Idem que pour le passage à niveau de Châtillens, la Municipalité a dû conclure une convention avec les CFF pour la réfection du passage à niveau de Palézieux-Village.

Ce dernier sera remis en état en juillet 2016 en même temps que les travaux de finition de la « Mobilidoux » avec pour avantage de ne fermer la route Oron-la-Ville – Palézieux qu'une seule fois.

### 6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers

Les panneaux de signalisation sont actuellement 100 % conformes aux nouvelles prescriptions.

#### 6.4.1.2.1 Châtillens - Places de parc

Approuvée avant la fusion par le Conseil communal de Châtillens, la place de parc située sur la Route des Tavernes a été créée. Deux « Molok » à disposition des riverains et dix nouvelles places de stationnement y ont trouvé place.

Ces dernières ont été goudronnées en 2015 et une procédure pour la limitation de la durée du stationnement a été engagée.

#### 6.4.1.2.2 Châtillens - Temple - Places de parc

Face au problème récurrent de stationnement de voitures ventouses sur la place de parc du temple de Châtillens et sur demande du Conseil de paroisse, la Municipalité a pris des dispositions d'entente avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour instaurer un stationnement limité à 3 heures.

#### 6.4.1.2.3 Oron-la-Ville - Mise en place du 30 km/h à la Route du Flon

Les travaux des Chemins des Chênes et de l'Arzelier terminés, la mise en place du 30 km/h tant attendue par les riverains a été réalisée.

Les totems préparés par le Service de la voirie qui ont été installés tout le long du tracé permettent de faire ralentir le trafic afin de répondre aux normes en vigueur.

Vu l'absence totale de signalisation horizontale exigée par la loi, les premiers mois ont fait l'objet de plusieurs remarques de citoyens surpris par ces nouveautés.

Suite aux modifications apportées par la Municipalité, notamment la remise en place exceptionnelle d'un passage protégé pour piétons, tout semble maintenant être rentré dans l'ordre.



#### 6.4.1.2.4 Oron-la-Ville - Pavillons scolaires - Place de la biscuiterie et du centre sportif - Places de parc

La Municipalité a procédé à la réfection de la place de parc de l'ancienne biscuiterie et profité de l'occasion pour organiser le stationnement et y dessiner quarante et une places.

Afin d'unifier la pratique et surtout éviter que des places de parc ne deviennent un lieu de dépôt de voitures non immatriculées, la Municipalité a demandé l'instauration d'une durée de stationnement à 12 heures pour toutes les places sises sur la parcelle RF n° 11441 et le DP 1836.



#### 6.4.1.2.5 Oron-le-Châtel - Cimetière - Création de places de parc

Dans le cadre de la réfection de la route du quartier de l'Etraz et d'entente avec le propriétaire, la Municipalité a fait aménager deux places de parc sur la parcelle RF n° 13012 qui permettront aux personnes se rendant au cimetière de pourvoir y stationner leur véhicule.



#### 6.4.1.2.6 Palézieux - Maison de commune - Places de parc

Avec la mise sur le marché des appartements des immeubles construits par 3A Immo sur la parcelle RF n° 694, la Municipalité a procédé à la réorganisation et la réfection de la place de stationnement derrière la Maison de commune en y aménageant l'accès aux immeubles conformément à la servitude accordée. Les places à disposition de la population sont également soumises à un stationnement limité à 12 heures.

#### 6.4.1.2.7 Palézieux - Halte CFF - Places de parc

Le stationnement des pendulaires à la Halte CFF de Palézieux-Village devenant problématique et anarchique, la Municipalité a décidé de prendre des mesures pour y remédier, notamment en créant 8 places en dur sur le DP 1013 et 2 places sur la parcelle RF n° 213, propriété de M. François Henchoz. Toutes ces places sont également limitées à 12 heures.

#### 6.4.1.2.8 Palézieux - Mise en place du 30 km/h au Chemin de l'Orée-des-Bois

Donnant suite à la réaction de quelques riverains de l'Orée-des-Bois concernant le trafic trop rapide, la Municipalité a pris la décision de mettre en place une limitation à 30 km/h sur l'ensemble du quartier.

La démarche ayant été approuvée par la Sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) lors de son expertise du 10 juin 2015, les mesures ont été réalisées à fin 2015.



#### 6.4.1.3 Campagnes Inforadar

Le territoire d'habitats dispersés de la Commune d'Oron reste très vulnérable aux excès de vitesse. Chaque année, depuis la fusion, la Municipalité procède à deux campagnes Inforadar afin de sensibiliser les automobilistes.

Les résultats détaillés qui sont remis par le TCS permettent de cibler plus facilement les endroits qui posent problème.

#### 6.4.1.4 Contrôles radar

La Gendarmerie vaudoise effectue régulièrement des contrôles radar sur le territoire communal. Le nombre de véhicules dénoncés (env. 5 %) fait partie de la moyenne cantonale.

Depuis le mois d'octobre 2015, la Gendarmerie communique mensuellement les résultats des contrôles effectués, lesquels se situent généralement dans la moyenne cantonale.

La Municipalité estime cependant qu'il serait judicieux de renforcer les contrôles en périphérie des écoles et émet des doutes quant à la mission de prévention d'appareils camouflés dans des zones totalement désertes.

#### 6.4.1.5 Déneigement

Suite à la démission de l'entreprise Corboz Transports Sàrl qui a renoncé au service hivernal communal après des décennies de bons et loyaux services, deux nouvelles entreprises furent mandatées pour reprendre la tournée de Châtillens – Vuibroye, respectivement celle de Bussigny-sur-Oron – Chesalles-sur-Oron et Oron-le-Châtel.

L'engagement de la voirie est excellent et les 70 kilomètres de tronçons communaux sont assumés de manière exemplaire. Un grand merci au Service de la voirie pour son travail !

## 6.4.2 Trottoirs

### 6.4.2.1 Oron-la-Ville - Palézieux - Trottoir et piste cyclable

Issu d'une réflexion des anciennes Municipalités d'Oron-la-Ville et de Palézieux, le projet de création d'un cheminement mixte piétons-cyclistes est devenu une réalité. Après plusieurs études menées par le bureau CETP, nous avons pu soumettre un projet bien élaboré au Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2014. Le vote fut positif, malgré le montant impressionnant de **CHF 1'200'000.--** (Préavis 17/2014).

Au début novembre 2014, M. Ravussin, Voyer du 5<sup>ème</sup> arrondissement, annonçait que cette réalisation pouvait entrer dans le cadre des voies de rabattement sur les gares. Ainsi donc, le Canton a décidé de prendre en charge la grosse majorité de l'investissement et de laisser à la Commune le financement des travaux des deux entrées de localités, ainsi que certains équipements techniques.

La prise en charge du dossier par le Canton laissait quelques craintes à notre municipal des routes qui voyait déjà le chantier durer quelques années. Or, il n'en fut rien. Le service de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a mis les bouchées doubles en appuyant M. Balegno du bureau CEPT, que nous remercions au passage, et le 8 juin 2015, le chantier pouvait démarrer avec le permis de construire, les expropriations gérées et les conventions signées.

Sous la houlette de M. Tartaglia de la DGMR, la réalisation de la « Mobilidoux » a pris l'allure du galop et le 28 octobre 2015, une magnifique inauguration, honorée de la présence de M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, Cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), est venue concrétiser cette réalisation qui est manifestement très appréciée des utilisateurs à tel point que l'on peut se demander : comment faisaient-ils avant ?

La Municipalité tient à remercier les propriétaires, les commerçants riverains, les entreprises (JPF, Delessert SA, Demierre et Deschenaux SA, Romande Energie SA, Swisscom SA, Pousaz Mécanique SA, Sonnay Charpente SA, Oronvision, Giammarino et Fils SA), les bureaux d'ingénieurs (Stuby Sàrl, MGI Ingénieurs-Conseils SA, RWB Hydroconcept SA) ainsi que les services cantonaux concernés (garde forestier, garde-pêche, Gendarmerie vaudoise), Car postal, les TPF, Publibike, cela sans oublier l'ORPCi et les services communaux engagés dans ce projet.



La « Mobilidoux », c'est aussi 5'100 tonnes d'enrobé, 1'000 mètres de tuyau de drainage, 3'000 mètres de tubes électriques, 1'000 mètres de conduites d'eau potable et un nombre incalculable de mouvements de terre et de tout-venant.

### 6.4.3 Eclairage public

---

En vertu du contrat signé pour quatre ans avec l'entreprise Demierre et Deschenaux SA à Oron-la-Ville, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal.

En matière d'éclairage public, toutes les lampes à vapeur de mercure qui ont été exploitées à ce jour devront être changées au profit de solutions plus efficaces en matière de consommation d'énergie. Ce changement est d'autant plus pertinent que les lampes à mercure perdent de leur efficacité sur le long terme et qu'une lampe de 135W posée il y a 25 ans peut facilement consommer 185W à ce jour.

C'est pourquoi, la Municipalité s'est prononcée en faveur des lampes à LED, afin de donner un maximum de sécurité aux divers quartiers remis à neuf et permettant ainsi une importante économie d'énergie.

#### 6.4.3.1 Oron-la-Ville - Secteur de la COOP

Lors de la reprise du chemin de contournement du Brico COOP, en domaine public, la Municipalité a remplacé l'ancienne installation en panne par un nouvel éclairage public à LED afin de minimiser les coûts d'électricité.

#### 6.4.3.2 Oron-la-Ville - Route de Palézieux et Chemin de la Paisible

Au moment de la réfection de la Route de Palézieux à Oron-la-Ville, un nouvel éclairage public à LED a été installé le long de cet axe ainsi qu'au Chemin de la Paisible.

En outre, lors de la construction de la piste cyclable, un éclairage à LED intelligent a été installé.

### 6.4.4 Chemin privés - Etude pour réfection

---

Donnant suite à la demande de certains propriétaires ayant des dessertes en mauvais état, la Municipalité a décidé d'engager une étude générale de tous les chemins communaux et privés.

Cet inventaire, confié au bureau AW Ingénieurs-Conseils SA, permet d'évaluer soigneusement les travaux à effectuer, de les classer par degré d'urgence et de soumettre les projets au Service du développement territorial (SDT).

Selon des critères bien définis, chaque dessertes pourrait bénéficier d'une subvention non négligeable pour autant qu'elle soit au profit de l'agriculture. Une enveloppe sera admise en fonction des résultats de cette étude et les travaux seront échelonnés sur deux décennies.

### 6.4.5 Places de jeux

---

Les places de jeux devenues vétustes dans plusieurs localités seront traitées en bloc.

Ces structures, qui paraissent simples à nos yeux, font l'objet d'une quantité incroyable de normes de sécurité.

La Municipalité a pris du retard dans son projet de prévoir la réfection de plusieurs places de jeux qui deviennent obsolètes voire dangereuses.

Un préavis sera soumis au Conseil communal en 2016 à ce sujet et, dans l'intervalle, un aménagement test a été installé à la place de jeux du temple à Oron-la-Ville avec une participation financière mise à disposition dans ce but par le Cartel social d'Oron lors de sa dissolution.

#### 6.4.6 Cimetières

---

Le Service de la voirie a assumé un entretien courant sur l'ensemble des cimetières de la Commune.

Le nouveau règlement des sépultures et des cimetières, adopté par le Conseil communal le 16 mars 2015 (préavis 02/2015), a été adopté le 2 septembre 2015 par le Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

#### 6.4.7 Entretien des espaces verts

---

Les espaces verts ne cessent de grandir sur le territoire communal (petits aménagements, création de ronds-points, reprise de zones aménagées, etc.).

La voirie gère au mieux cette tâche saisonnière qui utilise l'effectif complet quasiment 4 jours sur 5 pendant la belle saison.

#### 6.4.8 Palézieux - Biotope des Léchaires

---

Suite à la construction du Centre de détention pour mineurs, la gestion hydraulique du Marais des Léchaires a engendré de nombreuses séances. En effet, après des aménagements extérieurs interminables et quelques inondations, il semblerait que la solution idéale ait été trouvée.

Le biotope profitera de l'eau pluviale en période sèche et en cas de fortes crues, l'eau sera détournée dans la conduite principale afin d'éviter les inondations.



#### 6.4.9 Revitalisation de la Biorde

---

Suite aux demandes des Communes de Bossonnens, Attalens et Granges (Veveyse), le Comité de direction de l'Association VOG a décidé de réaliser une étude de revitalisation de la Biorde pour résoudre les problèmes d'inondations dans le secteur qui va d'Attalens à Bossonnens. Dans le cadre de cette étude, l'ancienne Commune de Palézieux avait été associée au processus.

L'étude arrive à son terme et ses résultats et analyses seront prochainement présentés aux riverains et propriétaires des parcelles concernées par un futur aménagement.

Ce projet coûtera environ CHF 4 millions et sera en partie subventionné par les deux cantons concernés.

Les travaux prévus consistent à remettre à ciel ouvert la partie canalisée de la rivière, creuser le lit principal afin d'évacuer les alluvions accumulées avec les années, créer des lits majeurs à côté du lit mineur dans le but de gérer les crues, arboriser une partie des rives, créer des bandes herbeuses à proximité des lits majeurs, améliorer les franchissements à proximité des routes cantonales et communales.

#### 6.4.10 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels

---

Suite à la construction de deux immeubles dans la zone inondable à proximité du Grenet à Châtillens et surtout à la forte crue de mai 2015 qui a failli se terminer de manière dramatique, le Municipal des espaces verts s'est lancé dans la délicate mission de trouver une solution à ce problème.

A cet effet, la Municipalité a sollicité un crédit d'étude auprès du Conseil communal (préavis 11/2015) afin de mandater un spécialiste pour résoudre au mieux cette affaire compliquée.

Le budget ayant été accepté, c'est le bureau AW Ingénieurs-Conseils SA qui étudie la possibilité de créer une digue le long du cours d'eau.

Cette étude sera difficile et de longue haleine puisque les critères à analyser sont nombreux. Le but pour la Municipalité est naturellement de sécuriser cette zone au plus vite afin d'éviter un drame humain.

#### 6.4.11 Entretien des fossés

---

Les mois d'octobre, novembre et décembre 2015 ayant été particulièrement cléments, le service de la voirie, très attentif à l'entretien des routes, a procédé à la remise en état des fossés. En effet, les diverses matières organiques accumulées au cours de l'année ont été soigneusement évacuées afin de rendre le passage libre pour les eaux pluviales.

Par ailleurs, des travaux de remise en état du ruisseau des Rosaires à Ecoteaux et celui au droit de la propriété de M. Daniel Demiéville à Palézieux-Village ont été confiés à des entreprises.

Le Municipal responsable du dicastère a à cœur de préciser qu'à chacune de ses visites pendant les lourdes tâches, il a toujours trouvé une équipe de voirie sympathique, motivée, avec une tenue et un comportement digne de la nouvelle Commune.

## 6.4.12 Véhicules et machines du service de la voirie

Aucun achat important n'a été nécessaire pour l'année 2015 et les véhicules et les machines de la voirie sont bien entretenus. La Municipalité remercie les machinistes et les chauffeurs pour le respect vis-à-vis du matériel mis à disposition.

Pour la prochaine législature, il serait judicieux de revoir le parc des véhicules afin de procéder au renouvellement périodique de certains d'entre eux et ainsi éviter de gros frais d'entretien.

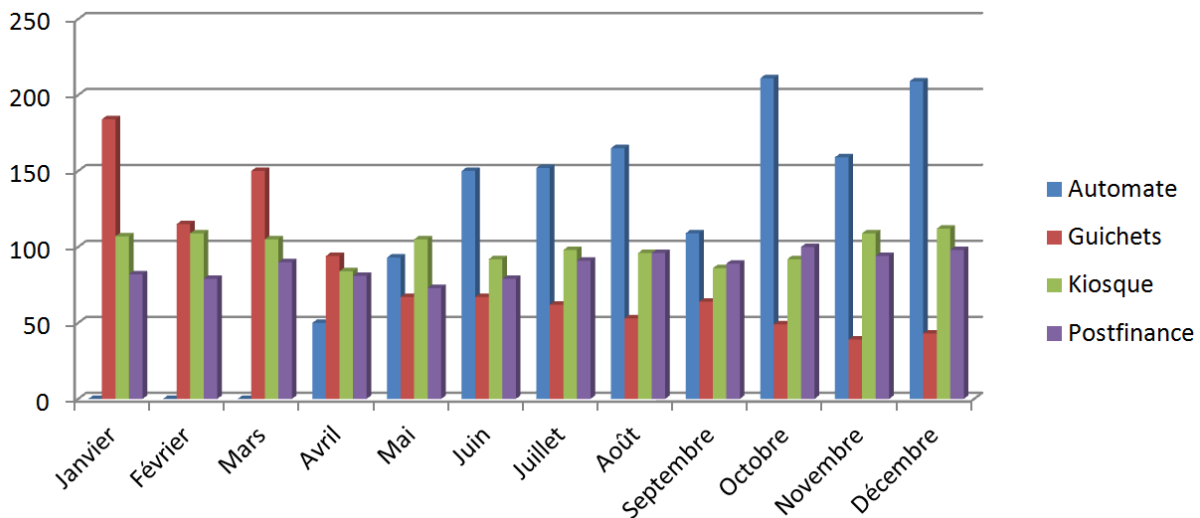
## 6.4.13 Déchets

### 6.4.13.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

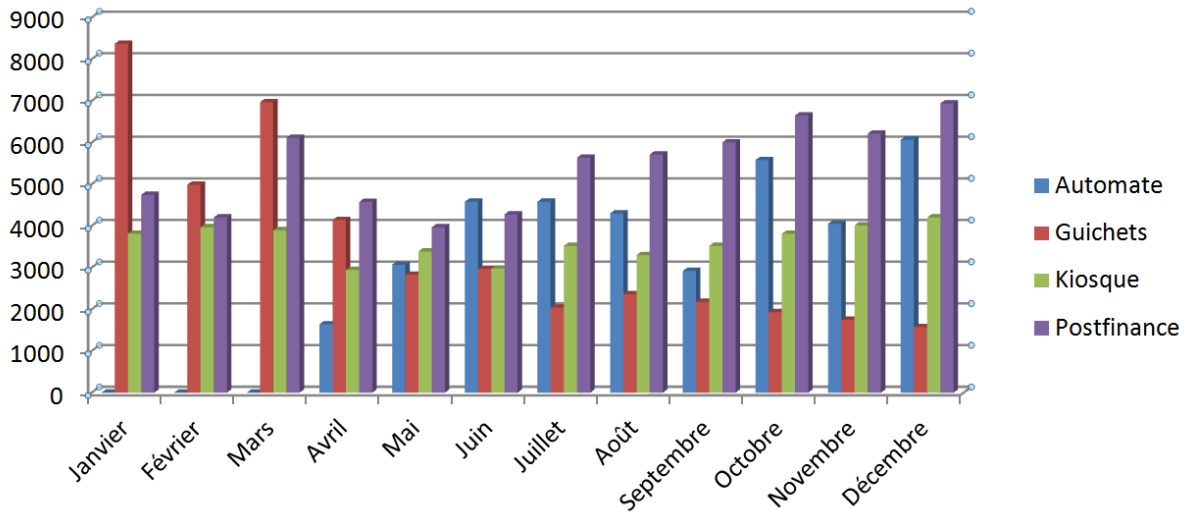
Depuis avril 2015, un automate à billets permet de charger les comptes déchets.

#### Nombre de transactions d'encaissements des taxes déchets par type

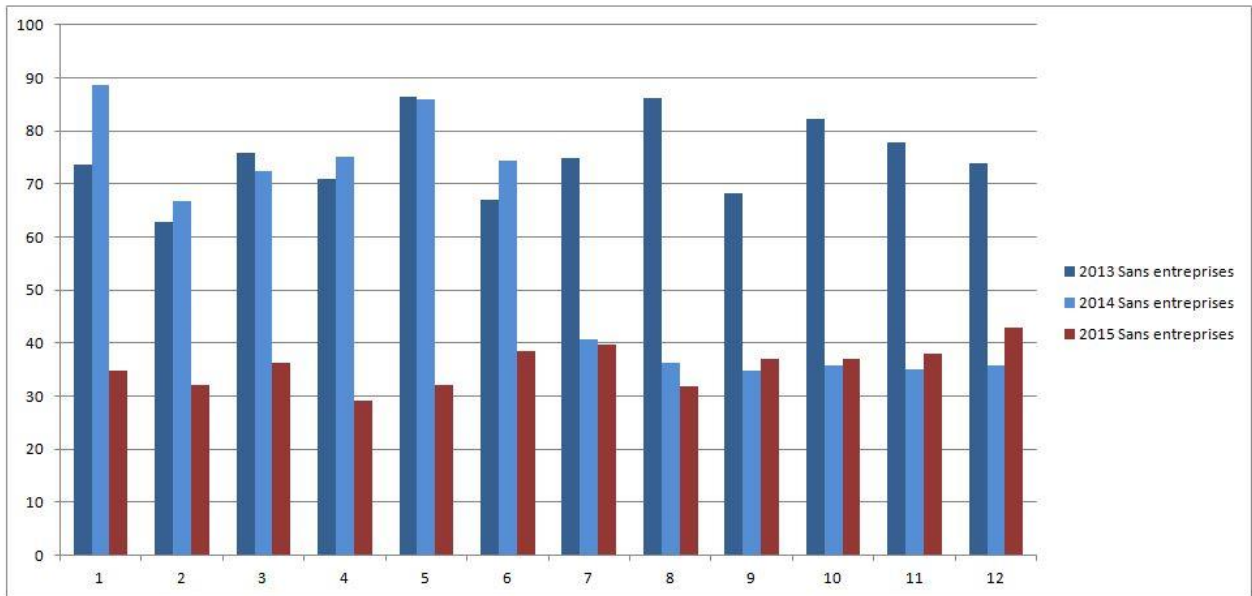
Les 2 graphiques ci-dessous montrent une diminution importante des transactions au guichet compensées par les opérations effectuées à l'automate.



**Montants des encaissements des taxes déchets par type**



Le graphique ci-dessous montre l'évolution mensuelle en tonnes des ordures ménagères récoltées en excluant les entreprises qui n'utilisent pas le système des « Molok ». On remarque une légère augmentation à fin 2015, après la baisse significative rencontrée lors de l'introduction de la taxe au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

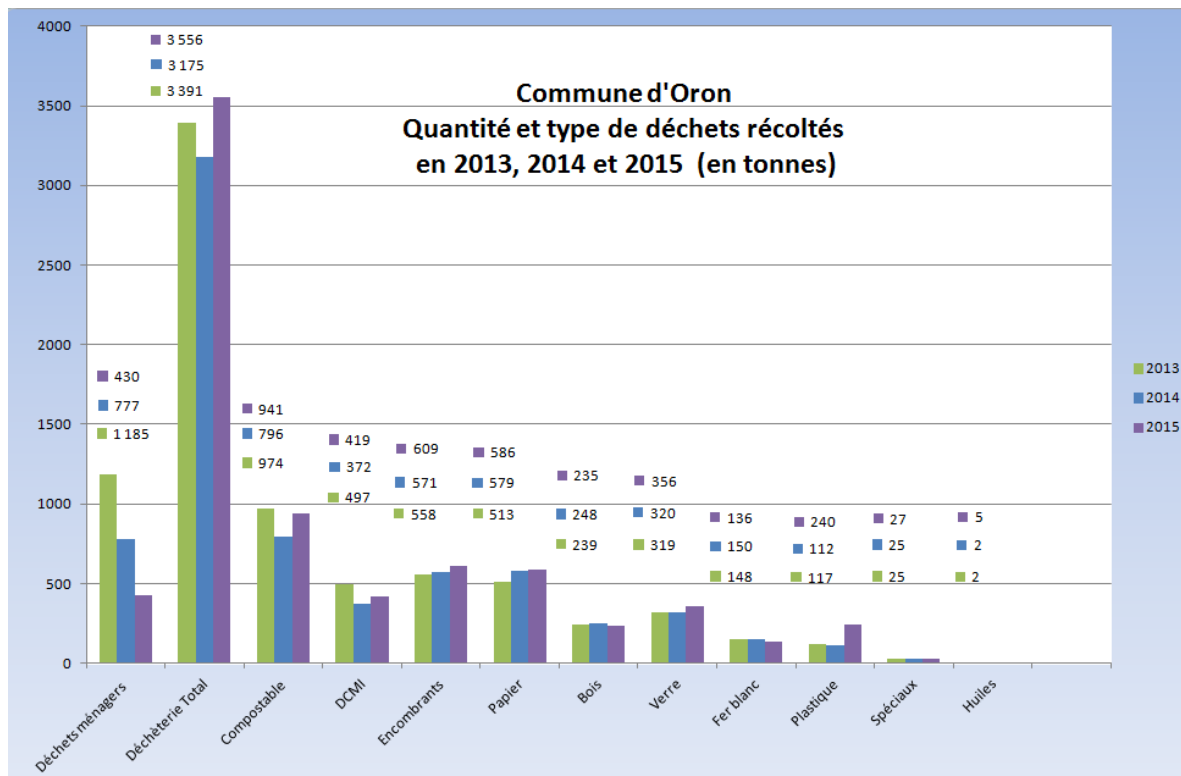


### 6.4.13.2 Statistique des déchets

Le graphique ci-dessous représente les quantités de déchets récoltés en 2013, 2014 et 2015 pour les ordures ménagères et les déchèteries. Pour les déchets collectés en déchèterie (tous sauf ordures ménagères), le tonnage concerne également les Communes de St-Martin, Granges (Veveysse), Chapelle et Auboranges qui utilisent nos installations.

En 2015, nous remarquons une augmentation très importante des matières plastiques. Celle-ci s'explique par la conjonction de 3 facteurs :

1. L'introduction de la taxe au poids.
2. L'introduction du ramassage séparé des plastiques agricoles (voir ci-après).
3. La différenciation de prix chez SATOM SA (les années précédentes, il est possible que certains arrivages aient été répertoriés comme ordures ménagères).



### 6.4.13.3 Application de la Loi sur les déchets

La Loi fédérale sur les déchets, en vigueur depuis 1997, exige que le coût total des déchets soit couvert par des taxes pour au moins 70 %. La nouvelle loi cantonale, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, exige que 40 % de cette taxe soit proportionnelle à la quantité de déchets produits.

### 6.4.13.4 Récupération des plastiques des balles-rondes

Depuis l'été 2015, afin de ne pas encombrer nos compacteurs, les plastiques agricoles sont récoltés séparément, à raison de deux heures par mois à un seul endroit. La qualité reçue n'a pas permis à ce jour de recycler ce matériau plutôt que de l'incinérer. La récolte d'anciens stocks peut expliquer une petite partie de l'augmentation des quantités de plastiques récoltés.

## 7 Urbanisme - Police - Protection civile

### 7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

#### 7.1.1 Etudes en cours

---

##### 7.1.1.1 Plan directeur régional (PDR)

Avec l'aide du bureau d'urbanisme Plarel SA, les scénarios d'évolution contrastés du territoire à l'horizon 2030 ont été discutés et développés courant 2015 avec le COPIL. Ces études seront poursuivies en 2016.

##### 7.1.1.2 Planification générale d'Oron

D'une manière générale, la Municipalité a poursuivi en 2015 les planifications en cours sans pouvoir envisager d'entreprendre l'élaboration du Plan directeur communal qui, à terme, permettrait de regrouper les plans et règlements des différentes localités en un seul PGA. La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire au niveau fédéral (LAT) entrée en vigueur, le Conseil fédéral exige la compensation simultanée des surfaces d'assolement (SDA) qu'amputerait toute nouvelle planification.

A cela s'ajoute la 4<sup>ème</sup> révision du Plan directeur cantonal (PDCn) en cours et qui confirme de procéder à des dézonages dans les communes dont les réserves de zones constructibles sont surdimensionnées. En 2015, un courrier du Service du développement territorial (SDT) a été envoyé aux communes surdimensionnées dont Oron, pour entreprendre une révision de leurs PGA afin de réduire leurs zones constructibles.

De plus, la consultation de cette 4<sup>ème</sup> révision prévoit des taux de croissance de la population, non seulement hors des centres comme actuellement (1 % par année), mais également à l'intérieur des centres régionaux, ce qui va rendre assurément très complexe l'aboutissement de planifications à Oron-la-Ville et Palézieux-Gare.

A défaut d'un assouplissement tant espéré par les communes vaudoises, l'adaptation du PDCn demandée par les mesures transitoires de la LAT devra à terme être l'outil qui permettra de poursuivre nos planifications et par ses bases très restrictives, de lancer le Plan directeur d'Oron et le nouveau Plan Général d'Affectation au cours de la prochaine législature 2016-2021.

M. Olivier Sonnay, Municipal en charge du dicastère de l'aménagement du territoire, a rencontré pour la première fois la Commission thématique du Conseil communal pour présenter les différents enjeux et contraintes des planifications en cours et à venir.

#### **Planifications en cours en 2015 pour la Commune d'Oron :**

- Méthode Automatique de Dimensionnement des Réserves à bâtir (MADR)
- Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)
- Cadastre et assainissement du bruit sur le territoire communal, détermination des degrés de sensibilité au bruit (DSB)
- Nouveau règlement et plan de classement des arbres pour l'ensemble de la Commune
- Détermination des périmètres de centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux

- Modification du Plan Général d'Affectation En Grivaz, à Palézieux
- Plan partiel d'affectation En Moreau, à Palézieux
- Modification du Plan Général d'Affectation En Cramoux, à Palézieux
- Etude paysagère générale
- Plan Général d'Affectation de Chesalles
- Plan Général d'Affectation d'Ecoteaux
- Plan Général d'Affectation de Les Tavernes
- Plan Général d'Affectation de Les Thioleyres
- Plan Partiel d'Affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Master plan d'Oron-la-Ville
- Etude de Faisabilité « Sous-Gare » à Palézieux (En Praz Bourgeois)
- Etude de Faisabilité de l'aménagement de la Place de la Gare à Palézieux
- Plan de quartier « A la Sauge » à Palézieux

#### **7.1.1.3 PGA Chesalles**

Le potentiel d'extension de la zone à bâtir étant inexistant, le projet est bloqué.

#### **7.1.1.4 PGA Ecoteaux**

En 2014 et 2015, le plan d'affectation prévu pour être mis à l'enquête a dû être modifié suite à l'entrée en vigueur de la LAT. Les potentiels en nombre de logements inscrits à l'intérieur de périmètres de construction ont été conservés, mais les surfaces résiduelles autour de ces périmètres, ne permettant pas de prévoir de logement, ont été réduites. De plus, une partie de l'actuelle « Zone de l'Auberge » destinée à des activités directement liées à l'Auberge est prévue d'être rattachée à la zone agricole.

Ces modifications donneraient la possibilité de valider le plan avec un gain de 14'000 m<sup>2</sup> de SDA permettant d'utiliser ces surfaces dans le cadre d'autres planifications d'Oron.

Les dernières adaptations ont été apportées en 2015 et les dernières modifications et l'ultime version ont été présentées au Service du développement territorial (SDT) en fin 2014. La Municipalité attend l'aval de ce service pour publier l'enquête et organiser une séance publique d'information.

#### **7.1.1.5 PGA Les Tavernes**

Le potentiel d'extension de la zone à bâtir étant inexistant, le projet est bloqué.

#### **7.1.1.6 PGA Les Thioleyres**

Le potentiel d'extension de la zone à bâtir étant inexistant, le projet est bloqué.

### 7.1.1.7 Palézieux - MPGA - En Grivaz

L'extension du centre de recyclage « Au Grivaz », géré par Gravia Palézieux SA, sur une surface de 6'600 m<sup>2</sup> environ, suite à l'enquête publique et au retrait des oppositions en 2014 est toujours bloqué par le Service du développement territorial (SDT), en raison de l'application des mesures transitoires de la LAT demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole.

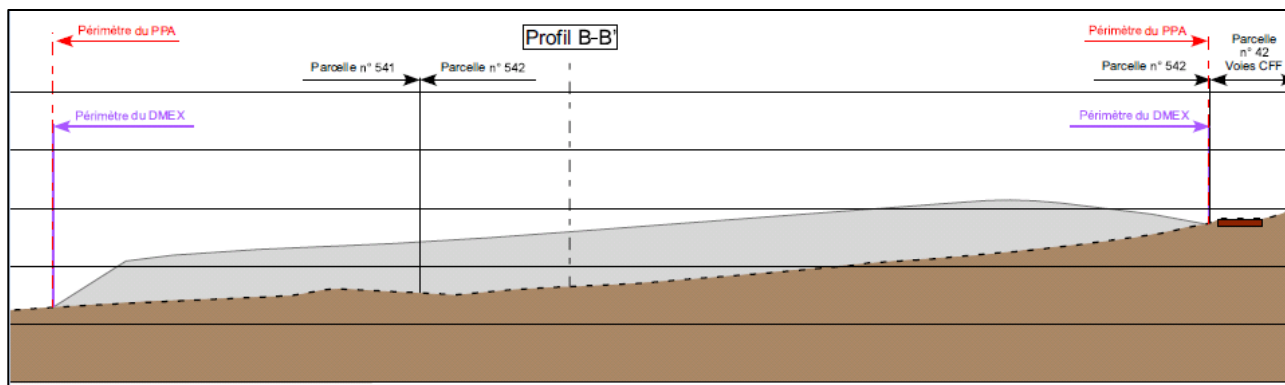


Actuel centre de concassage En Grivaz

### 7.1.1.8 Palézieux - PPA En Moreau

A proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m<sup>2</sup> environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

D'une part l'affectation, c'est-à-dire la mise à l'enquête publique du plan partiel d'affectation (PPA) et, d'autre part, l'autorisation d'aménager et le permis d'exploiter, soit la mise à l'enquête publique de la demande de permis de construire, ont été effectuées simultanément en 2015 parallèlement à la séance publique de présentation du projet. Après validation par le Conseil communal, le dossier est en attente de ratification au Service du développement territorial (SDT), mais bloqué car lié au dossier du chapitre précédent. De plus, le SDT met en avant l'aggravation d'une servitude qui desservirait la décharge et passe actuellement au travers de l'extension non encore validée de la zone industrielle « Au Grivaz » et refuse la validation du dossier, considérant que le statut de la zone traversée par la servitude est encore agricole.



Profil de remblaiement envisagé pour la DMEX « En Moreau » (en rouge à droite, la ligne CFF pour référence)

### **7.1.1.9 Palézieux - MPGA En Cramoux (Modification du PGA) - NORBA**

La Commune est toujours en attente du dossier de l'entreprise Norba SA qui élabore son projet de construction sur la partie dont elle s'est portée acquéreuse de 26'972 m<sup>2</sup>. Pour le solde, d'une surface de 14'878 m<sup>2</sup>, la Municipalité n'a aucun projet pour l'heure et prévoit d'attendre une opportunité intéressante pour la Commune d'Oron.

### **7.1.1.10 Palézieux + - Etude Gare et Sous-Gare - PQ Praz Bourgeois**

Lors de la 6<sup>ème</sup> et dernière séance du groupe de travail du COPIL en 2014, qui devait permettre de transmettre à la Municipalité et au COPIL une proposition d'aménagement de la place de la gare largement élaborée en collaboration avec l'ensemble des participants, ces principes ont été remis en question pour des questions principalement de financement. Le groupe de travail a interrompu ses réunions en 2015 et privilégié des échanges plus spécifiques pour essayer de trouver des issues à ce dossier. L'aspect sécuritaire, devant être l'une des pistes à explorer pour favoriser une aide au financement, a fait l'objet de contacts avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

L'ensemble du dossier n'a toutefois pas évolué puisque ralenti par les obligations liées à la nouvelle LAT, puis par le financement reporté par les CFF et les TPF.

### **7.1.1.11 Palézieux + - PQ « A La Sauge »**

Alors qu'en automne 2014, la date de l'enquête publique avait été fixée du 10 janvier au 9 février 2015, et que tout était prêt pour cette publication, le Canton demandait en décembre 2014 une annulation de l'enquête prévue afin d'adapter le dossier aux nouvelles directives fédérales de la LAT, ce qui aux yeux de la Municipalité aurait mis en attente le projet pour plusieurs années. En concertation avec les propriétaires et les mandataires, et finalement avec l'accord du Canton, la Municipalité a décidé néanmoins de publier l'enquête et permettre ainsi d'aller de l'avant avec cette planification. Ce choix a donné la possibilité de décanter les points litigieux avec les opposants et, le moment venu, d'y voir plus clair pour traiter l'aspect lié à la LAT et aux SDA.

La séance publique organisée le 14 janvier 2015 et la mise en ligne de tous les documents ont montré une transparence et une accessibilité facilitées à l'ensemble du dossier. Le projet a suscité un grand intérêt et généré une dizaine d'oppositions et trois observations qui ont toutes été examinées soigneusement, puis traitées dans le but de pouvoir les retirer ou les lever après avoir tenu compte d'un certain nombre de bons arguments.

A la fin de l'année, il reste encore un ou deux points à finaliser dont l'étude de la compensation de surfaces selon les exigences de la LAT et des SDA avant de pouvoir présenter le plan de quartier au Conseil communal pour son adoption.

Toutefois, le taux de croissance à l'intérieur des centres que prévoit la 4<sup>ème</sup> révision du PDCn mise en consultation en fin d'année, va une fois de plus freiner le projet, voire le remettre entièrement en question.



Image de synthèse de Pré commun



Plan soumis à l'enquête publique du  
10.01.2015 au 9.02.2015

#### 7.1.1.12 Etude Paysagère

Le dossier de l'étude paysagère est actuellement toujours en attente, puisqu'il est également dépendant des modifications des réglementations qui touchent l'aménagement du territoire, dont -la 4<sup>ème</sup> révision du PDCn.

L'objectif que vise toujours la Municipalité est de valider l'étude paysagère pilote d'Ecoteaux qui devra faire l'objet d'une enquête publique, et ensuite, de l'étendre à l'ensemble du territoire d'Oron.



Une des fermes intégrées à l'étude paysagère d'Ecoteaux

#### 7.1.1.13 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)

La Commune d'Oron avait déjà entrepris en 2013 les calculs de l'estimation de son potentiel en accueil de nouveaux habitants, ce que le Canton a exigé dès 2014 pour l'ensemble des communes vaudoises. Excluant les 2 centres régionaux de ce calcul très systématique pour lequel un passage en revue d'environ 200 parcelles a été nécessaire pour l'ensemble du territoire d'Oron, il ressort clairement pour notre Commune, une surcapacité doublée des terrains disponibles pour recevoir

des constructions. Selon les directives, cette réserve en termes de population ne devrait pas dépasser 15 % de nouveaux habitants sur 15 ans. En se basant sur la période 2008 à 2030, le canton tolère donc 22 % d'augmentation de la population et la Commune dispose d'une réserve de 44 % soit deux fois le potentiel autorisé, ce qui nécessitera vraisemblablement un dézonage dans un futur proche.

#### **7.1.1.14 Surfaces d'assolement (SDA)**

Depuis fin 2013, le rapport de la politique communale concernant le bilan des surfaces d'assolement (SDA), et soumis à l'autorité cantonale, a fait l'objet d'une détermination du Service du développement territorial (SDT), qui a demandé certaines précisions, ainsi que des adaptations.

De plus, il faut préciser que par la suite, les zones intermédiaires qui étaient admises dans le bilan des compensations ne l'est plus du tout et une nouvelle fois les règles du jeu ont changé. Ainsi, notre politique communale devra être complètement remaniée.

#### **7.1.1.15 Détermination du périmètre centre d'Oron-la-Ville et de Palézieux**

Les périmètres du centre régional bipolaire définis conjointement entre la Commune et le Canton et validés en 2015 étaient prédestinés à une densification et à un développement liés aux services et infrastructures présents (gare, commerces, etc.).

C'était la situation que l'on connaissait en 2015 jusqu'en fin d'année où, soudainement, le Canton a annoncé des quotas de limitation à 1,7 % d'augmentation annuelle de la population.

#### **7.1.1.16 Collège d'Oron-la-Ville**

Le projet du Plan Partiel d'Affectation dans la zone de l'actuel Collège d'Oron-la-Ville est en cours d'élaboration.

En parallèle, la Commission d'étude pour l'extension du collège a été mise en place le 7 octobre 2015. Elle est présidée par M. Philippe Modoux, Syndic, et est composée de 3 autres membres de la Municipalité, du directeur des écoles, de membres du Conseil communal et du Bureau de référence, d'un propriétaire voisin, ainsi que du Bureau technique communal.

Cette commission est structurée en 4 groupes de travail qui œuvrent sur les thèmes suivants :

- Finance et conception générale
- Programme et besoin
- Procédures de construction
- Construction, transports et circulation, communication

Les différentes procédures pour le projet d'extension du collège ont fait l'objet d'une évaluation qui permettra de définir la voie la plus efficiente possible et la mieux adaptée au besoin en termes de qualité, délais et coûts.



Emplacement de l'extension du Collège d'Oron-la-Ville

#### 7.1.1.17 Master Plan d'Oron-la-Ville

Etant assurée de l'issue de la planification « En Cramoux » impliquant Norba qui se trouve actuellement dans le secteur du Master Plan, la Municipalité avait décidé en fin d'année 2014 de démarrer l'étude de cette planification et en a averti le bureau mandaté. Cette planification, qui devrait permettre d'assouplir la réglementation et de diversifier les affectations de la zone industrielle entre Oron-la-Ville et Châtillens, est restée en attente des issues des différentes autres planifications en cours. Le SDT, au regard des nouvelles directives cantonales et fédérales, estime que cette planification doit être traitée dans le cadre d'une approche globale de l'ensemble du territoire d'Oron.



Entreprise Norba sise dans la zone du Master Plan

### 7.1.1.18 Détermination des degrés de sensibilité au bruit DSB et assainissement des routes

Chaque parcelle devrait mentionner le degré de sensibilité au bruit (DSB) qui lui est attribué et qui définit le bruit que l'activité de cette parcelle peut générer. Allant de I (rares cas résidentiels) à IV (zone industrielle), l'ensemble des localités d'Oron ne disposait pas de cette planification et si ce n'était pas le cas, il fallait, pour chaque enquête publique, faire une demande d'attribution du DSB au Canton.

Pour répondre à l'attente de la Confédération qui nous donne un délai fixé à 2018 pour l'octroi de subventions liées à l'étude de l'assainissement des routes qui se réfère aux DSB, la Municipalité a souhaité entreprendre cette étude en 2014. Dans un premier temps, ce dossier comprend la détermination des DSB sur l'ensemble du territoire de la Commune d'Oron, puis son inscription en addenda aux règlements de construction. Cette étape a été réalisée, par l'intermédiaire d'une enquête publique qui n'a suscité aucune remarque, ni opposition. Elle devra être poursuivie en 2016 par l'adoption du Conseil communal, puis par la ratification par le Canton. Elle sera également suivie en parallèle en 2016 d'études confiées à un bureau spécialisé et de mesures accompagnatrices pour assainir le bruit routier.

### 7.1.1.19 Réhabilitation de la voie romaine

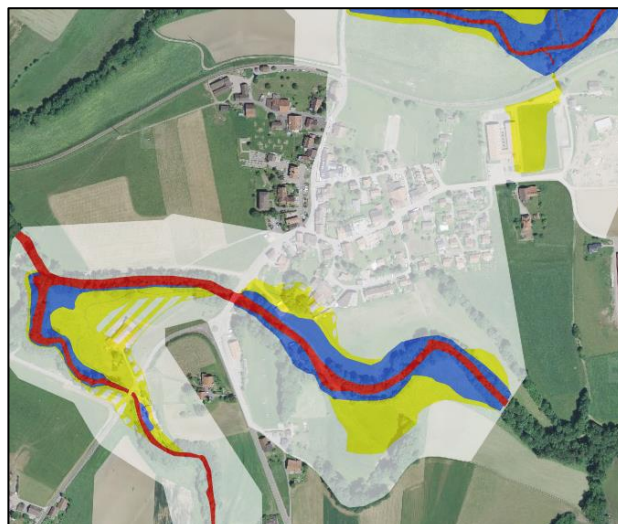
La Commune d'Oron a le privilège d'avoir été traversée par une voie romaine. La Municipalité de Palézieux avait souhaité la réhabiliter et avait déjà approché M. Jean-Pierre Dewarrat pour envisager une étude. En 2015, cet archéologue du territoire a été mandaté pour fournir à la Municipalité un rapport sur l'histoire et le tracé de cette voie, sans toutefois planifier déjà une deuxième étape de l'étude qui prévoirait des propositions sur le terrain dans le but de l'intégrer au réseau de mobilité douce de la Commune.

## 7.1.2 Prévention des dangers naturels

---

En 2015, les nouvelles cartes des dangers naturels ont été éditées par le Canton. Pour notre Commune, on recense en particulier des risques de glissements de terrains ou d'inondations, qui sont toutefois assez restreints.

Ces nouvelles cartes devront dès lors être prises en considération pour chaque réalisation de projet, planification, mais pourront aussi être déterminantes en cas d'éventuels déclassements de zones à bâtir.



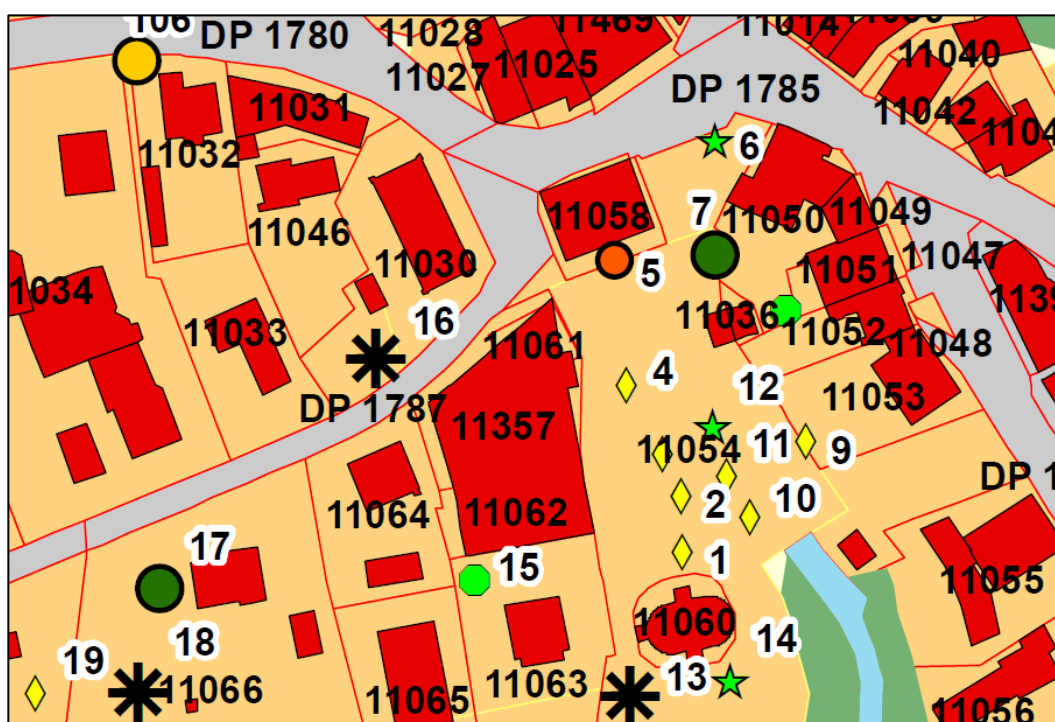
Extrait d'une carte des dangers naturels

### 7.1.3 Plan de classement des arbres

L'étude finalisée en 2014, le Plan de classement des arbres de la Commune d'Oron et son règlement ont été mis à l'enquête publique en mars 2015, puis adoptés par le Conseil communal dans la séance du 5 octobre 2015. Le dossier a ensuite été approuvé par le Canton le 17 novembre 2015.

A la fin de l'année, on dénombrait plus de 700 arbres et une septantaine de massifs boisés classés et inventoriés dans un registre qui sera intégré au portail informatique communal et consultable par le public.

En 2015, 6 demandes d'abattage d'arbres classés ont été accordées par la Municipalité. Ce sont 3 tilleuls, 1 bouleau, 1 frêne et 1 peuplier.



Extrait du plan de classement des arbres

### 7.1.4 Règlement sur les émoluments en matière d'aménagement du territoire et de constructions

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron, le BTO travaille avec 10 règlements de constructions et respectivement dix tarifs différents. C'est pourquoi et dans l'attente du nouveau PGA communal et de son règlement, il était nécessaire à titre d'équité de se doter de dispositions légales permettant d'unifier les tarifs pour l'ensemble de la population d'Oron.

Ce règlement a été approuvé le 11 décembre 2015 par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE).

### 7.1.5 Règlement et tarifs sur les anticipations sur le domaine public

---

De compétence de la Municipalité selon les dispositions du Règlement communal de police, il était également nécessaire de se doter d'une base légale en matière d'anticipation sur le domaine public (pose d'échafaudage, dépôt divers et fouilles), notamment pour avoir une tarification unique et équitable pour l'ensemble des localités de la Commune.

Ce règlement a été mis sur pied par la Municipalité et validé par la Cheffe du département des institutions et de la sécurité (DIS), le 13 mai 2015.

### 7.1.6 Bureau technique (BTO)

---

Au niveau du fonctionnement, le bureau technique couvre différents domaines d'activité, comme les bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les constructions, les routes, les rives et forêts, ainsi que les services industriels, comme l'épuration, les eaux claires, le réseau d'eau potable, l'éclairage public, le gaz, le télé-réseau, etc.

Les tâches techniques et administratives sont multiples au sein du BTO et en coordination avec les autres services communaux et cantonaux, la Municipalité et le Conseil Communal, les partenaires des milieux professionnels concernés (entreprises, ingénieurs, géomètres, architectes), les propriétaires et bien sûr l'ensemble de la population.

Le BTO gère les projets de construction, l'équipement des terrains, les mises à l'enquête et les demandes d'autorisation, le suivi, la surveillance et la sécurité des chantiers, les permis d'habiter et d'utiliser, la participation à la gestion des oppositions, des recours et litiges liés aux constructions.

Au niveau de l'effectif permanent du service, M<sup>me</sup> Gilberte Colliard a souhaité quitter ses fonctions de poste à 50 % à la fin juillet 2015 pour s'orienter vers de nouveaux horizons professionnels. Nous la remercions vivement pour ses excellentes prestations fournies depuis la fusion des communes et lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir tant sur le plan personnel que professionnel. En décembre, M<sup>me</sup> Stéphanie Jubin a rejoint l'équipe pour renforcer le BTO avec un taux d'occupation à 80 %. Elle a une formation de géomaticienne et connaît bien la région, puisqu'elle habite la Commune et a travaillé une bonne dizaine d'années dans un bureau de géomètres de notre district. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein de succès dans ses nouvelles fonctions.

### 7.1.7 Police des constructions (liste des permis)

---

En 2015, le Bureau technique (BTO) a géré l'ouverture de 92 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

38 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 34 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 70 permis de construire.

11	transformations diverses
9	créations de logements dans/sur bâtiments existants
7	cabanons de jardin
4	pompes à chaleur
4	stations de téléphonie mobile (création ou modification d'émission)
3	couverts à voitures
3	constructions d'immeubles
3	changements et nouvelle affectation de locaux
2	garages
2	velux
2	villas individuelles
2	places de parc
2	reconstructions après démolition
2	couverts de stockage
2	agrandissements divers
1	construction de locaux artisanaux
1	installation de panneaux solaires
1	villa jumelée
1	construction de maisons contigües
1	construction d'une panetteria
1	véranda
1	surélévation du pavillon scolaire et création d'une garderie
1	terrasse
1	serre
1	place d'exposition
1	agrandissement d'une cave à fromages
1	création d'une mare

En surplus de ces dossiers, de nombreuses autorisations ont été délivrées pour différents types de travaux ne nécessitant pas de permis de construire et qui concernaient entre autre des travaux d'entretien. D'autres dossiers ont été traités et une réponse adressée aux propriétaires qui ont été dispensés d'autorisation, comme par exemple pour des annexes de très petites tailles ou des installations de panneaux solaires.

Au 31 décembre 2015, 96 logements sont soit au bénéfice d'une autorisation de construire et en attente de démarrage (46), soit en cours de construction (50).

Enfin, c'est 41 nouveaux logements qui ont été mis sur le marché en 2015 sur le territoire communal.

### 7.1.8 Commission technique

---

Pour la préparation des gros dossiers, la Municipalité a désigné une Commission technique, composée de :

Commission de base :

- M. Claude Fantoli, Architecte
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- M. Jean-Daniel Rickli, Urbaniste
- M. Jean-Pierre Dewarrat, Archéologue du territoire
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique s'est réunie à 2 reprises en 2015, pour traiter de 3 dossiers différents de demandes préalables actuellement encore en attente de demandes de permis de construire. Ces dossiers concernent un complexe industriel à Palézieux et la construction de logements à Oron-le-Châtel (1 immeuble et 1 projet de transformations).

En plus de la Commission technique, la Municipalité a mandaté le bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées (anciennement EBEN Sàrl à L'Auberson) pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que les prestataires de services de MPR-SERVICES avec M. Michel RoCHAT d'Ecoteaux pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, puis D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI.

### 7.1.9 Commission de salubrité

---

La Commission de salubrité est composée de MM. Claude Fantoli, Architecte, Michael Klay, Médecin, et Olivier Sonnay, Municipal. Cette dernière n'a effectué aucune activité sur demande privée, ni publique en 2015.

#### 7.1.10 Association Vaudoise des Ingénieurs, Architectes et Techniciens communaux (AVIATCO)

---

En 2015, M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal, a participé à deux réunions de l'AVIATCO, qui regroupe les techniciens qui exercent leur fonction dans les communes vaudoises.

Ces rencontres ont permis d'échanger des expériences sur les complexes applications liées à la LAT, ainsi que sur quelques dossiers spécifiques.

## 7.2 Section 2 Police

### 7.2.1 Gendarmerie

---

Le poste d'Oron-la-Ville a vu son effectif renforcé et ses heures d'ouverture augmentées. Les relations entre la Municipalité et la Gendarmerie restent excellentes. Une séance plénière a réuni la Préfecture, la Gendarmerie, les agents de la police de proximité et d'autres intervenants de la police judiciaire notamment. Il est à relever que notre région n'est pas épargnée par les incivilités et les cambriolages.

Voici en résumé les faits recensés sur le territoire communal :

Incendies	4
Dommages à la propriété (sans vol)	28
Menaces - Injures	19
Voies de fait et lésions corporelles	20
Vol à l'arrachée	0
Vols à la tire	6
Vols à l'étalage	5
Vols par introduction clandestine	19
Vols par effraction	40
Vols véhicules (y.c. cycles et cyclomoteurs)	23
Stupéfiants – Consommation	24
Stupéfiants – Possession/saisie	26

### 7.2.2 Commission de police

---

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M<sup>me</sup> Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Gérald Wist, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La Commission a traité une affaire en 2015.

### 7.2.3 Police de proximité

---

Le système mis en place l'année dernière fonctionne bien. Les informations sont transmises régulièrement aux personnes qui ont adhéré au réseau et des consignes de sécurité répétées chaque fois que les cambriolages augmentent. La pose des panneaux a pris du retard et sera exécutée en 2016.

### 7.2.4 Actes de vandalisme

---

Une quinzaine de plaintes pénales ont été déposées dans le courant de l'année pour des actes de vandalisme sur nos bâtiments (vols, tentatives de vol, vandalisme). Les auteurs ont été pour la plupart retrouvés.

### 7.2.5 Règlement sur la circulation et le stationnement

---

De compétence de la Municipalité sur la base des dispositions du Règlement communal de police, la Municipalité a édicté un règlement communal sur la circulation et le stationnement qui a été validé le 27 mars 2015 par le Canton.

De ce fait, la Commune dispose de bases légales et d'un tarif permettant de règlementer le stationnement sur l'ensemble du territoire communal.

### 7.2.6 Surveillance des parkings

---

La surveillance des parkings de la Commune est assurée par M. Claude Thiémard.

Les parkings publics situés à Châtillens, Oron-la-Ville et Palézieux font l'objet d'un contrôle régulier. Par ailleurs, à titre de prévention, notre agent vérifie les allées et venues des véhicules devant nos différents collèges.

### 7.2.7 Amendes et ordonnances pénales

---

En termes d'amendes, 650 rapports de dénonciation ont été rédigés, lesquels ont découlé ensuite sur l'envoi par l'administration générale de 94 ordonnances pénales aux contrevenants qui n'avaient pas réglé le montant correspondant à leur infraction dans les 30 jours et 26 sommations suite aux ordonnances pénales non payées.

Par ailleurs, 16 ordonnances pénales ont été envoyées suite à 8 dénonciations pour infraction à une mise à ban, 4 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets et 4 pour infraction au Règlement de police.

En outre, les CFF ont décidé de mettre à ban tous leurs parkings (« sauvages » et P+R) des gares, ce qui générera une hausse des dénonciations. Depuis la fin de l'année, une dizaine de dénonciations ont été enregistrées.

## 7.2.8 Police du commerce

---

### 7.2.8.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

Plusieurs patentes ont été délivrées par la Préfecture pour la vente en détail du tabac.

A ce titre, le registre des licences regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud. Il est librement accessible via le site de la Police du commerce.

### 7.2.8.2 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises est toujours au point mort, raison pour laquelle et sur recommandation de la Préfecture, la Municipalité n'avait pas jugé prioritaire de mettre en place une application idoine. Cela dit, le recensement a été effectué à l'interne et sera réutilisé lorsque le Canton sera prêt avec l'application cantonale. Ce sujet sera repris en 2016 avec les services cantonaux concernés.

### 7.2.8.3 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2015, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2015
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	62
Lotos	4
Tombolas	10
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaire (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pedestre, fête foraine, etc.)	5
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	2
Exercice du commerce d'occasions	0
Collecte de textiles	0
Procédés de réclame	9
Permis de fouille	28

### 7.2.8.4 Règlement sur les heures d'ouverture des commerces

La décision de la Municipalité d'autoriser la Migros et la COOP d'ouvrir le samedi jusqu'à 18 heures a soulevé l'ire du syndicat Unia qui l'a vaillamment contestée pour la simple raison que la Commune d'Oron ne disposait pas de règlement sur les heures d'ouverture des commerces.

Bien que ce règlement soit de compétence de la Municipalité, il s'en est suivi un bras de fer avec Unia qui a accaparé la Municipalité pendant plusieurs semaines.

Cela dit, la Municipalité a saisi cette occasion pour mettre en place le dit règlement qui a été soumis préalablement à la Société des commerçants d'Oron et approuvé par le Canton le 6 novembre 2015.

### 7.2.9 Plan canicule

---

Dans le cadre de la gestion du plan canicule 2015, la Municipalité a listé les personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS et leur a fait parvenir un courrier afin de les informer des dispositions prises en cas de besoin et qu'elles seraient contactées si nécessaire. 50 personnes ont souhaité être contactées en cas de nécessité.

Le 2 juillet, le plan canicule a été déclenché pour la première fois. La totalité des personnes contactées par la Municipalité ou la Protection civile ont annoncé être bien renseignées sur les précautions à prendre. 23 personnes qui n'ont pas pu être atteintes par téléphone ont été visitées par les membres de la Protection civile et ont reçu des bouteilles d'eau. Aucune de ces personnes n'a émis le besoin d'une visite ultérieure, chacune s'estimant bien informée ou bien entourée. Les enseignements pris lors de cette période permettront d'améliorer l'efficacité du plan pour les prochaines années.

### 7.2.10 Association intercommunale SDIS Oron - Jorat

---

Notre SDIS a vécu une année bien remplie que cela soit en événements ou en interventions. Le Comité de direction constate avec plaisir que l'organisation mise en place après la fusion fonctionne à satisfaction de tous. Il n'existe plus de haut et de bas, ni de Mézières et Oron, mais bien une équipe soudée poursuivant un seul objectif, l'efficacité.

Le budget 2015 a été respecté, la baisse de l'effectif des sapeurs a compensé certaines dépenses mais dans l'ensemble, les comptes 2015 seront conformes aux prévisions.

101 interventions en 2015, voici les défis qu'ont relevés nos sapeurs. La météo capricieuse de cette année n'a pas épargné les SDIS. Fait réjouissant, le SDIS peut aussi compter sur le matériel de la PCi lors d'interventions multiples. Les bons rapports qu'entretiennent les comités de la PCi et du SDIS permettent une complémentarité souhaitée depuis longtemps.

Au printemps, le CODIR a eu le plaisir de remettre à l'Etat-major les clés d'un nouveau véhicule, destiné au chef d'intervention, entièrement financé par les communes membres du SDIS.

La Commune d'Oron présentera à son Conseil communal un projet d'agrandissement de la caserne d'Oron, qui ne correspond plus aux standards exigés par l'ECA et qui, au vu de la cohabitation entre PCi et SDIS, demande à être repensée afin d'être efficace. La sortie des véhicules n'est pas optimisée et le local ARI est tout sauf rationnel.

Les séances mensuelles du CODIR permettent une bonne gestion politique. Ils sont soutenus dans leurs tâches par le commandant, le secrétaire du CODIR, ainsi que la boursière.

## 7.2.11 Assemblée cantonale des sapeurs-pompiers

---

Du 30 avril au 3 mai 2015, la Commune d'Oron a accueilli la 108<sup>ème</sup> Assemblée et Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Oron-la-Ville. Un programme riche de nombreuses animations a égayé le bourg d'Oron-la-Ville pendant 4 jours. Tir à la conduite, feu d'artifice, concert et un magnifique cortège. Des conditions météorologiques peu clémentes et les nombreuses interventions survenues durant le week-end n'auront pas suffi à ébranler la fête.

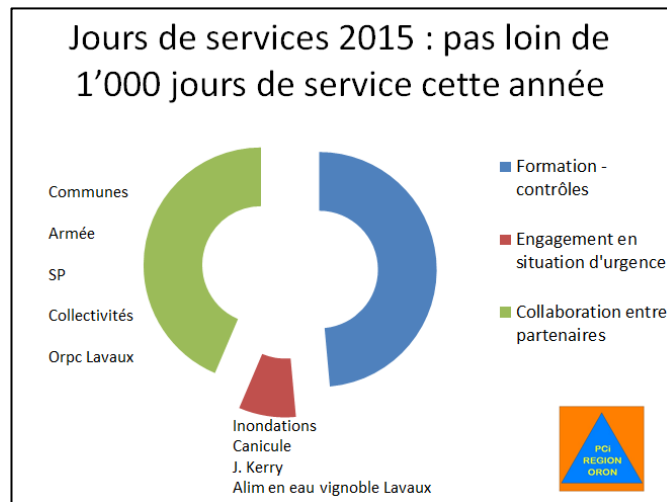


La Municipalité adresse ses félicitations aux organisateurs de cette belle manifestation.

## 7.3 Section 3 Protection civile

### 7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPCi)

Cette année l'Etat-major, ainsi que les 165 astreints de la protection civile de la région d'Oron, ont été intensément mis à contribution pour notre région. Près de 1'000 jours de service ont été nécessaires pour assurer les cours et les nombreux imprévus. Une activité près de 50 % de plus qu'usuel.



Pour la première fois, un rapport d'activité a eu lieu fin décembre 2015. A cette occasion, chaque responsable de domaine a brièvement démontré aux invités quelles étaient ses tâches et ses missions.

#### **Quelques détails de l'année 2015 :**

On y distingue, les cours planifiés : contrôles des abris ; essai fédéral annuel des alarmes ; recensements des biens de valeurs du Château d'Oron, 12'000 ouvrages et biens meubles ; sauvegarde de la flore, faune et nature (SFFN) ; appui lors de la manifestation de la Marche Romande du Général Guisan (plus de 1'000 participants) ; gestion de la logistique, d'un poste de commandement, d'une cuisine de campagne ; accompagnement avec succès de la marche du Cœur des Jambes (en faveur d'enfants atteints d'un cancer); appui sécurité pour la fête cantonale des Sapeurs-pompiers (FVSP) à Oron ; construction d'une magnifique passerelle aux Grottes du Pendens à Mézières ; entretien de sentiers pédestres (notamment à Ecoteaux) et formation pol-route.



Il a fallu également compter sur les nombreux travaux non usuels, où le groupe de la FIR (personnel engageable sur alarme) a effectué des engagements en situation d'urgence : inondations en mars à Oron-le-Châtel ; en mai, inondations multiples dans toute la région avec plus de 500 sacs de sable distribués et mis en place pour réduire les dégâts ; l'opération canicule par le contact ou par les visites des personnes ; et bien d'autres interventions dans le périmètre.



Une collaboration réellement intense avec les corps de Police ainsi que le SDIS Oron-Jorat. Tous complémentaires.

## 8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

**le Conseil communal d'Oron,**

vu le préavis n° **10/2016** de la Municipalité du 6 avril 2016,  
ouï le rapport de la Commission de gestion,  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

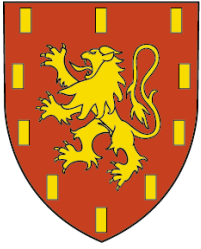
**de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		Le Secrétaire
		
Philippe Modoux		Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 avril 2016

**Délégué de la Municipalité** : M. Modoux, Syndic



Commune d'Oron

# **RAPPORT DE GESTION 2015**

## **ANNEXE 1**

**Etablissement primaire et  
secondaire d'Oron-Palézieux**

**Rapport annuel 2015**





# Etablissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux



## Rapport annuel 2015

<b>Rapport annuel 2015</b>	<b>1</b>
<b>Billet du directeur</b>	<b>2</b>
<b>Organisation</b>	<b>5</b>
Direction	5
Personnel administratif	6
Personnel enseignant	6
Elèves	7
Médiation	9
Transport scolaire	9
<b>Activités</b>	<b>11</b>
Promotions	11
Conseil des élèves	12
Projet d'établissement	12
Ecole à la ferme	12
Groupe jeu	13
Formation continue	14
Journées pédagogiques	14
Courses et camps	15
Animations	17
Utilisation des bâtiments	18
Devoirs guidés	19
Bibliothèque	20
Petit chœur	21
<b>Enseignement</b>	<b>22</b>
Cycle 1	22
Cycle 2	22
Cycle 3	23
<b>Remerciements</b>	<b>30</b>

# Billet du directeur

*L'éducation est ce qui reste quand on a oublié ce qu'on a appris à l'école.*

*Albert Einstein*

Affirmer que « l'éducation est l'affaire de tous » est bien plus qu'un slogan ou une réflexion bien-pensante. C'est une réalité qu'il est bon de rappeler régulièrement dans et hors de l'école. Elle justifie en soi la constitution du conseil d'établissement. A Oron-Palézieux, cet organe consultatif devrait voir le jour peu après le début de la nouvelle législature communale, durant le premier semestre de l'année scolaire 2016-2017. Cet espace de discussion donnera l'occasion aux principaux partenaires éducatifs de développer les synergies favorables à l'épanouissement des enfants et des pré-adolescents qui fréquentent l'école obligatoire.

La fin de l'année a vu la disparition des échafaudages qui cerclaient le collège d'Oron-la-Ville. La bonne coordination des travaux a permis à cette entreprise de se réaliser dans le cadre temporel, technique et financier prévu. L'école, quant à elle, reste un chantier permanent qu'il convient de conduire avec conviction pour gérer les incertitudes générées par le changement.

Pour piloter un système à l'évidence de plus en plus complexe, il est indispensable de regarder à intervalles réguliers dans le rétroviseur. Ce rapport annuel répond à ce principe, essentiel à la bonne marche de l'établissement.

Commençons par les faits marquants de l'année 2015 :

- les malheureux épisodes, entre février et mai, liés au vol d'un passe au secrétariat et qui ont heureusement débouché sur l'identification des auteurs par la police locale;
- la grande fête organisée durant la dernière semaine d'école de l'année 2014-2015 pour marquer la fin du projet d'établissement *Le livre, une aventure à vivre*;
- la promotion début juillet de la dernière volée d'élèves encore sous l'égide de l'ancienne loi scolaire;
- la fermeture en juillet du Pavillon scolaire de Palézieux-Gare;
- la réorganisation des classes de 3-4P en mono-âge, exception faite de celles des Tavernes et de Maraçon qui restent multi-âges en raison des contraintes liées au transport des élèves;
- l'ouverture d'une classe supplémentaire à Maraçon;
- le déménagement de huit classes primaires durant les vacances d'été;
- l'élévation d'un étage du Pavillon scolaire d'Oron-la-Ville, tour de force réalisé avec succès durant la pause estivale;
- la poursuite de l'enseignement de l'allemand à hauteur de deux périodes hebdomadaires en 6P;
- le démarrage de l'enseignement de l'anglais à hauteur de deux périodes hebdomadaires en 7P;

- la poursuite des efforts de collaboration entre l'école et les différentes structures liées aux mesures de transition T1, destinées aux élèves arrivés au terme de leur scolarité obligatoire qui sont sans solution de formation;
- la désignation en aout de Lise Morgenthaler, maitresse enfantine, au poste de doyenne du cycle 1 (classes 1-4P);
- le départ à la retraite d'Yves Monthoux et la désignation dès rentrée la d'aout d'une nouvelle doyenne du cycle 3 (classes secondaires) en la personne de Carine Despois, enseignante spécialiste d'anglais et de français;
- le changement de contexte professionnel de Danièle Ducret Schmitt, doyenne, et la désignation en aout de trois répondantes pour la pédagogie spécialisée dans l'établissement;
- la mise sur pied dès la rentrée d'aout pour les enseignants généralistes 1-6P d'animations pédagogiques en éducation physique et en musique, destinées à renforcer et à étendre leurs compétences dans ces deux disciplines;
- la suppression, pour raison budgétaire, d'un certain nombre de cours facultatifs destinés aux élèves de 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années;
- la rédaction et l'adoption d'un nouveau règlement interne d'établissement, validé par le Bureau de référence de l'Entente intercommunale, puis par la Direction générale de l'enseignement obligatoire;
- la constitution en novembre des trois commissions thématiques – besoins, urbanisme, procédures – chargées de préparer le projet de construction d'un nouveau collège à Oron-la-Ville.

Tous les projets qui vivent et se développent dans notre école jouent un rôle majeur dans le climat d'établissement. Les entreprises suivantes ont assurément contribué au maintien d'un cadre de travail à la fois serein et stimulant :

- les cours facultatifs offerts aux élèves hors temps scolaire et qui visent à développer leurs capacités artistiques et physiques;
- les devoirs guidés qui permettent aux élèves du cycle 2 de bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins;
- les heures d'appui hors temps scolaire qui donnent l'occasion aux élèves du degré secondaire de renforcer leurs compétences en mathématiques et en langues vivantes;
- les animations culturelles et la prévention en milieu scolaire qui contribuent au développement harmonieux des élèves;
- l'école à la ferme destinée aux élèves du degré primaire qui ont besoin de développer leur savoir-être;
- le groupe jeu, espace temporel et géographique offert aux élèves de 3P à 6P qui souffrent dans leur estime de soi, qui peinent à donner du sens à leurs apprentissages et à exploiter leur potentiel dans les tâches scolaires;
- le maintien du Coin bouquins au collège d'Oron-la-Ville, qui permet à des petits groupes d'élèves de lire au calme une fois par semaine pendant la récréation;
- la médiation destinée aux élèves des degrés primaire et secondaire qui rencontrent des difficultés relationnelles préoccupantes;

- l'ouverture d'un lieu ressources au collège d'Oron-la-Ville, fréquenté à temps partiel par les élèves du degré secondaire au bénéfice d'un programme personnalisé dans une ou plusieurs branches du groupe I;
- les structures MATAS<sup>1</sup> AccordAges et MATAS PassAge destinées aux élèves confrontés à d'importantes difficultés scolaires et éducatives;
- le cortège aux lanternes des classes du cycle 1, jeudi 3 décembre, en collaboration avec le comité d'organisation du Téléthon d'Oron;
- les journées pédagogiques qui présentent le triple avantage d'étendre les compétences des enseignants, de stimuler la collaboration entre professionnels et de renforcer la cohésion au sein de l'établissement.

Nul n'ignore qu'un établissement scolaire fonctionne aussi grâce au travail constant des équipes en charge de l'administration, de la santé, de l'entretien des locaux et du transport. Ils œuvrent avec altruisme au maintien de conditions favorables à l'accomplissement de la mission des enseignants. Je remercie en bloc tous les professionnels qui permettent d'assurer l'instruction des enfants qui nous sont confiés. J'adresse également toute ma gratitude aux Autorités communales d'Essertes, d'Oron et de Maracon, partenaires privilégiés de notre établissement. Enfin, ce rapport n'aurait pu se faire sans la contribution des différents responsables cités. Ils méritent également notre profonde reconnaissance.

Nous espérons que le contenu du rapport annuel 2015 retiendra toute votre attention. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

---

<sup>1</sup> Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité

# Organisation

## Direction

Le conseil de direction compte six membres.

Une séance hebdomadaire a lieu lundi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le bureau du directeur. Le conseil de direction a en outre consacré deux jours et demi de travail, lundi 12 janvier, vendredi après-midi 8 mai et lundi 6 juillet, à la préparation de la rentrée 2015-2016. En fin d'année scolaire, le conseil de direction s'est réuni le mercredi 24 juin pour prendre les décisions sur les cas d'élèves soumis par les 41 conseils de classe.

Par ailleurs, le collège des doyens et le directeur ont suivi un séminaire de formation les 12 février et 12 mars sur le thème de la conduite de projets.

Les 2,6 ETP<sup>2</sup> que nous attribue la DGEO<sup>3</sup> sont répartis de la manière suivante :

- directeur 1,0 ETP
- doyennes et doyens 1,6 ETP

Nom	Fonction	Secteurs	Responsabilités générales
Jean-François Détraz	Directeur	Primaire et secondaire	Conseil de direction, pédagogie, administration, finances, personnel enseignant et administratif, répartition de l'enseignement, relations extérieures, courses et camps, cellule de crise, demandes de congé
Fabian Perrin	Doyen administratif	Primaire et secondaire	Horaire général, horaires spéciaux, répartition des locaux, remplacements, surveillances et piquets, logiciels administratifs, projet LIFT
Mireille Bucher	Doyenne organisation et planification	Primaire et secondaire	Transports scolaires, plannings spéciaux, courrier des sites scolaires excentrés, site scolaire de Palézieux-Village
Lise Morgenthaler dès aout 2015	Doyenne pédagogique	Cycle 1	Pédagogie différenciée et spécialisée, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, prévention
Chrystell Frioud	Doyenne pédagogique	Cycle 2	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, formation continue du degré primaire, épreuves cantonales de référence, prévention
Yves Monthoux, Carine Despois dès aout 2015	Doyen Doyenne pédagogique	Cycle 3	Pédagogie, cas d'élèves, conduite de projets, épreuves cantonales de référence, options VG et VP, examens de certificat, promotions, transition, scolarité post-obligatoire, stages professionnels, formation continue du degré secondaire

<sup>2</sup> Equivalent temps plein

<sup>3</sup> Direction générale de l'enseignement obligatoire

## Personnel administratif

Le personnel du **secrétariat** se compose de Mmes :

- Caroline Racine      taux d'activité de 70 %
- Sylvia Ramseier      taux d'activité de 60 %
- Sylviane Grivel      taux d'activité de 35 %
- Marielle Python      apprentie de 3<sup>e</sup> année

Les 165% du secrétariat se révèlent insuffisants par rapport à la constante augmentation de la charge de travail, liée notamment à l'augmentation constante du nombre d'élèves de l'établissement.

Nom	Responsabilités générales
Caroline Racine	Coordination du secrétariat, comptabilité, gestion du coffre et tenue de caisse, maîtres itinérants, examens de certificat, achats, factures, économat, camps et courses, heures d'arrêts, cours facultatifs pris en charge par les communes, devoirs guidés, publication de documents sur educanet2, élaboration de protocoles, gestion administrative des photocopieurs
Sylvia Ramseier	Traitement des enseignants et des remplaçants, LAGAPEO, données des élèves, arrivées et départs d'élèves, listes de classe, inscriptions au gymnase, formation de l'apprentie, transport scolaire, protocole de cellule de crise, promotions
Sylviane Grivel	Guichet de réception, déclarations d'accidents, OCOM, stages groupés, liste des remplaçants, gestion des offres d'emploi, gestion des clés des locaux scolaires, JOM, repas de fin d'année

### Tâches partagées du secrétariat

Courrier, messagerie électronique, téléphones, correspondance, diffusion de circulaires, notification des élèves absents, accueil parents - élèves - enseignants - remplaçants, remplacements d'urgence, prise en charge d'élèves malades en l'absence de l'infirmière, heures d'arrêts, écran d'information, encaissements des achats de moyens d'enseignement, archivage, classement, attestations délivrées, demandes de congé, ECR, cellule de crise, signalements PPLS, repas de fin d'année scolaire, réservation de locaux, maintenance des photocopieurs

Céline Menoud gère la **bibliothèque scolaire** du collège d'Oron-la-Ville au taux de 50%. Elle est secondée dans sa tâche par Sandra Mivelaz, dont la rétribution est prise en charge par l'Entente intercommunale.

Jean-François Dufour occupe le poste de **dépositaire CADEV<sup>4</sup>**, au taux d'activité de 20%.

## Personnel enseignant

Au 1<sup>er</sup> octobre, notre établissement comptait 96 enseignants, totalisant 63 ½ ETP. Le taux d'activité moyen atteint 57,3%. Au degré primaire, on compte 54 femmes et 4 hommes, au

<sup>4</sup> Centrale d'achats de l'Etat de Vaud

secondaire 21 femmes et 17 hommes. Ces données prennent en compte tous les membres de l'ESPO<sup>5</sup>. En revanche, les auxiliaires qui interviennent au profit de cas particuliers d'élèves, tels que les situations de handicap ou les appuis hors enveloppe pédagogique, n'entrent pas dans ce décompte.

Départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2014-2015 :

- retraite 4
- fin de CDD<sup>6</sup> 2
- changement d'établissement 2

Arrivées d'enseignants à la rentrée scolaire 2015-2016 :

- degré primaire 6
- degré secondaire 5

En 2015, nous avons mis sur pied trois conférences des maîtres plénières, les 10 février, 20 août et 9 novembre.

Pour rappel, depuis la rentrée d'août 2013, les décisions relatives au parcours scolaire des élèves sont prises par le conseil de direction. Pour ce faire, il dispose du préavis du conseil de classe et il prend connaissance de l'avis des parents.

## Elèves

Relevons en premier lieu le fait que la grande majorité de nos élèves se comportent fort heureusement correctement et n'accusent aucun déficit éducatif.

Malgré ce constat réjouissant, le démarrage de l'année 2015 a été marqué par les malheureux épisodes consécutifs au vol d'une clé passe-partout. Vols et déprédations ont été commis dans différents locaux scolaires par un groupe réduit de jeunes, à géométrie variable, en partie scolarisés dans notre établissement. La police est parvenue à les identifier après deux mois de recherches ardues. De nombreuses plaintes ont été déposées par les personnes physiques et morales lésées. Seul point positif, cette affaire nous a donné l'occasion de collaborer efficacement avec les forces de l'ordre et, de ce fait, a consolidé nos liens.

L'enveloppe pédagogique contient les périodes qui permettent à l'établissement d'organiser toutes les activités d'enseignement et d'encadrement pédagogique. Les moyens alloués par la DGEO correspondent au total des périodes hebdomadaires dont dispose le conseil de direction de l'établissement et qu'il attribue aux enseignants, en principe pour l'ensemble de l'année scolaire.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'établissement comptait 15 élèves de plus que l'année précédente à la même date.

---

<sup>5</sup> Equipe du soutien pédagogique d'Oron

<sup>6</sup> Contrat à durée déterminée

1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Σ
73	81	73	76	68	83	56	78	77	59	80	<b>804</b>

Au degré secondaire, les élèves sont répartis dans les voies générale et pré-gymnasiale en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années :

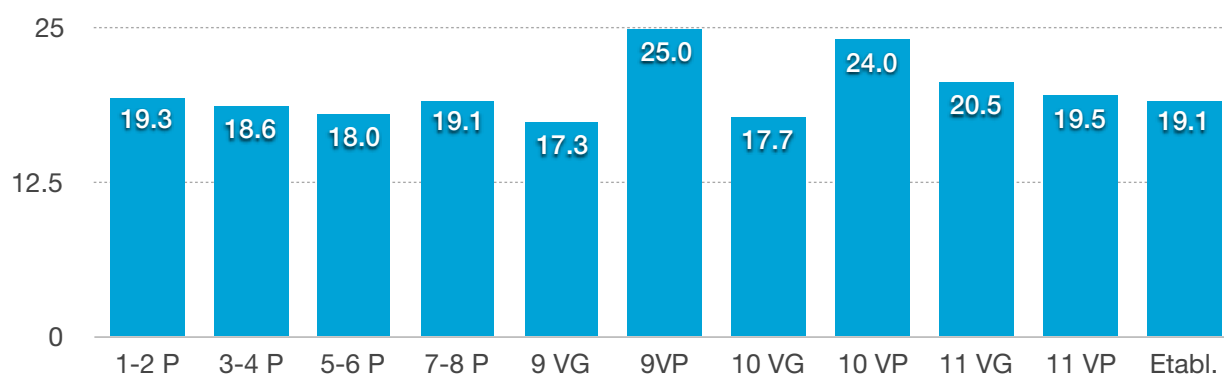
9 VG	9 VP	10 VG	10 VP	11 VG	11 VP
52	25	35	24	41	39

Loi précise qu'en règle générale l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire.

En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en oeuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu. Une classe de la voie pré-gymnasiale et une de la voie générale dépassent d'une unité la norme établie.

Effectif moyen par degré au 01.10.2015



Le nombre d'élèves au bénéfice d'un suivi socio-éducatif ou de mesures renforcées d'enseignement spécialisé représentent environ 5% de la population scolaire. Chaque situation mobilise de nombreux professionnels et différents services de l'Etat (DGEO, SESAF<sup>7</sup>, SPJ<sup>8</sup>, par exemple). Les séances de réseau, réunissant régulièrement entre six et douze personnes, augmentent d'autant la charge de travail dans tous les secteurs. Le tableau ci-après présente le nombre moyen d'élèves concernés aux degrés primaire et secondaire :

1-2P	3-4P	5-6P	7-8P	9 S	10S	11S	Σ
6	4	4	8	5	4	3	<b>34</b>

Bien entendu, ces chiffres fluctuent au fil des mois en fonction de l'évolution des situations.

<sup>7</sup> Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

<sup>8</sup> Service de protection de la jeunesse

## Médiation

Le service de médiation effectue chaque année, entre septembre et octobre, une tournée de présentation dans les classes de l'ensemble de l'établissement. Cette visite permet d'une part de présenter le métier, d'autre part de tisser un premier contact qui facilite le lien lorsqu'une situation se présente. Le service est également annoncé ou présenté lors des soirées de parents des cycles 2 et 3.

L'équipe de médiation a changé en cours d'année. Romain Favre et Carine Despois ont travaillé en tandem jusqu'en juillet. Le poste de médiatrice a été attribué à Peggy Jault, enseignante d'arts visuels, Romain Favre poursuivant son mandat de médiateur.

Les problématiques pour lesquelles on sollicite la médiation débordent du strict cadre scolaire. Dans un certain nombre de situations, l'infirmière et la psychologue de notre établissement sont consultées.

Ce premier semestre, les médiateurs ont été mobilisés pour régler des problèmes de tensions dans des classes, pour participer à la résolution de conflits internes qui perturbent les cours, pour amener de l'apaisement dans des fâcheries qui durent et ne passent pas, pour favoriser la compréhension mutuelle quand la stigmatisation des différences génère ostracisme et provocations, voire même intimidation. Ils sont intervenus parfois pour proposer des outils, parfois dans l'accompagnement de quelques élèves, parfois pour soutenir le travail déjà fait en classe par les enseignants.

Quelques situations de médiation entre enseignants et élèves ont pu être abordées avec d'heureuses résolutions.

Au niveau de l'individu, les médiateurs ont rencontré hebdomadairement cinq à dix élèves dont les difficultés personnelles entravent leur bien-être et leur métier d'élève. En soutien, à l'écoute, ils permettent à ces jeunes de s'alléger de leurs soucis. Les médiateurs viennent également en aide aux enseignants qui le souhaitent.

Les cas de conflits entre deux élèves sont assez fréquents. Quand le problème n'est pas annoncé assez tôt, des groupes se constituent par loyauté envers chaque protagoniste et le conflit est plus long à démêler.

L'équipe de médiation relève que les situations les plus délicates à gérer se déroulent en dehors du périmètre scolaire, sur le chemin de l'école, dans la rue et très souvent dans les bus ou aux arrêts.

## Transport scolaire

Mireille Bucher, enseignante au cycle 1 et doyenne en charge du transport scolaire, gère cette tâche complexe avec compétence et efficacité. En fonction des horaires différenciés de notre établissement (1 à 6P et 7 à 11S), plusieurs cars postaux (5 véhicules en même temps) et 3 bus Scolacar permettent de transporter quotidiennement plus de 540 élèves.

Les bus Scolacar sont également utilisés, selon un horaire spécial, pour toutes les courses internes organisées dans un établissement qui compte dix sites d'enseignement différents. Nous pensons ici non seulement aux multiples courses hebdomadaires pour amener des classes à la gymnastique, à la rythmique, à la couture, mais aussi à celles planifiées pour les différentes animations et actions de prévention habituelles, telles que la bibliothèque, le dentiste scolaire ou les spectacles.

Chaque année début décembre, les horaires des transports publics sont susceptibles d'être modifiés. En 2015, les modifications n'ont eu qu'un impact minime sur le planning des cars postaux. Cela n'a par conséquent engendré aucune modification d'horaire des bus Scolacar.

Nous soignons la collaboration avec CarPostal. Elle s'est révélée de bonne qualité en 2015. Exception qui confirme la règle, nous avons dû insister cet automne pendant plusieurs semaines auprès de l'administration régionale de l'entreprise pour obtenir les abonnements commandés en cours d'année et les duplicatas des abonnements perdus. Cela génère une surcharge de travail dont nous nous passerions bien.

Nos relations avec l'entreprise Faucherre restent elles aussi cordiales. Subsistent encore des soucis ponctuels, liés en général à l'oubli d'un chauffeur de passer à un collègue ou à une erreur dans leur planning. Le fréquent renouvellement de personnel constitue la principale source de ces oublis.

L'élaboration des horaires des bus scolaires (ScolaCar) en juin par Mireille Bucher pour l'année scolaire suivante a été faite en tenant compte, comme les années passées, des effectifs village par village. Cela a permis de conserver l'horaire prévu sans aucune modification, ni surprise à la rentrée. La capacité d'utilisation des salles de gymnastique reste la même chaque année et ne suit pas la courbe démographique croissante. Cela nous contraint de déplacer toujours plus de classes sur temps scolaire.

L'abandon du pavillon scolaire de Palézieux-Gare a eu pour répercussion de devoir de transporter tous les élèves de ce village. Ceci ajouté à la diminution du nombre de classes multi-âges 3-4P a justifié la commande passée fin 2014 à CarPostal d'un bus d'une plus grande capacité (env. 40 places), afin de remplacer un des trois véhicules existants. Ce véhicule attendu pour août 2015 n'a finalement pu être livré que le 8 janvier 2016. Entre-temps, des solutions de remplacement ont dû être trouvées. D'abord avec un CarPostal de ligne, puis avec un autre bus loué par CarPostal à une entreprise de transport. Force nous est de constater que le vrai délai pour obtenir un nouveau véhicule est d'au moins une année et non pas de neuf mois comme préalablement annoncé. Par ailleurs, la mise en circulation d'un troisième véhicule plus grand et non pas d'un quatrième en plus des trois déjà en service permet à l'Entente intercommunale une économie d'environ CHF 130'000.- par année civile.

Enfin, Mireille Bucher intervient fréquemment pour régler des conflits qui ont souvent des répercussions sur l'atmosphère de travail en classe. Les élèves impliqués arrivent perturbés en classe ou parfois y continuent la bagarre. Le fait de pouvoir régler rapidement les problèmes ou dysfonctionnements d'enfants dans les véhicules en réduit d'autant les

conséquences à l'école. En 2015, c'est principalement le trajet Oron-la-Ville – Châtillens – Essertes qui a nécessité le plus d'actions de médiation et de recadrage.

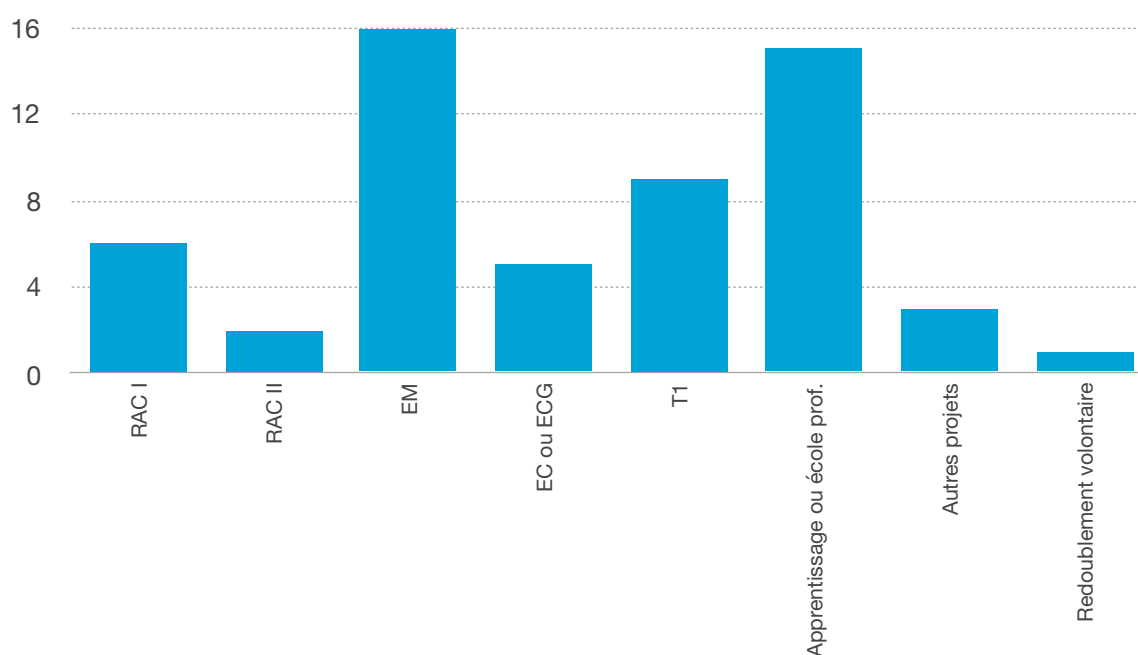
## Activités

### Promotions

La cérémonie des promotions s'est déroulée jeudi 2 juillet à 20 heures au collège de Palézieux-Village. Tous les élèves ont obtenu leur certificat d'études secondaires, pari jamais gagné d'avance. Un élève a obtenu le droit de refaire sa 11<sup>e</sup> année en vue d'obtenir les résultats nécessaires à l'accès à l'École de commerce ou de culture générale.

Voies	Nombre d'élèves	Certificat	Echec	RAC I	RAC II	EM	EC ECG	T1	Apprent. ou école prof.	Autre (stage, école privée, ...)	Redoubl.
VSB	18	18				16	1		1		
VSG	19	19			2		4	2	8	2	1 (volontaire)
VSO	21	21		6				7	7	1	

- RAC I raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire générale
- RAC II raccordement en vue d'obtenir le certificat d'études de la voie secondaire de baccalauréat
- EM école de maturité (gymnase voie maturité)
- EC école de commerce (gymnase)
- ECG école de culture générale (gymnase)
- T1 mesures de transition (OPTI, COFOP, pré-apprentissage, semestre de motivation, etc.)



## Conseil des élèves

Alessandra Reggi et Steve Cosandey gèrent le conseil des élèves depuis l'année scolaire précédente. Il réunit les délégués des classes secondaires une fois tous les quinze jours, mardi durant la pause de midi. La direction soutient ce projet qui s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté et encourage les élèves à s'impliquer dans la vie de leur école.

Le conseil des élèves a permis la mise sur pied des activités suivantes en hiver et au printemps 2015 :

- sortie à ski des classes de 9e année le 12 février;
- journée extravagante au collège d'Oron-la-Ville le 1er avril;
- bal de fin d'année scolaire au Battoir de Palézieux-Village le 26 juin.

Ces activités se sont fort bien déroulées, notamment grâce à l'investissement conséquent des enseignants qui ont accompagné les élèves dans l'élaboration et la conduite des trois projets.

## Projet d'établissement

Le projet d'établissement « Le livre, une aventure à vivre » initié en 2013 s'est terminé sur un point d'orgue. L'équipe de projet a mis sur pied mercredi 1<sup>er</sup> juillet une grande fête du conte. A cette occasion, on a érigé une tente berbère devant le Centre sportif. Des conteurs ont été engagés pour offrir aux élèves et à leurs parents des histoires colorées et laissant la part belle à l'imaginaire. Plusieurs classes primaires et secondaires ont tenu des stands de boissons et de douceurs. La fête s'est terminée le soir sur un concert de musique celtique destiné aux enseignants, pour les remercier de leur engagement dans ce projet démarré à la rentrée 2013-2014.

Le journal local Le Courrier a publié un article sur cet événement, dernière page d'une belle aventure : [www.le-courrier.ch/le-livre-une-aventure-a-vivre](http://www.le-courrier.ch/le-livre-une-aventure-a-vivre).

Un groupe d'enseignants du collège d'Oron-la-Ville continue de gérer le Coin bouquins au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment, fruit du projet d'établissement qui s'est terminé en été.

## Ecole à la ferme

L'école à la ferme est une activité de soutien en petit groupe, menée à la ferme. Cette structure spécifique à notre établissement est destinée aux élèves découragés dans leurs apprentissages ou en difficulté dans le groupe classe. C'est un appui scolaire et une aide au maintien des enfants dans les classes ordinaires qui fait partie, depuis son ouverture en décembre 2006, des prestations offertes par l'ESPO. Cette activité se déroule à raison de deux matinées par semaine, chaque matinée étant réservée à un groupe de six élèves durant un semestre. Cette mesure est reconductible.

## Les différentes volées en 2015

Deuxième semestre 2014 - 2015 :

- les lundis, deux filles (3P et 6P) et quatre garçons, (2P, 3P, 4P)
- les mardis, une fille (3P) et cinq garçons (3P, 4P, 7P)

Premier semestre 2015 - 2016 :

- les lundis, deux filles (4P, 7P) et quatre garçons, (2P, 3P, 4P)
- les mardis, deux filles (4P, 5P) et quatre garçons (2P, 4P, 5P, 8P)

Trois enseignantes de l'établissement accueillent les enfants. Aux côtés de Catherine de Bourgues, on trouve les lundis Marie Christine Volet, les mardis Mélanie Gilliland, ainsi que deux bénévoles pour le travail avec les ânes et les chevaux.

Le matin, comme un rituel, quand on arrive au portail chacun doit rappeler aux autres au moins une des cinq règles de la ferme. Puis c'est le travail avec les animaux de la bergerie : ouvrir les boxes aux chèvres et brebis, leur porter du foin, changer l'eau, nourrir les poules et les lapins, progresser dans des objectifs tels que porter une poule, donner à manger aux moutons dans la main. Ensuite vient le temps du travail scolaire personnalisé en fonction des objectifs définis avec la maîtresse de classe, suivi de la récréation. Après se déroulent des activités avec ânesses et poneys.

Au travers des activités avec les animaux, les enfants apprennent notamment à faire confiance, à mériter la confiance, à respecter l'autre et à se faire respecter.

Parmi les élèves de l'école à la ferme, certains sont en difficultés sur le plan scolaire car peu stimulés dans le cadre familial, d'autres agités, hyperactifs, parfois à haut potentiel intellectuel, angoissés, dans les nuages, ou souffrant d'un handicap. Nous accueillons de plus en plus d'enfants très perturbateurs dans leur classe, car ne supportant pas la frustration, enfants-rois à la maison, dont les parents ont de la peine à mettre un cadre clair, à dire non aux revendications. Tous ces enfants viennent vivre un bien être que leur transmettent principalement les animaux, véritables partenaires des enseignantes dans les activités proposées.

## Groupe jeu

Mesure pédagogique conduite en co-animation par deux enseignantes (Mmes Danièle Schmitt, Anne-Françoise Raymond ou Laurence Onrubia), elle s'adresse à des élèves de 3 à 8P (6P depuis la rentrée d'août) présentant des difficultés scolaires et/ou relationnelles, se montrant peu disponibles pour les démarches pédagogiques habituelles. Elle regroupe une fois par semaine de 3 à 6 enfants dans la salle de psychomotricité, pour des séquences d'une heure et demie.

Son approche est basée sur le jeu spontané de l'enfant, les jeux de groupe, les jeux traditionnels, l'expression et l'aisance corporelle, la vie du groupe ainsi que l'expression par la peinture. Les objectifs visent la réactivation de leurs ressources dans les différents domaines de leur développement : relation à soi, aux autres et à l'environnement.

De janvier à juin, deux groupes d'élèves ont bénéficié de cette mesure : 6 élèves de 3 à 6H et 5 élèves de 7 et 8P. Une petite fête a marqué, en juin, la fin de leur parcours fécond et constructif. Elle a également été l'occasion de prendre congé de Danièle Ducret Schmitt, enseignante spécialisée à l'origine de cette mesure riche et originale. Nous profitons de ce rapport pour l'en remercier chaleureusement.

Suite à quelques restructurations, un nouveau groupe d'enfants de 3 à 6P est en voie de constitution pour amorcer l'année 2016.

## Formation continue

Les enseignants sont tenus de suivre chaque année quatre jours de formation continue, dont la moitié sur temps librement géré. La Haute Ecole Pédagogique de Lausanne (HEPL) propose un éventail très varié de cours. La plupart des actions de formation ont eu lieu dans ce cadre.

Chaque enseignant peut s'inscrire individuellement à un cours planifié. L'établissement a également la possibilité de négocier une formation à la carte avec la HEPL, pour une équipe d'enseignants.

Actions de formation continue collectives mises sur pied en 2015 dans l'établissement :

Dates	Formations	Formateurs	Participants	Degrés
28.01, 11.02	Le conte : théorie et pratique	Alix Noble	11	1P à 11S
14.01, 13.03	Approche pédagogique des troubles de l'attention et de l'hyperactivité	Koviljka Barisnikov	9	3 à 8P
01.06, 08.06	Outils d'aide aux apprentissages de la lecture/écriture pour les élèves présentant des troubles du langage écrit/oral au cycle 1	Mathilde Goumaz	13	Cycle1
09.09	Le Village des mots, matériel pédagogique	Viviane Theler	7	5-6P
18.11, 04.12	Lire pour grandir, avec les grands livres et la littérature de jeunesse	Diane Gleeton Burnand	9	Cycle 1
05.11, 02.12	Analyse de pratiques professionnelles	Bernard André	10	1P à 11S

## Journées pédagogiques

Une demi-journée pédagogique sur le thème de la **différenciation dans l'enseignement** s'est déroulée le mercredi après-midi 18 février. Après une conférence de Bernard Savoy, chargé d'enseignement à la HEP<sup>9</sup> de Lausanne, les équipes d'enseignants ont poursuivi la

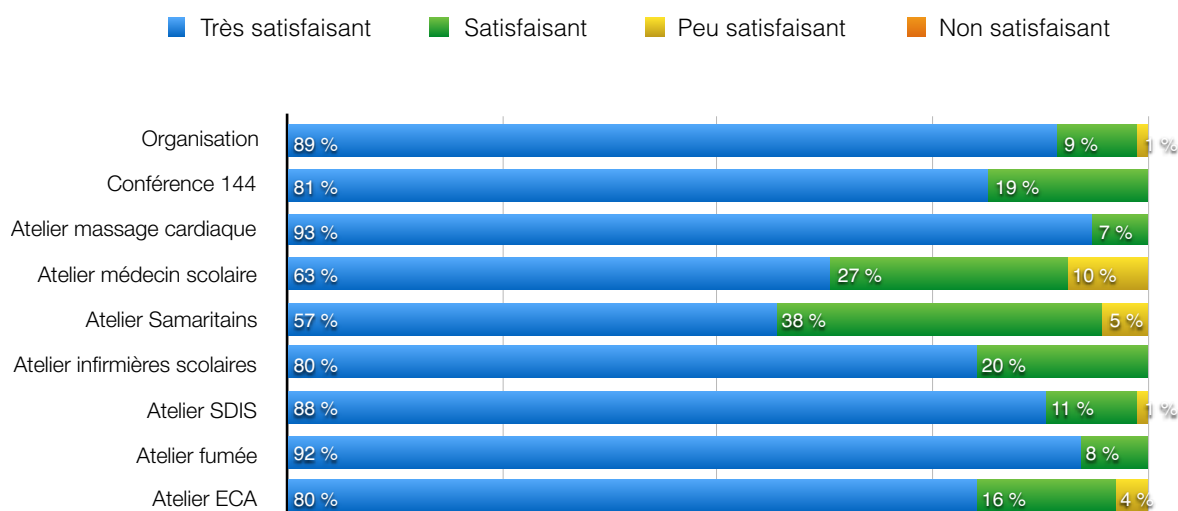
<sup>9</sup> Haute Ecole Pédagogique

réflexion en ateliers. Ainsi, elles ont pu définir leurs attentes et faire part à la direction de leurs demandes et propositions, matériaux absolument indispensables au pilotage pédagogique de l'établissement.

Arlette Savoy, enseignante au cycle 1, Valérie Harlow, infirmière scolaire, et la direction ont oeuvré de concert à la mise sur pied mercredi 4 novembre d'une journée pédagogique sur les thèmes des **premiers secours** et de la **prévention des incendies**. A cette occasion, nous avons bénéficié du soutien des Samaritains, de la Haute école de santé, de notre médecin scolaire, de l'ECA<sup>10</sup> et du SDIS<sup>11</sup> Oron Jorat. Ces organismes ont conduit les différents ateliers pratiques.

Non seulement les enseignants, mais également les autres professionnels oeuvrant en milieu scolaire (secrétaires, membres de l'équipe PPL<sup>12</sup>, bibliothécaire, membres des services de conciergerie) ont participé à cette action de formation rondement menée.

L'évaluation de la journée par les participants a révélé un fort taux de satisfaction. J'adresse encore mes chaleureux remerciements à tous les artisans de ce magnifique succès.



## Courses et camps

Le tableau récapitule les projets réalisés durant l'année civile 2015. Ces projets demandent une préparation minutieuse, une conduite précise des activités et une gestion rigoureuse des comptes. Nous en remercions les instigateurs, ainsi que toutes les personnes qui ont investi le temps et l'énergie nécessaires à leur bon déroulement.

<sup>10</sup> Etablissement cantonal d'assurance

<sup>11</sup> Service défense incendie et secours

<sup>12</sup> Psychologue, psychomotricienne et logopédistes

Dates	Types et destinations	Classes	Responsables
8 janvier	Course d'école à Berne	5P/PAV1	Jonathan Richard
2 au 6 mars	Camp de ski aux Mosses	7P/ORO1+2	Dominique Devaud
9 au 13 mars	Camp de ski aux Mosses	7P/PAV1+2	Michèle Reimer
21 mai	Course d'école à Echallens	3-4P/MAR	Evelyne Graz
27 au 29 mai	Camp à la ferme à Burgdorf Walkringen	6P/ORO	Chrystell Frioud
27 au 29 mai	Camp de plein-air au Sentier	1-2P/PAV2	Manon Pasquier
28 mai	Course d'école à Champittet	3P/ORO+3-4P/ORO	Marylise Kissling et Claire Rochat
1er au 5 juin	Camp de plein-air à Leysin	8P/ORO3+4+5	Romain Favre
2 juin	Course d'école à Champittet	3P/CHE	Marlise Kämpfer
8 juin	Course d'école à Ouchy	1-2P/ORO1	Muriel Vernier
9 juin	Course d'école à Martigny	6P/ESS	Chantal Mouron
9 juin	Course d'école au Mont-Pèlerin	5P/ORO	Véronique Sière
9 juin	Course d'école à Montreux	4P/CHA	Tanya Krayenbühl Bourgeois
11 juin	Course d'école aux Grangettes	1-2P/CHE	Cécile Tharrault
12 juin	Course d'école à Neuchâtel	6P/PAG	Pierrette Argenta
15 juin	Course d'école à Chiètres	3-4P/PAV	Arlette Savoy
15 et 16 juin	Camp de plein-air aux Chardouilles à Mézières	1-2P/ORO2	Annik Colomb
15 au 19 juin	Camp de plein-air à Leysin	8P/ORO1+2	Mélanie Gilliland
16 juin	Course d'école à Lutry-Vevey	1-2P/PAG	Mélanie Savoy
16 juin	Course d'école à Ropraz	1-2P/CHA	Liliane Hug
18 juin	Course d'école aux Pléiades	3-4P/TAV+1-2P/PAV1	Sylviane Cardinaux et Mireille Bucher
19 juin	Course d'école au Bouveret	1-2P/ECO	Vanessa Andrey
26 juin	Course d'école à Moudon	5P/CHA	Anne Bonnet Rochat
27 juin au 1er juillet	Voyage d'études à Heidelberg	11VSB	Beat Christen
29 juin	Course d'école à La Tour-de-Peilz	5P/PAV2	Marie-Noëlle Patois
5 au 9 octobre	Camp multi-sports à Tenero	10VG1+2 et 10VP1	Steve Cosandey

## Animations

Dans ce chapitre, nous distinguons deux types d'animations. La direction planifie sur temps scolaire des actions de prévention, ainsi que la mise à disposition des classes d'infrastructures telles que bibliothèque, piscine ou patinoire. Ces animations récurrentes se déroulent en principe chaque année à la même période.

Par ailleurs, un groupe constitué d'enseignants représentatifs des trois cycles propose et met sur pied des animations ponctuelles qui ont parfois lieu extra muros et/ou hors temps scolaire. Ces activités culturelles sont co-financées par les communes et les parents d'élèves.

Tous ces projets nécessitent un travail conséquent d'organisation que gèrent un ou plusieurs membres du groupe animations, avec l'appui de Mireille Bucher pour régler les questions de planning et de transport.

### Animations récurrentes 2015

Animations, cours	Classes concernées
Bibliothèque	Toutes, fréquence selon les années et les projets
Dentiste scolaire	Toutes, une visite
Hygiéniste dentaire	Pas d'intervention en 2015, reprise des animations en 2016
Natation	Suppression des cours en raison des travaux de rénovation en cours à Puidoux
Prévention délinquance juvénile	8P, un cours
Prévention morsures de chien	3-4P, une animation
Prévention noyade	2P, une animation
Prévention routière	Toutes sauf 9S, un cours
ProFa	3P, 6P, 8P, 10S, 11S, un cours, ainsi qu'une séance d'information aux parents

### Animations ponctuelles 2015

Mois	Lieux	Animations	Degrés, classes
Mars	Palézieux-Village	Spectacle de marionnettes de Cathy Babioles	1-4P, 15 classes
Mars	Théâtre de Vidy	Hamlet en classe, animation théâtrale	11S, 3 classes
Mai	Théâtre du Jorat	La Visite de la vieille Dame, pièce de théâtre	9-10S, 7 classes
Mai	Promasens	Spectacle annuel de l'école de théâtre	7-8P, 3 classes
Novembre	Palézieux-Village	Lulu et Chichili, des clowns comme au cirque	1-4P, 16 classes
Novembre	Cinéma d'Oron-la-Ville	Le Petit Prince, film d'animation	5-6P, 8 classes
Novembre	Cinéma d'Oron-la-Ville	Le Grand Jour, film documentaire	7P-11S, 18 classes

## Utilisation des bâtiments



Depuis son agrandissement en aout dernier, le Pavillon accueille deux classes du cycle 1 et quatre du cycle 2. Les panneaux blancs placés à l'origine ont été judicieusement remplacés par des tableaux noirs. Enfin, pour pallier l'absence de cour de récréation, les élèves se rendent durant les pauses sur le terrain extérieur en dur du Centre sportif. Ils doivent dès lors traverser le passage piétons tracé entre le Pavillon et le terrain de sport.

Durant les travaux de rénovation du collège d'Oron-la-Ville d'aout à décembre, les élèves ont été répartis dans trois zones distinctes pour passer les récréations du matin et de l'après-midi. Les besoins liés à la surveillance ont été déployés en conséquence. Ce dispositif a donné entière satisfaction, une fois les premières semaines de rodage passées.

Le Pavillon de Palézieux-Gare a définitivement fermé en juillet. Par ailleurs, les autorités communales ont décidé de réaffecter à un autre usage la salle de classe inoccupée du collège des Thioleyres, vraisemblablement en vue de la transformer en logement.

Les classes sises à Maracon, aux Tavernes, à Essertes et à Ecoteaux permettent de limiter les déplacements en bus des plus jeunes élèves. Cependant, leur isolement soulève la question de la collaboration pédagogique entre enseignants. Tant les exigences du cadre légal de l'école obligatoire que l'augmentation de l'hétérogénéité des élèves au sein même des classes – due notamment à l'intégration d'élèves à besoins particuliers – demandent un renforcement du travail en équipe.

Collèges	Classes P	Classes S	Salles de dégag.	Salles spéciales	Salles gym.
Châtillens	3				
Chesalles	2		1		
Ecoteaux	1		1		1
Essertes	1		1		
Les Tavernes	1				
Maracon	2				
Oron-la-Ville Collège	7	11	2	11	
Oron-la-Ville Pavillon	6		1		
Oron-la-Ville Centre sportif				1	2
Palézieux-Village	8		1	2	1
	<b>31</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>4</b>

Le déficit de salles de dégagement et de salles de gymnastique a des répercussions sur la qualité des prestations offertes aux élèves. Les classes du cycle 1 et de 5-6P n'ont par exemple que deux périodes sur les trois qu'impose la grille horaire prévues en salle de gymnastique. La troisième est comprise dans les activités spéciales extra muros, comme la fréquentation de la patinoire en hiver, les camps et les courses d'école, la natation (plus possible dès août 2015), les joutes sportives au printemps et la course d'orientation en automne.

## Devoirs guidés

La LEO précise que le financement des devoirs surveillés, sous réserve d'une participation des parents, incombe aux communes. Leur organisation est confiée à la direction de l'établissement. Ils sont proposés trois jours ouvrables durant la semaine, les lundis, mardis et jeudis après-midi, à tous les élèves de 5 à 8P et, dans des cas particuliers, aussi aux 3-4P.

Dans notre établissement, le personnel chargé de cette mission fait majoritairement partie du corps enseignant. Cela explique le terme de devoirs guidés et non pas seulement surveillés. C'est une réelle plus-value pédagogique offerte aux élèves qui en ont le plus besoin et qui peineraient à réaliser les tâches demandées sans aide ni explications complémentaires. Les adultes en charge des devoirs guidés sont en mesure de leur offrir ce soutien.

La participation des parents se monte à CHF 5.- par séance. Cette somme réduite vise à empêcher, tant que faire se peut, des parents à bas revenu de renoncer à cette offre pour des raisons financières. Depuis la rentrée d'août, la direction a décidé de ne plus offrir de goûter (ou "quatre heures") aux élèves. L'organisation de ce moment s'est révélée au fil du temps de plus en plus compliquée et chronophage. Il est dès lors demandé aux parents de

vérifier que leur enfant prenne un en-cas supplémentaire, chaque fois qu'il se rend aux devoirs guidés.

Depuis aout dernier, quinze élèves sont inscrits dans le groupe des « petits » (3-6P). Sur la semaine, ils se répartissent à hauteur de neuf le lundi, sept le mardi et neuf le jeudi. Cela représente un total de 25 places occupées. Un groupe est organisé par jour. Par conséquent, trois enseignants guident les devoirs chez les « petits ».

Dans le groupe des « grands » (7-8P), on compte 21 élèves répartis ainsi : 16 le lundi, 10 le mardi et 11 le jeudi. Cela représente un total de 37 places occupées. Au vu du grand nombre d'élèves, nous avons dédoublé les trois groupes de « grands » du lundi. Il y a deux groupes le lundi, un le mardi et un le jeudi, soit quatre enseignants qui interviennent chez les « grands ».

Sur les 37 élèves inscrits, 17 sont allophones et environ  $\frac{1}{3}$  d'entre eux ont des parents qui ne peuvent matériellement pas gérer à satisfaction les devoirs tout ou partie de la semaine, pour des questions d'ordre professionnel ou d'ordre privé. Parfois aussi, les devoirs sont source de conflits à la maison. Quand c'est le cas, il est judicieux de permettre aux enfants de fréquenter notre structure.

## Bibliothèque

Céline Menoud travaille dans l'établissement comme bibliothécaire, au taux de 50%. Sandra Mivelaz, dont la rétribution est assurée par les communes, la seconde dans sa tâche. La bibliothèque dispose d'un budget d'environ CHF 17'000.- (CHF 10'000 des communes et CHF 7'000 du canton) pour l'acquisition de nouveaux documents et la mise sur pied d'animations.

Le vendredi après-midi la bibliothèque est ouverte aux parents et enfants de l'établissement scolaire en même temps que la ludothèque. Cette ouverture remporte toujours plus de succès auprès des familles.

Durant l'année écoulée, la politique d'achat s'est principalement basée sur les animations proposées en 2015 et celles à venir en 2016 :

- divers albums en lien avec l'animation « Loup y es-tu ? » ;
- romans et albums de l'auteur Thomas Scotto qui viendra à la bibliothèque en juin 2016.

On a compté 180 passages de classe durant lesquels les bibliothécaires proposent régulièrement des activités autour du livre ; lectures de Kamishibaï, contes, partages de romans « coup de cœur ». Le nombre de documents prêtés (BD, romans, documentaires, revues, DVD, CD) reste stable avec environ 8'000 mouvements.

Diverses animations ont été proposées dans la continuité du projet « Le livre, une aventure à vivre » en collaboration avec la commission bibliothèque.

- Visite de l'auteur Susie Morgenstern pour les 6P. Cette dernière leur a fait partager sa passion pour l'écriture et leur a dédié à chacun le livre qu'ils avaient lu en classe.

- Atelier de reliure pour les 7-8P (dans les classes) proposé par l'atelier de reliure « Dignes ». Les élèves ont réalisé un petit livre cousu « à la japonaise » avec un décor découpé sur la première de couverture.
- Les élèves 1 à 5P ont eu l'opportunité de rencontrer l'animatrice Stéphanie Baur de l'atelier « Loup y es-tu ? » qui les a emmenés dans le monde imaginaire des albums (les pingouins, les loups, Pomelo, le goût des livres, les émotions) au travers de moments de lecture et de jeux.

La commission bibliothèque a mis sur pied le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 la fête du collège axée autour des contes qui clôturait le projet d'établissement.

## Petit chœur

Le petit chœur comprend deux groupes distincts réunis à l'occasion des concerts. **Les Joyeux Colibris** comprend 21 enfants de 5 à 11 ans et **Les Voix du Bonheur** 10 adolescents de 14 à 17 ans.

Elvira Sonnay dirige les deux formations avec enthousiasme et compétence. Nous saluons son travail et sa disponibilité qui expliquent la belle qualité vocale atteinte. Dans ce domaine, on ne peut se reposer sur ses acquis, mais constamment remettre l'ouvrage sur le métier.

Le petit chœur est financé par l'Entente intercommunale de l'établissement scolaire. Sans ce soutien, les activités déployées ne pourraient simplement pas se réaliser. Elles participent pleinement à l'épanouissement personnel des enfants qui s'y engagent avec un plaisir visible... et bien audible!

Outre les répétitions qui ont lieu en salle de musique à Oron-la-Ville tous les jeudis après-midi de 16h à 17h pour les plus jeunes et de 17h à 18h pour les plus âgés, le petit chœur s'est produit en 2015 à plusieurs reprises.

Dates	Lieux	Manifestations
29 mars	Église de Forel	Concert commun avec le chœur d'enfants Croc'Notes d'Attalens
14 juin	Église de Maraçon	Concert de fin d'année scolaire
2 juillet	Collège de Palézieux-Village	Cérémonie des promotions
5 décembre	Temple de Mézières	Concert de l'Avent avec le Madrigal du Jorat et Croc'Notes
6 décembre	Temple du Mont-s/Lausanne	Concert de l'Avent avec le Madrigal du Jorat
13 décembre	Église du Sacré-Chœur de Montreux	Concert de l'Avent

# Enseignement

## Cycle 1

Le premier cycle accueille 310 élèves et couvre les quatre premières années d'école. Les 160 plus jeunes sont répartis dans huit classes enfantines sur cinq sites différents. Huit classes accueillent également les élèves de 3P et de 4P, dont deux sont multi-âges en raison de contraintes structurelles. La plupart des 26 enseignantes du cycle 1 travaillent à temps partiel. La maîtrise de classe est soit attribuée à une enseignante principale, soit partagée entre duettistes pour permettre à leurs élèves d'atteindre les objectifs du plan d'études romand.

Depuis la rentrée d'août 2015, en accord avec les directives de la loi sur l'enseignement spécialisé, quatre élèves bénéficiant de mesures renforcées du SESAF fréquentent des classes enfantines de l'établissement. Pour mener à bien ces projets d'intégration d'enfants à besoins particuliers dans nos classes, nous devons coordonner, dans le quotidien scolaire et lors des séances de réseau, les actions des professionnels investis sur les plans pédagogique et thérapeutique, tout en associant les parents aux décisions. De la qualité de la collaboration dépend étroitement la réussite des projets.

Le poste de doyenne, vacant jusqu'alors, a été repourvu au premier août. Des colloques pédagogiques sont dès lors menés régulièrement et un accent particulier est mis sur la réflexion autour de la dynamique de classe. Le soutien à apporter au sein des classes est au cœur des réflexions. Il nous importe de permettre aux enfants à l'aise dans leur rôle d'élève, comme à ceux présentant des difficultés de natures diverses, de progresser dans un cadre sûr et stimulant. Des formations allant dans ce sens sont d'ores et déjà planifiées pour l'année 2016.

## Cycle 2

Plus de trente enseignants se partagent les quinze classes qui forment le deuxième cycle primaire, divisé en deux demi-cycles. Au 31 décembre 2015, le cycle 2 accueillait 289 élèves.

Les enseignants des degrés 5-6P se sont rencontrés quatre fois durant l'année, pour échanger autour de sujets variés tels que la citoyenneté, les sanctions, les nouveaux moyens d'enseignement, Mon Manuel de Français, les devoirs à domicile, etc. Ils ont bénéficié d'une séance d'information à Crissier concernant les nouveaux moyens SHS et d'une découverte du « Village des mots », support intéressant pour l'enseignement du français. Le rallye de septembre a permis aux élèves de faire connaissance. Différentes manifestations ont eu lieu dans les classes telles que spectacles, soirées portes-ouvertes ou chantées de Noël.

Les enseignants des degrés 7-8P se sont également rencontrés à quatre reprises, sans compter les conseils de classe de janvier, de juin et d'octobre, ainsi que les séances de correction des ECR, en mai et en juin. L'introduction de l'anglais en 7P est le point marquant de cette année 2015. L'évaluation et l'orientation des élèves tiennent toujours une place prépondérante dans les préoccupations de ces degrés.

## Cycle 3

A l'instar de ce qui se fait dans les cycles primaires, les enseignants se réunissent à intervalles réguliers pour des séances plénières au cours desquelles les objets communs sont traités. En 2015, la gestion des niveaux et ses conséquences sur l'organisation, ainsi que le récent projet de lieu ressources ont été au centre des débats.

### File d'allemand

Beat Christen a remis en aout le flambeau de la file à Sandra Zeiler, enseignante d'allemand également.

L'introduction en 5P, l'année scolaire passée, du moyen d'enseignement romand « der grüne Max » s'est poursuivie en 6P. Ce nouveau moyen axe l'enseignement sur les compétences de communication et donne entière satisfaction aux enseignants qui en exploitent le riche contenu. Les élèves dans leur grande majorité poursuivent avec un plaisir visible leur apprentissage de la langue de Goethe.

En 7-8P, l'allemand figure dans le groupe I avec le français, les mathématiques et les sciences de la nature, et joue dès lors un rôle prépondérant dans l'orientation des élèves au secondaire.

Au degré secondaire, l'allemand figure parmi les branches à niveaux de la voie générale. A la lumière des expériences des deux dernières années, les groupes sont constitués en fonction des compétences des élèves, ceci pour éviter une trop grande hétérogénéité extrêmement difficile à gérer. En voie pré-gymnasiale, l'effectif des classes peut varier passablement d'une année à l'autre. Enseigner l'allemand dans des classes chargées n'est pas une sinécure. Espérons que les bénéfices attendus dans le renforcement de l'enseignement de l'allemand au degré primaire portent leurs fruits et augmentent de manière significative le degré général de motivation des élèves au secondaire. Rendez-vous dans un peu moins de trois ans pour en mesurer les premiers effets.

Depuis la rentrée d'aout, les tâches suivantes ont été réalisées dans le cadre de la file d'allemand :

- conduite de réunions pour intensifier la collaboration entre les enseignants d'allemand; élaboration de travaux significatifs communs;
- commandes groupées à la CADEV, achat de livres et de moyens d'enseignement complémentaires;
- participation au Congrès suisse sur l'échange, organisé les 3 et 4 septembre à Saint-Gall et mise à disposition des enseignants de documents utiles;

- participation au groupe de travail régional (Lavaux-Riviera) chargé d'élaborer les épreuves de certificat de l'année scolaire en cours.

## File d'anglais

Carine Despois, en qualité de cheffe de file, relève que la rentrée scolaire 2015 a été marquée par l'introduction de l'anglais dans les classes de 7<sup>e</sup> année. Les enseignants qui interviennent dans ces 3 classes soulignent tous la richesse du matériel fourni et la qualité de la méthode « More ! ». Par ailleurs, même si certains élèves peinent déjà à intégrer ces nouvelles notions, l'enthousiasme semble pour l'heure être au rendez-vous.

Au secondaire, budget oblige, il n'a pas toujours été possible de constituer des petits groupes d'élèves pour 2015-2016, réalité dont souffrent les enseignants d'anglais. En effet, seules les deux classes de 10VG bénéficient de trois enseignants; une période en 11VG1 a également été récemment dédoublée. Cette situation donne lieu à une énorme hétérogénéité qui, au quotidien, peut s'avérer très difficile à gérer.

Lors de leur réunion de rentrée, les maîtres d'anglais ont décrété que l'apprentissage de la langue de Shakespeare devait rester un plaisir pour tous, au risque de revoir certains objectifs à la baisse. Certains élèves de 11<sup>e</sup> auront un examen différencié, les objectifs tels que définis dans le PER n'étant pas à leur portée. Par ailleurs, ils ont également discuté de la possibilité d'acquérir quelques exemplaires de livres simplifiés à lire avec les élèves. Une demande de budget détaillée sera présentée à la direction début 2016, l'idée étant, à moyen terme, de disposer de quelques collections de classe.

Cette année encore, l'examen de certificat a été préparé en collaboration avec les enseignants de la région. Ces échanges sont toujours enrichissants. Ils vont devenir primordiaux ces prochains mois lors de l'élaboration du premier certificat LEO.

Au niveau cantonal, la DGEO a organisé une séance d'information le 18 novembre dernier; hétérogénéité, différenciation et examens étaient au programme. Si les informations données dans le courant de cet après-midi-là n'ont pas révolutionné notre enseignement, chacun a pu se rendre compte qu'il partageait ses craintes, ses problèmes et ses envies avec la plupart des autres enseignants d'anglais du canton. Dans les conditions actuelles, ne pas se sentir seul est important.

L'année 2015 s'achève donc avec le sentiment d'avoir fait au mieux, l'objectif prioritaire restant que chaque élève puisse bénéficier de cours adaptés à ses compétences et à ses projets pour le futur.

## File de citoyenneté

La principale activité de Fabian Perrin, chef de file de citoyenneté, s'est centrée sur la mise en place de la fusion entre la géographie et la citoyenneté en 11<sup>e</sup> année, dans les deux voies secondaires. L'actuelle volée de 11<sup>e</sup> année aura parcouru son cycle 3 sous l'égide de la LEO.

Un soutien particulier a été apporté aux enseignants habitués à n'enseigner que la géographie dans la perspective de préparer des séquences didactiques de citoyenneté. L'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement de citoyenneté, « Mon carnet

citoyen » (aux Editions LEP), propose des séquences didactiques clé en main. Ces moyens d'enseignement, constitués d'un livre de l'élève et d'une brochure du maître, a été commandée durant les derniers mois de l'année scolaire dernière.

Dans ce domaine, il s'est aussi agi de s'assurer de planifier les activités sur l'année scolaire dans le respect des proportions dévolues à la géographie et à la citoyenneté. En effet, sur les quatre travaux significatifs annuels prévus, la moitié doivent porter sur un sujet de citoyenneté, conformément au plan d'études romand.

Les réunions bimensuelles des élèves délégués des classes secondaires sont aussi l'occasion pour eux de mettre en pratique la citoyenneté. Le conseil des élèves a permis de proposer des activités et de mener à bien des projets.

### File d'éducation physique

Claude Mauron assume ce rôle depuis la rentrée d'août 2015. Il préside les séances de travail des maîtres d'éducation physique de l'établissement, avant la rentrée des classes et régulièrement en cours d'année. Il participe également aux rencontres cantonales placées sous l'égide du Service de l'éducation physique et des sports.

Les tâches effectuées en 2015 sont résumées ci-après.

- Élaboration du plan annuel des activités sportives et répartition des responsabilités au sein de l'équipe des maîtres d'éducation physique.
- Définition du calendrier des activités sportives spéciales, telles que tournois et joutes sportives, et des camps de sport (ski pour les 7P, multisports pour les 9S).
- Planification des camps de sport (programme, budget, accompagnants) avant soumission à la direction pour approbation.
- Rédaction des règles de vie propres au Centre sportif et validation par la direction.
- Organisation de la sortie des classes secondaires à la piscine de Moudon, vendredi 28 août; test de natation mis sur pied à cette occasion pour les élèves de 9e année.
- Participation de quatre enseignants, dont trois maîtres d'éducation physique, à une journée de formation continue organisée par J+S, samedi 5 novembre à Dorigny.
- Participation avec une sélection d'élèves à la journée cantonale d'athlétisme. L'équipe a terminé sur la deuxième marche du podium et, de ce fait, s'est qualifiée pour les journées d'athlétisme qui se dérouleront au printemps prochain à l'échelon national.
- Commande de matériel pour renouveler ou compléter l'équipement des salles d'Ecoteaux et de Palézieux-Village.
- Organisation pour les classes de 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années des tournois de sport de la semaine qui précède les vacances d'hiver.
- Démarrage du travail d'élaboration d'un nouveau programme d'établissement propre au cycle 3, en conformité avec le plan d'études.

En 2015, la commune d'Oron a décidé de confier les tâches de contrôle des installations sportives à une nouvelle entreprise. Force est de constater qu'elle ne donne pas entière satisfaction, contrairement à Adler Eisenhut AG qui effectuait ce travail auparavant. Les prix pratiqués par Adler Eisenhut sont certainement plus élevés, mais tout matériel défectueux

était remplacé ou réparé et le travail était réalisé avec tout le sérieux nécessaire. Les maîtres d'éducation physique relèvent plusieurs failles depuis ce changement.

## File de français

Le travail de Manon Urfer, cheffe de file, a gravité autour de cinq axes.

### a) Encadrement pédagogique

- Accueil et encadrement à la rentrée d'aout des enseignants de français nouvellement arrivés à Oron. Cet encadrement consiste principalement en conseils didactiques et partage de documents. Les enseignants du cycle 2 sont dirigés vers les groupes d'enseignants du niveau correspondant, plus à même de les conseiller et de proposer des collaborations.
- Tenue de séance en septembre avec les enseignants de français du cycle 3 : présentation de la file, présentation de matériel didactique disponible en ligne, proposition de collaborations et de suivis divers.
- Coordination et collaboration régulière entre les enseignants de français du cycle 3.

### b) Matériel pédagogique

- Mise à disposition sur [educanet2](http://educanet2) de diverses séquences de français. Le matériel vient d'être complété et mis à jour.
- Réorganisation du petit espace « français » en salle des maîtres. Un classeur contenant un choix de séquences pédagogiques est en phase d'élaboration.

### c) Examens de certificat 2015 et 2016

- Printemps 2015 : création et élaboration du certificat de français 2015 pour les classes de la voie de baccalauréat.
- Année 2014-15 : co-réflexion sur la discipline français et le contenu futur du certificat de français avec Caroline Moinat, cheffe de file de Pully. Ces échanges ont été conduits sous la forme de courriels et d'une rencontre au collège d'Oron.
- En cours : participation à l'élaboration de l'examen de certificat 2016 pour les classes de la voie pré-gymnasiale, en collaboration avec les établissements de Pully et de Centre-Lavaux.

### d) Animations

- Mars 2015 : pièce de Hamlet jouée en mars dans nos classes de 11<sup>e</sup>. Organisation et suivi du projet, en collaboration avec le théâtre de Vidy.

### e) Idées et projets futurs

- Proposition faite aux collègues de travailler en collectif sur l'œuvre de Fred Vargas au courant de cette année scolaire, avec la perspective d'entrer en contact avec l'auteure.
- Projet de proposer aux enseignants de français de 7P à 11S une formation continue qui tournerait autour de la question du jeu théâtral en classe.

## File de mathématiques

Expérimenter pour comprendre fondamentalement les choses, résoudre des problèmes qui permettent la vérification des résultats par les élèves eux-mêmes sont les piliers de la démarche d'Eric Chollet, chef de file. Comme l'an passé, il s'est efforcé de diffuser ce message, de proposer des activités et de prêter du matériel à ses collègues tout au long de l'année.

La direction pédagogique met à disposition des enseignants une proposition de découpage. Les apprentissages visés y figurent de manière compressée. Dans le livre de l'élève, au début de chaque activité, on trouve la liste des apprentissages spécifiques. Eric Chollet a élaboré un document par année (9, 10, 11) pour présenter tout ceci de manière très accessible. La liste des apprentissages visés est exhaustive. Les références au plan d'études y figurent systématiquement. Le document est à disposition des enseignants dans le classeur virtuel de la plate-forme [educanet2](#). Cela leur permet de planifier facilement les activités de l'année et de copier des extraits des apprentissages visés pour les faire figurer sur les travaux évalués. Le document peut aussi être remis aux élèves en début d'année pour communiquer le programme et pour faire le point.

Le chef de file a mis à jour du classeur du groupe math Oron sur [educanet2](#). Il a commandé au printemps dernier à la CADEV le matériel pédagogique utile aux classes du cycle 3.

Il a rédigé et transmis à ses collègues une synthèse d'un article paru dans l'éducateur au sujet de l'abstraction, à la lumière de sa pratique professionnelle. Cet article insiste sur le fait que la capacité d'abstraction peut se construire à partir d'éléments simples et concrets. Il a également rédigé une synthèse d'un article paru dans l'éducateur au sujet du père Girard (1765-1850) et de son action à Fribourg. Son action et ses idées positives et stimulantes restent d'actualité : respect de l'enfant, éducation par les pairs, expérimentation, chances données à chacun, y compris aux plus pauvres, pragmatisme.

La réalisation d'objets et d'expériences avec Pierre Croset, maître de travaux manuels, s'est poursuivie en 2015, de même que le développement des projets menés avec Stephan Cuttelod depuis l'acquisition l'an passé d'une imprimante 3D.

Enfin, Eric Chollet a organisé, en collaboration avec Chrystell Frioud, un concours de mathématiques. Pas moins de 45 élèves de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> y ont participé. L'épreuve s'est déroulée mercredi après-midi 25 novembre. Sept élèves ont été qualifiés pour les demi-finales prévues à Lausanne.

## File de sciences

Elodie Beaud assume depuis la rentrée d'août le nouveau rôle de cheffe de file de sciences.

Elle a coordonné le travail de l'équipe visant à réaliser une mise à jour des programmes des années 9, 10 et 11, en conformité avec le plan d'études. Il a fallu procéder à quelques remaniements par rapport à ce qui était pratiqué jusqu'ici. Désormais, les élèves suivront le même programme, quelle que soit la voie dans laquelle ils se trouvent, avec des approfondissements en pré-gymnasiale, voie dans laquelle les élèves avancent plus vite et, qui plus est, ont une période de plus à l'horaire en 10<sup>e</sup>.

Les mois de septembre et octobre furent chargés en ce qui concerne la commande de matériel. En effet, il a fallu faire face à l'augmentation des effectifs, au dédoublement de toutes les classes en sciences, au fait que les 7-8<sup>e</sup> utilisent, conformément au plan d'études, davantage de matériel, et à la difficulté d'organiser tous les cours de l'option spécifique mathématiques et physique dans les laboratoires. Ainsi, des microscopes, des tensiomètres, des appareils optiques, des dynamomètres, des chariots, et autre petit matériel furent commandés, et complètent désormais l'attirail des salles de sciences.

Une caisse contenant des pantoufles de type Crocs équipe chaque laboratoire de sciences, et un accent particulier a été mis sur le port de celles-ci en début d'année, mettant fin à un long feuilleton sur la manière de se chausser en salle de sciences. De plus, l'ensemble des enseignants de sciences œuvrent pour restituer en fin de travaux pratiques des locaux propres et bien rangés.

### **Médias, images, technologies de l'information et de la communication**

Stephan Cuttelod assume le rôle PResMITIC<sup>13</sup>. Il intervient sur le plan pédagogique auprès des enseignants des degrés primaire et secondaire. Claude Birbaum, quant à lui, gère les tâches d'installation et de maintenance des appareils. Dans ce cadre, tous deux sont amenés à collaborer avec l'unité infrastructures et technologies de la DGEO pour l'actualisation de l'inventaire de tout l'équipement de l'établissement.

Suite au premier écho favorable des autorités communales, Stephan Cuttelod a poursuivi le développement du projet « réseau câblé et WiFi ». Il a abouti à la constitution d'un rapport complet présentant la situation, les besoins de notre établissement, les solutions à mettre en œuvre, ainsi que les offres des entreprises concernées. Les travaux envisagés durant la seconde moitié de l'année à Oron-la-Ville et à Palézieux-Village ont été reportés par les autorités communales. Les problèmes de connexion restent par conséquent d'actualité et perturbent fortement le déroulement de tous les cours dans lesquels il s'agit d'intégrer les outils informatiques.

Nous avons mis en place en septembre le système EasyPrint de gestion automatisée à distance des commandes et livraisons de toners, qui constitue un outil intéressant d'analyse et de gestion de l'utilisation des imprimantes.

Claude Birbaum et Stephan Cuttelod ont mené entre octobre et décembre une opération d'envergure et de longue haleine : la constitution et la consolidation de l'inventaire de tous les ordinateurs de l'établissement. Ils ont défini la nouvelle répartition des quelque 150 appareils qui équipent les salles informatiques et les classes primaires de l'établissement dans un souci de cohérence et de compatibilité. A cette occasion, ils ont procédé à l'implémentation de tous les logiciels utiles. Cette opération a pu être bouclée en grande partie juste avant les vacances de Noël. Dès la rentrée de janvier 2016, les différentes classes de l'établissement pourront ainsi disposer d'ordinateurs mis à jour et répartis de manière cohérente. Ils ont également finalisé durant le premier semestre de l'année scolaire en cours la commande de 32 ordinateurs portables (MacBook Air) et des coffres à roulettes

---

<sup>13</sup> Personne ressource dans l'intégration des médias, images, technologies de l'information et de la communication

permettant de les stocker et de les déplacer facilement de classe en classe, pour les collèges d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Village.

Cette année, la collaboration avec la cellCIPS<sup>14</sup> se développe encore autour de deux élèves (l'un en 1P, l'autre en 9S) bénéficiant de technologies d'aide à l'intégration. Ces expériences se révèlent fort intéressantes, tant ces outils (iPads, ordinateurs portables) se généralisent dans le quotidien. Ces projets impliquent de coordonner les pratiques des intervenants et d'organiser des actions de formation spécifiques.

Stephan Cuttelod a mis sur pied depuis la rentrée d'août le projet RadioBus, auquel participent huit classes de 5P à 8P de l'établissement. Le projet trouvera son aboutissement du 9 au 13 mai 2016, semaine d'émission en direct. Ce projet fait office de bain informatique pour les classes de 7P. La coordination et le suivi des bains informatiques en 9-10S est prévue au second semestre.

Divers coachings plus personnalisés ont porté notamment sur la gestion de difficultés liées au matériel et au réseau, ainsi que sur diverses activités liées à l'utilisation d'équipements multimédias (enregistreurs audio, appareils photo, caméras, beamers...), sur les médias et la semaine du même nom, l'utilisation des plateformes pédagogiques (Educanet2, NEO...), ainsi que sur des activités menées en salle d'info.

Concernant l'administration d'educanet2, les listes de diffusion sont de plus en plus appréciées et utilisées. Plusieurs enseignants, essentiellement en 9-11S, et leurs élèves profitent des espaces-classes et identifiants mis en place.

La publication du désormais traditionnel calendrier de l'Avent ([www.scolcast.ch/podcast/28/1233](http://www.scolcast.ch/podcast/28/1233)) a été fortement perturbée par les déficiences du réseau Wi-Fi et par l'absence des ordinateurs durant cette période, immobilisés pour raison de maintenance. Quelques productions ont néanmoins été présentées sur cette plate-forme, en dépit des difficultés évoquées.

---

<sup>14</sup> Cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée

# Remerciements

J'adresse mes chaleureux remerciements :

- aux Autorités cantonales, pour leur appui et la confiance accordée;
- aux Autorités communales, pour leur soutien marqué aux projets développés dans l'établissement et pour la mise à disposition des infrastructures scolaires nécessaires à l'accomplissement de notre mission;
- aux doyennes et aux doyens, pour leur contribution essentielle à la conduite de l'établissement, pour leur investissement remarquable au profit des enseignants et des élèves qui y évoluent, et ce tout particulièrement dans le contexte actuel instable;
- aux enseignantes et enseignants, pour le travail qu'ils effectuent au quotidien auprès des élèves, afin de leur permettre d'étendre leurs connaissances et d'acquérir des compétences solides, gages de leur succès à venir;
- aux secrétaires et à leur apprentie, pour le professionnalisme avec lequel elles effectuent leur travail, souvent dans l'ombre, et sans lequel l'enseignement ne pourrait pas être dispensé convenablement;
- aux concierges et à leurs aides qui ne ménagent pas leurs efforts pour que les bâtiments restent propres et accueillants;
- aux chauffeurs des bus scolaires et des cars postaux qui transportent chaque jour les  $\frac{2}{3}$  de nos élèves;
- à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de l'établissement et contribuent à sa bonne marche.

Fait à Oron-la-Ville le 20 janvier 2016

Jean-François Détraz